

RAPPORT D'ACTIVITÉS & de gestion 2016

CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2016 du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Comme en 2014 et 2015, sans être exhaustif, il présente les principales actions menées en 2016 par le Conservatoire de Picardie selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan moral, bilan financier, fonctionnement de la structure. Sur ce dernier point un accent particulier est mis sur nos travaux de rapprochement avec le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais. Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
2016 en chiffres.....	p. 5
Évolution du nombre de sites et de la surface d'intervention.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie	p. 8
Tableau des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 31
Valoriser.....	p. 39
Accompagner les politiques publiques.....	p. 46
Réseau Conservatoire et partenaires inter-réseaux	p. 51
La structure	p. 54
Rapprochement des deux Conservatoires d'espaces naturels	p. 56
Rapport financier 2016.....	p. 58

Bilan moral

Chaque année, dans ce bilan moral, je vous ai habitués à faire le point sur les grands partenariats, les enjeux stratégiques, les grandes décisions, mais cette année, je voudrais faire vraiment un bilan « *moral* »... Celui du moral que nous avons... et même si je vous parle de mon humeur, vous y retrouverez au final ce qui a émaillé toute l'année l'activité quotidienne...

J'avais envie de faire ce bilan moral comme un billet d'humeur car il y a des jours où ***c'est dur parfois***... Des jours où l'on se lève – en tant que président d'association, avec des convictions, avec des idéaux, avec le sens des réalités aussi, une responsabilité vis-à-vis des activités et des partenaires avec qui nous travaillons, des deniers publics que nous utilisons, une transparence, une éthique d'employeur associatif, une fierté de tous ces projets aboutis et encore tant d'autres à faire – des jours où l'on se lève en soupirant, où on a un nœud au ventre, parce qu'il va falloir encore expliquer, encore justifier, encore trouver des solutions. Et on se dit, à ces moments-là, oui, que ***c'est dur parfois***...

C'est dur parfois... Tous les jours d'expliquer que la nature, ce n'est pas forcément une contrainte, que ça n'empêche pas le développement. Qu'au contraire c'est un atout pour la qualité de vie des habitants de notre région, que c'est un formidable outil pour le développement touristique des Hauts-de-France, que c'est un support de découverte, d'émotions, d'éducation et de citoyenneté... C'est dur toujours de devoir redire que « *non, nous ne mettons pas la nature sous cloche* », mais qu'au contraire, l'Homme et la nature sont liés par des milliers d'années de construction commune et que, nous, Conservatoires d'espaces naturels, nous permettons justement avec les acteurs locaux, à cette nature d'être préservée, restaurée, qu'elle recrée une activité touristique, économique, avec les chemins et les promenades que nous recréons, avec notre soutien direct et indirect aux éleveurs et aux agriculteurs – une centaine avec qui nous travaillons rien que pour l'Aisne, l'Oise et la Somme... Sans compter que les fonds que nous mobilisons grâce au soutien des collectivités dont je remercie les représentants ce jour, créent de l'emploi. 90 dans tous les Hauts-de-France et que nous réinjectons plusieurs millions d'euros chaque année dans les entreprises ou les prestataires que nous choisissons pour nos travaux ou nos installations. Avec la même rigueur que nos collectivités puisque nous appliquons les mêmes procédures d'appels d'offres.

C'est dur parfois... de devoir réclamer un soutien auprès de nos partenaires et de devoir justifier en permanence que chacun des deniers que nous utilisons l'est dans la transparence, le souci de la bonne gestion, le souci du contrôle et de la dépense publique maîtrisée, contingente, bien utilisée... qu'on démultiplie nos actions avec les financements que nous mobilisons, que ces fonds, c'est vrai, c'est une somme, mais que c'est tellement peu par rapport à tous les services que la nature peut nous rendre, j'ajoute aussi la qualité de vie, la lutte contre les inondations, contre la pollution, tout ce qu'avec une nature préservée et ouverte, on peut procurer comme service et plaisir aux êtres humains...

C'est dur parfois... d'expliquer et réexpliquer encore et encore la plus-value associative... Et de répéter que, oui, nous sommes une association libre, indépendante, engagée mais non militante, fédérant les énergies citoyennes et les compétences de nos salariés et que, non, nous ne voulons pas être autre chose. Et que parce que les Conservatoires d'espaces naturels ont démontré leur capacité à agir, voilà pourquoi, à notre demande, ils ont été reconnus par la loi Grenelle et les parlementaires en nous permettant de bénéficier d'un agrément Etat/Région. Car les valeurs que portent les associations, dans un monde où parfois l'intérêt général n'est pas vraiment défendu, dans un monde où les forces de l'argent veulent s'approprier tout, où les lobbys sont partout, ces valeurs-là, elles permettent la réussite, l'action concrète loin des enjeux et des intérêts personnels. Et qu'il est sain que l'argent du peuple collecté par l'impôt soit mis au service du bien commun et qu'à côté d'autres structures tout aussi légitimes et construites différemment, les citoyens mobilisés autour d'un projet, dans le cadre de conventionnement qui rejoint bien sûr les politiques des financeurs, soient responsabilisés et mettent en place des actions au service de tous, dans l'intérêt général et le respect du bien commun. C'est cela, un Conservatoire d'espaces naturels !

C'est dur parfois d'avoir à se justifier sur la sécurisation du foncier... D'entendre ceux qui disent « *ah, mais vous êtes association ! Ah mais si vous êtes association, c'est dangereux, c'est fragile une association...* ». Alors que des textes de la loi Grenelle garantissent le retour des terrains dans le giron des financeurs, alors que nous avons créé un Fonds de Dotation, que nous envisageons d'en faire une Fondation qui nous permettra de rendre totalement inaliénables nos propriétés... Alors que bien des structures soi-disant

plus solides – ailleurs en France n'ont pas hésité à vendre des espaces naturels sensibles... Et surtout alors que dans toute l'histoire des 40 années de Conservatoires d'espaces naturels, JAMAIS, ô grand JAMAIS, aucun Conservatoire n'a vendu, revendu ou s'est séparé d'un terrain acquis afin de payer d'éventuelles dettes... Oui, **c'est dur parfois** alors que nous avons démontré partout en France depuis 40 ans notre solidité et que non seulement le foncier que nous achetons est préservé mais qu'en plus nous utilisons tellement d'autres modes d'action comme le bail, la convention... Ou encore que notre statut associatif d'intérêt général nous permet de mobiliser aussi les outils comme les souscriptions ou le crowdfunding ou encore de devenir gestionnaires de terrains mobilisés dans le cadre des mesures compensatoires et d'en assurer la pérennité !

C'est dur parfois ... oui... certains jours... surtout en cette période délicate... faite d'incertitude, de changements... d'inquiétudes en tous genres... Mais il y a les autres jours ...
Oui, les autres jours ...

Les jours ... où on arrive à convaincre un élu, un maire, un professionnel, un éleveur, un enfant, un parent, un promeneur...

Les jours ... où on échange avec le Président du Département ou de la Région ou une Ministre...
Qu'on l'emmène sur la Réserve naturelle ouverte au public à côté d'Amiens. Qu'on leur montre notre travail, démontre sa plus-value pour le territoire, pour les habitants de nos villes et nos villages, qu'on ressent la fierté de nos jeunes services civiques à recevoir ces personnalités et à montrer leur implication, où l'on fait ressentir des émotions et que l'on nous dit... « *Je vois ce que vous faites, c'est comme ça que je veux faire et c'est avec vous que je veux travailler...* »

Les jours... où je vois mes équipes passionnées et fières de leur travail. Qui ne comptent ni leurs heures ni leur engagement pour défendre des convictions, une passion et qui travaillent au quotidien pour la nature, pour les hommes, pour notre région. Qu'elles en soient ici à nouveau remerciées et félicitées...

Ceux où je vois grossir le nombre d'adhérents et de bénévoles... Leur nombre a quasiment doublé en dix ans... Non seulement, ils soutiennent notre projet moralement, mais beaucoup d'entre eux sont des bénévoles actifs qui œuvrent parfois chaque semaine dans des chantiers nature, mobilisant l'énergie citoyenne qui sont autant de moyens qui démultiplient nos possibilités d'action sans peser plus sur les collectivités. Ceux où je vois la fierté retrouvée dans un village où jeunes et anciens redécouvrent le paysage d'antan, participent à une activité, se font eux-mêmes les ambassadeurs de leur patrimoine naturel...

Ceux où je vois des parents, des enfants arpenter un coteau calcaire, une lande, participer à un chantier nature, à une sortie, découvrir un papillon, un oiseau, s'émerveiller de ce qu'offre notre région des Hauts-de-France.

Ceux où l'on vibre ensemble en me baladant sur un des sites que nous avons préservés, que nous apprécions ensemble l'air de la lande, que nous découvrons cette fleur, ces paysages, que nous respirons à fond en pensant qu'au-delà des galères de la vie associative et publique, ce qui est fait par nos Conservatoires d'espaces naturels est juste brillant, positif, solidaire et convivial, altruiste et désintéressé...

Tous ces jours là, j'oublie que **c'est dur parfois** Ces jours-là, je pense plutôt combien je suis fier de présider le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ces jours-là, je pense plutôt au travail accompli, à vous, adhérents, partenaires, élus et nos salariés bien sûr, ceux de Picardie, ceux du Nord Pas-de-Calais et les 900 dans toute la France qui font ce travail au quotidien. Je pense à tout ce que l'on fait ensemble et à tout ce que vous avez fait depuis la création de notre association...

Et je me dis – malgré tout, malgré les écueils, malgré les difficultés, que les associations Conservatoires d'espaces naturels méritent bien d'avoir parfois le blues et même de trouver **tout cela dur parfois**. Pourvu que le reste du temps, on ne lâche rien, on continue d'y croire, et **on avance avec conviction et fierté, tous ensemble !**

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2016 en chiffres :

295 sites d'intervention

10 713 hectares d'intervention

dont **430** ha en propriété

16 nouveaux sites en 2016 sur **181,40** ha

12 sites étendus sur **92** ha

88 sites pâturés

La vie du Conservatoire :

657 adhérents

57 conservateurs bénévoles

50 relais locaux

4 780 heures de bénévolat

51 salariés dont

6 emplois d'avenir

23 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 010 000 euros

Activités nature :

204 sorties nature

5 549 participants

56 chantiers nature

917 participants

88 sorties scolaires

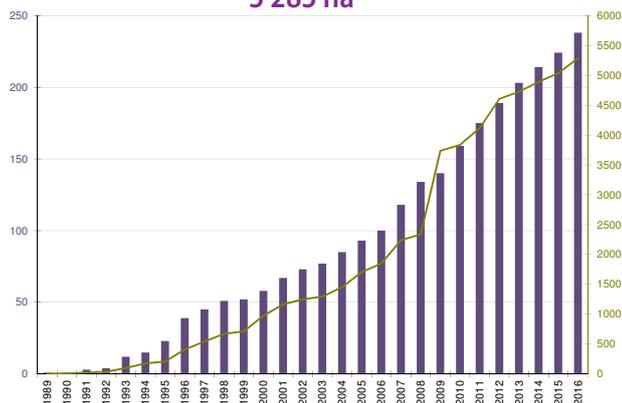
2 604 participants



Evolution du nombre de sites (au 1^{er} janvier 2017)

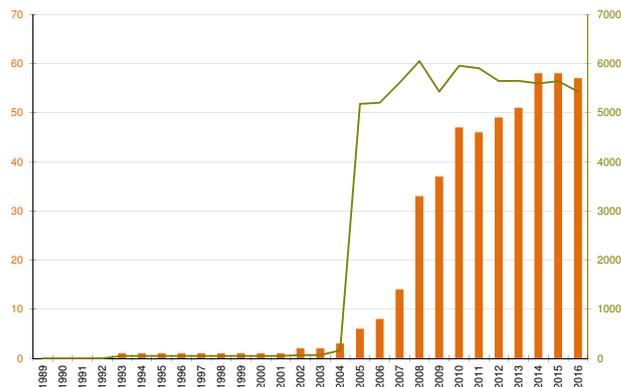
238 Sites en gestion

5 285 ha



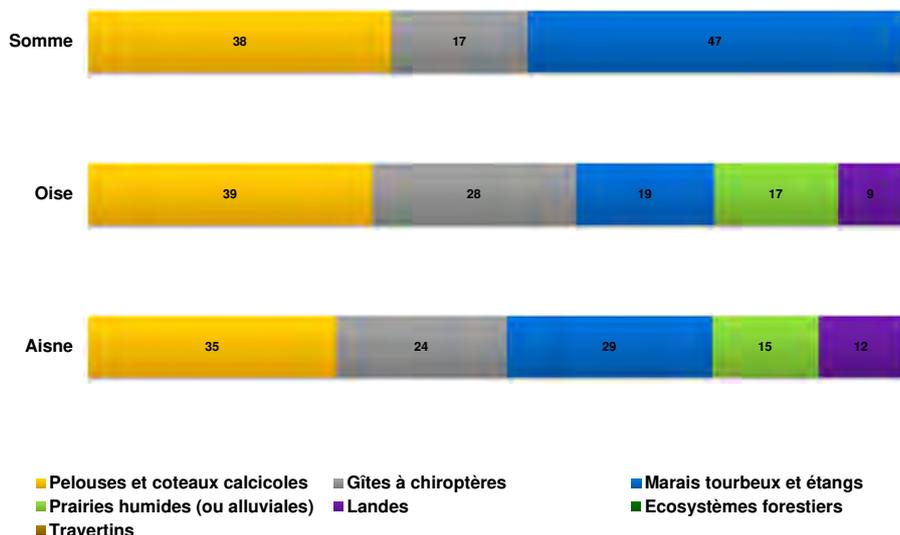
57 Sites en assistance à la gestion

5 428 ha

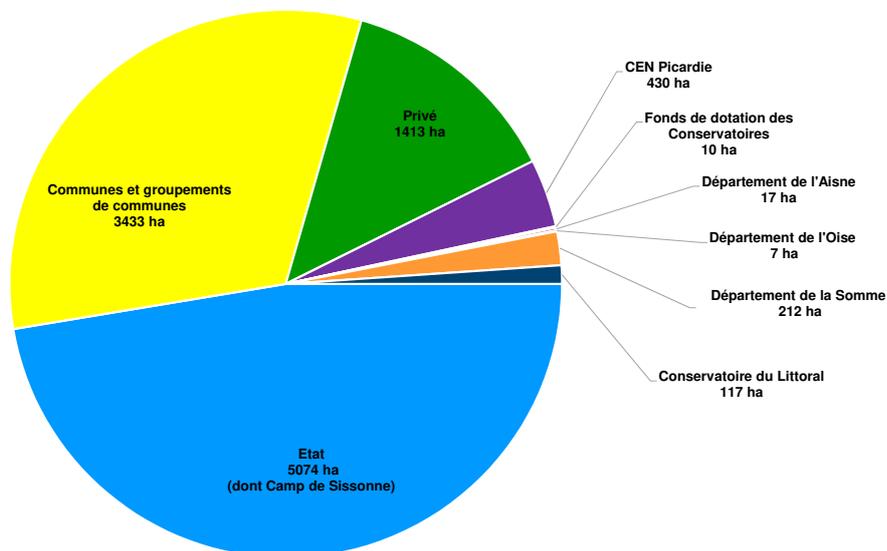


Nombre de sites par type de milieux dominants

(un site peut avoir 2 voire 3 milieux dominants)

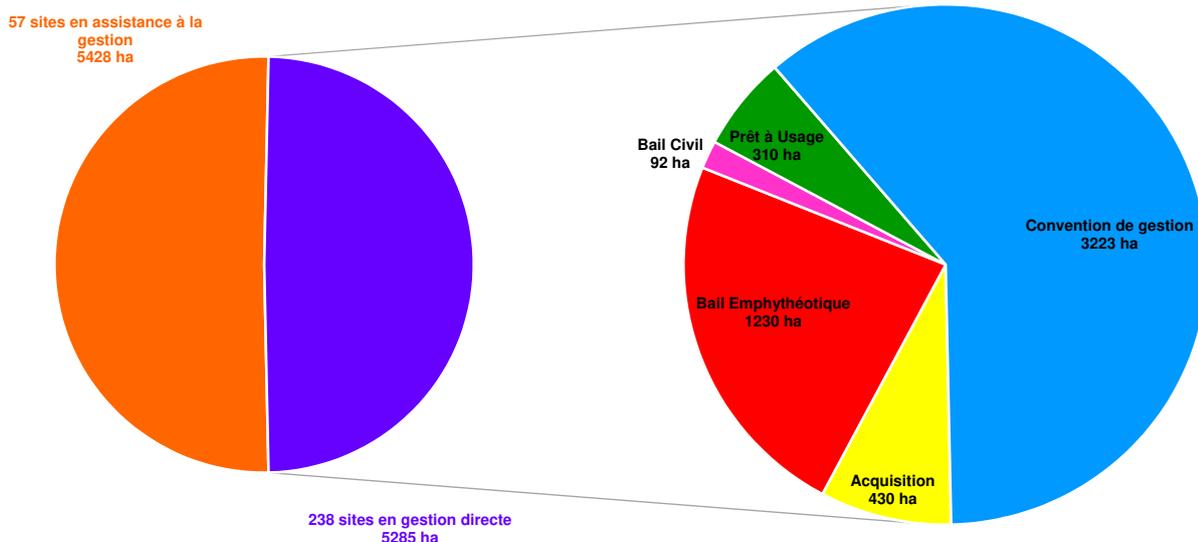


Superficies de sites contractualisés par type de propriétaire



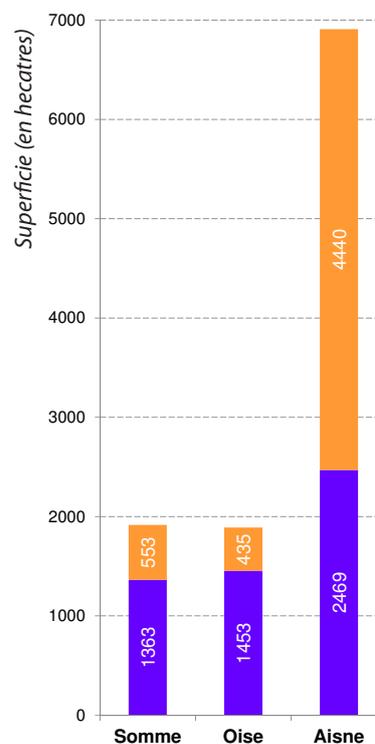
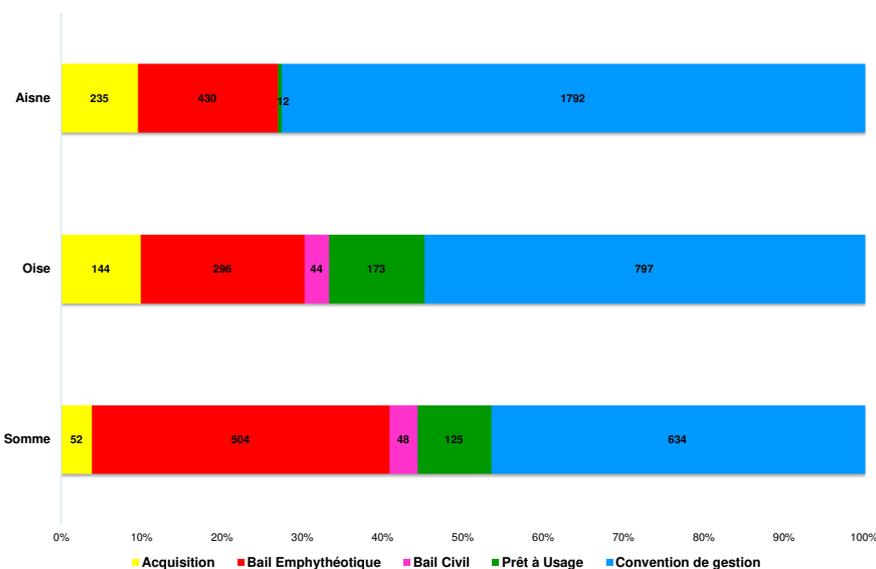
Surfaces d'intervention (au 1^{er} janvier 2017)

Superficiers de sites contractualisés par type de contrats



Surface d'intervention par département

Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)



Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2017 :

En Région, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur **295 sites** pour **10 713 ha**.

En gestion : **238 sites** pour **5 285 ha** - En assistance : **57 sites** pour **5 428 ha**

Dans le département de l'Aisne : **98 sites** pour **6 909 ha**

En gestion : **80 sites** pour **2 469 ha** - En assistance : **18 sites** pour **4 440 ha**

Dans le département de l'Oise : **97 sites** pour **1 888 ha**

En gestion : **79 sites** pour **1 453 ha** - En assistance : **18 sites** pour **435 ha**

Dans le département de la Somme : **100 sites** pour **1 916 ha**

En gestion : **79 sites** pour **1 363 ha** - En assistance : **21 sites** pour **553 ha**

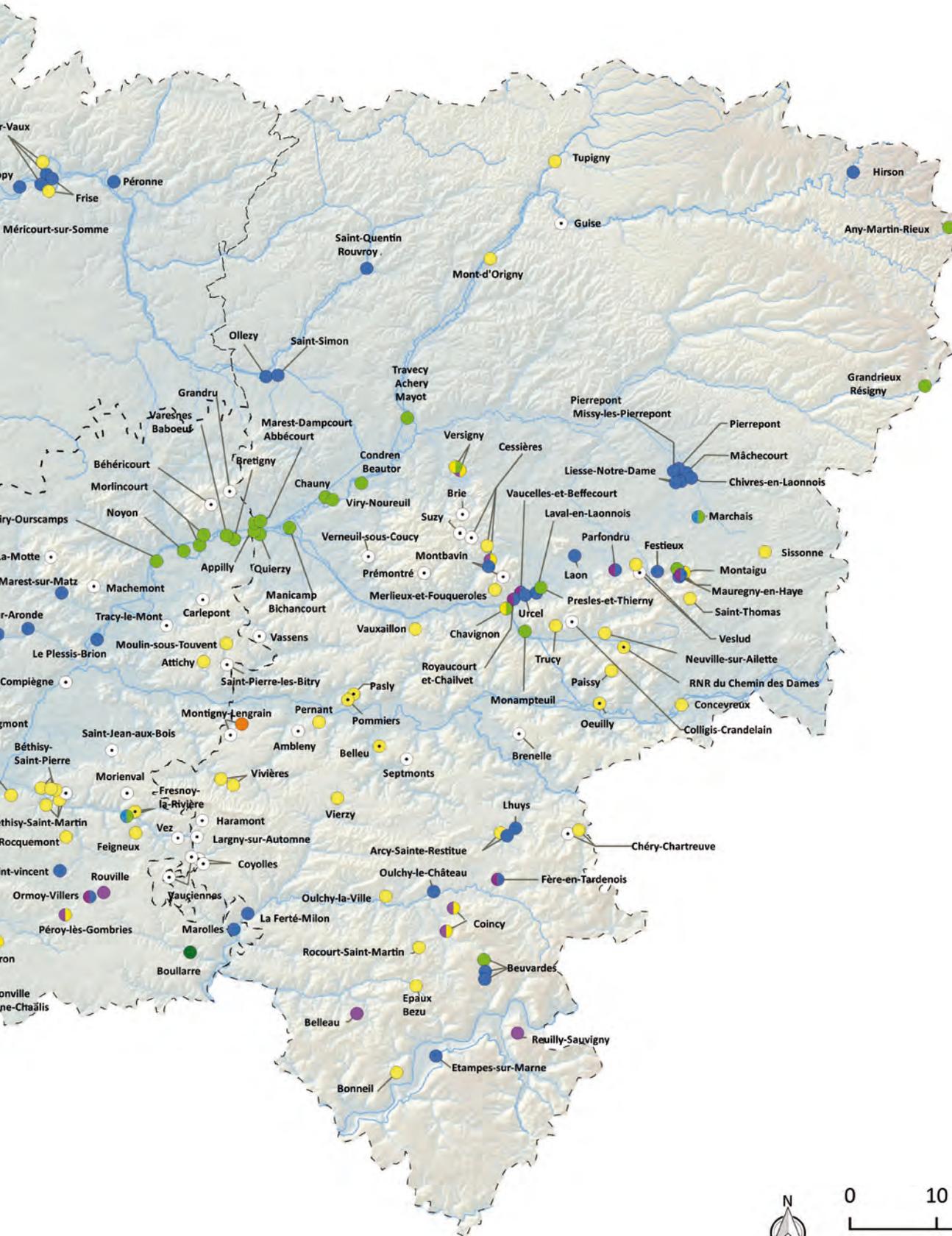
parmi lesquels, 3 Réserves Naturelles Nationales pour **152 ha**, 3 Réserves Naturelles Régionales pour **151 ha**



Type de milieu dominant

- Gîtes à chiroptères
- Landes
- Pelouses
- Prairies humides
- Marais et étangs
- Landes | Marais et étangs
- Landes | Pelouses
- Landes | Prairies humides
- Marais et étangs | Pelouses
- Pelouses | Prairies humides
- Pelouses | Gîtes à chiroptères
- Ecosystèmes forestiers
- Travertins

Le Conservatoire en Picardie (au 1^{er} janvier 2017)



Sources: BD-Carthage, BD-CARTO IGN - Paris 2013, SRTM/DTED 2
Réalisation: Conservatoire de Picardie Février 2017

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2016)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Aisne									
Ambigny	La Borne Echaffaud	gîtes à chiroptères	Privé	23,08	X				
Any-Martin-Rieux	RNR - Les Prairies du Moulin Fontaine	prairies humides	Privé	39,25	X	X		X	X
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	marais et étangs	Commune	18,01	X		X	X	
Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	pelouses	Privé	3,59	X		X		
Belleau	Le Bois Belleau	landes	Privé	64,90	X				X
Belleu	La Carrière de vignolles	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,19	X		X		X
Beuvarde	Les prairies de Beuvarde	prairies humides	Commune	1,62		X		X	
Beuvarde	Etang de Boutache	marais et étangs	Commune	4,50	X		X	X	X
Bonneil	Les Ballois	pelouses	Privé	0,71					
Brenelle	La Cavité de Valnois	gîtes à chiroptères	Privé	1,23	X				
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	gîtes à chiroptères	Commune	29,11	X				
Cessières	Les Bruyères de Rocq	landes pelouses	Commune	23,38	X	X	X		X
Cessières	Le Mont des Vaux	pelouses	CEN Picardie	0,62	X		X		X
Cessières	La Croix Girois	gîtes à chiroptères	Etablissement public	4,43					
Chauny	Les Feuilletts	prairies humides	CEN Picardie	6,63	X		X		
Chavignon	La Pelouse Manable	pelouses prairies humides	Commune	23,76	X	X	X		X
Chermizy-Ailles Aizelles Beaurieux Bouconville-Vauclair Chevregny Montchalons Mou- lins Oeuilly Paissy Ste-Croix	RNR - Les coteaux du chemin des dames	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,26	X	X	X		X
Chery-Chartreuve	Le Limon de veau	gîtes à chiroptères	Privé	2,72					
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	43,12	X	X	X		
Coigny	La Hottée du Diable	landes pelouses	Commune Privé	23,72	X		X		X
Coigny	La Sablonnière de Coigny	landes pelouses	Commune	2,28	X		X		
Colligis-Crandelain	La Carrière de Colligis-Crandelain	gîtes à chiroptères	Privé	1,71	X				
Concevreux	Les grèves de Concevreux	pelouses	Privé	1,81	X				
Condren Amigny-Rouy Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	prairies humides	CEN Picardie	27,62	X		X		X
Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	gîtes à chiroptères	Commune	0,02					
Coyolles	Près du Château	gîtes à chiroptères	Privé	15,36	X				
Epaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	pelouses	Privé	20,69	X	X	X		
Epièdes Beuvarde	Etang de la Logette	marais et étangs	Privé	26,51	X		X	X	X
Etampes-sur-Marne	La Conge	marais et étangs	Commune	1,91	X				
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	landes marais et étangs	Commune	80,02	X	X	X		X
Festieux	Les Marais des Hautes de Vignelles	marais et étangs	Privé	3,32	X		X		
Grandrieux Résigny	Les Prairies sous le Bochet	prairies humides	Commune	2,90	X		X		
Guisse	Château de Guisse	gîtes à chiroptères	Privé	0,00					X
Haramont	Le Château d'Haramont	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Hirson	La cascade de Blangy	marais et étangs	Commune	57,61	X		X	X	X
La Ferté-Milon	Le Marais Communal	marais et étangs	Commune	13,47	X				
Laon	Le Domaine de la Solitude	marais et étangs	Commune	17,59	X	X	X		
Largny-sur-Automne	La Carrière Warnac	gîtes à chiroptères	Privé	0,27	X				
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	marais et étangs	Commune	21,19	X	X	X		X
Lhuys	Le Marais de Lhuys	marais et étangs	Commune	18,34	X		X	X	X
Liesse-Notre-Dame	Le Marais Nivart	marais et étangs	Privé	3,67	X		X		
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	marais et étangs	Commune	19,17	X	X	X		X
Mâchecourt	Les Étangs de Mâchecourt	marais et étangs	Commune	30,52	X		X		X
Manicamp Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	prairies humides	CEN Picardie	119,98	X		X		
Marchais	Les Communaux de Marchais	marais et étangs pelouses	Commune	94,44	X	X	X		
Marest-Dampcourt Abbécourt Appilly	La Grande Pâturage, Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	prairies humides	CEN Picardie	13,97	X		X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	marais et étangs	Commune	21,07	X	X	X		
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	prairies humides	Commune	8,77	X	X	X		
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	landes marais et étangs	Commune	16,45	X		X		
Merlieux-et-Fouqueroles	La Pelouse de Merlieux et Fouqueroles	pelouses	Privé	0,88			X		
Monampeuil	Les Prairies de Monampeuil	prairies humides	CD 02	16,51	X	X	X		
Mont-d'Origny	La falaise Bloucard	pelouses	Commune	6,70					X
Mont-Saint-Martin	Le Coteau de Mont-Saint-Martin	pelouses	Privé	26,54	X	X	X		
Montaigu	La Lande de Montaigu	landes pelouses	Commune	7,11	X				
Montbavin	La Carrière de Montbavin	gîtes à chiroptères	Privé	0,67					
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	marais et étangs	Commune	39,14	X		X	X	
Montigny-Lengrain	La fontaine Saint Martin	travertins	Privé	9,13					
Montigny-Lengrain	Carrière de Banru	gîtes à chiroptères	Privé	0,61	X				
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	pelouses	Privé	4,74	X		X		
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	2,77	X		X		
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	marais et étangs	Commune	36,45	X		X		
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	pelouses	Privé	10,17	X	X	X		
Oulchy-le-Château	Le Marais des Crouttes	marais et étangs	Commune	9,52	X				
Paissy	Les Pelouses de Paissy	pelouses	Commune	10,23	X		X		X
Parfondru	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	landes marais et étangs	Commune	60,29	X	X	X		
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	12,48	X		X		X
Pernant	Le Roc Pottier	pelouses	Privé	0,47					
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	marais et étangs	Commune	58,52	X		X		X
Pierrepont Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	marais et étangs	CEN Picardie	17,60		X	X		
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,21	X	X	X		X
Prémontré Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	gîtes à chiroptères	Etablissement public	49,19	X				
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	prairies humides	Privé	63,18					
Quierzy	Les Prairies de Quierzy	prairies humides	CEN Picardie	25,50	X		X		X
Reuilly-Sauvigny	Le Bois Brûlé	landes	Commune	29,79	X		X		X
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse de Rocourt-Saint-Martin	pelouses	Privé	17,86	X	X			
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	landes marais et étangs	CEN Picardie Commune	29,81	X	X	X		
Saint-Quentin Rouvroy	RNN - Le Marais d'Isle	marais et étangs	Commune	47,53	X		X		X
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	marais et étangs	Commune	13,86	X		X	X	
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	pelouses	Privé	12,02	X		X		X
Septmonts	La Carrière Huet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,64	X		X		
Sissonne	Le Camp militaire de Sissonne	pelouses	Etat	5000	X	X	X	X	
Suzy	Le Trou de l'Enfer	gîtes à chiroptères	Etablissement public	16,00	X				
Travecy Achery Mayot	Les prairies inondables	prairies humides	Commune	50,20	X		X		
Trucy	Le Grand Savart	pelouses	Commune Privé	6,55	X				X
Tupigny	La Falaise de Tupigny	pelouses	Commune	1,35	X		X		
Urcel	Le Marais de Comporté	marais et étangs	CEN Picardie	4,81	X	X	X		
Vassens	Carrière de Vassens	gîtes à chiroptères	Privé	10,42	X				X
Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	landes marais et étangs	Privé	28,89	X		X		
Vauxaillon	La Pelouse de Vauxaillon	pelouses	Privé	13,91	X	X	X		
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	gîtes à chiroptères	Privé	1,06	X				
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	pelouses prairies humides	CEN Picardie	6,86	X	X	X		X
Versigny	RNN - Les Landes de Versigny	landes pelouses	Commune	91,87	X	X	X		X
Veslud	Les Bécrets	gîtes à chiroptères	Commune	3,33					
Veslud	Les Pelouses des Muternes	pelouses	Commune	2,61			X		
Vierzy	La Vallée de Clancy	pelouses	Privé	15,62	X	X	X		
Viry-Nouzeuil	La Pierre Aiguisoire	prairies humides	CEN Picardie	9,78					
Vivières	La Pelouse de Longavesne	pelouses	Privé	8,98	X	X	X		
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	pelouses	Privé	11,97	X	X	X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Oise									
Achy	Le Château d'Achy	gîtes à chiroptères	Privé	0	X				X
Allonne	Le Bois des coutumes	landes pelouses	Commune	16,94	X		X		
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	gîtes à chiroptères	Privé	0,30	X				
Appilly	La Grande Pâturage d'Appilly	prairies humides	CEN Picardie	5,38	X		X		
Appilly	Les Prés d'Héronval	prairies humides	CEN Picardie	7,35					
Attichy	La Ferme de l'Arbre	pelouses	Privé	20,46	X				
Auger-Saint-vincent	La Jonnière	marais et étangs	Privé	5,05					
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	prairies humides	Privé	0,82	X		X	X	X
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	pelouses	Commune Privé	18,82	X	X	X		X
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	pelouses	Commune	17,42	X	X	X		X
Baron	Pierre l'Hermitte	landes pelouses	Privé	25,81					
Beauvais	Le Réseau de Carrières de Beauvais	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	1,10	X		X		
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	gîtes à chiroptères	Privé	75,16	X				
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	pelouses	CEN Picardie Commune	11,41	X	X	X		
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	pelouses	Privé	1,18	X				
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	pelouses	Commune	0,41	X		X		X
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	gîtes à chiroptères	CEN Picardie Privé	1,55	X		X		
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	pelouses	CEN Picardie	7,01	X		X		
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	pelouses	Commune Privé	2,24			X		X
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	pelouses	Privé	8,30	X		X		
Blacourt	La Fontaine Modet	marais et étangs	Privé	4,44	X		X		X
Boullarre	Le four à chaux	écosystèmes forestiers	Privé	0,21					
Braisnes-sur-Aronde	Le Marais de Braisnes	marais et étangs	Commune	7,16					
Bresles	Le Marais de Bresles	marais et étangs pelouses	Commune	204,72	X				
Bretigny	Les Prairies de Bretigny	prairies humides	CEN Picardie	15,97	X		X		
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	marais et étangs pelouses	Commune	30,66	X		X		X
Carlepont	Le Bois de la Montagne	gîtes à chiroptères	Commune	30,63	X		X		
Chiry-Ourscamps Passel Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamps	prairies humides	CEN Picardie	9,12	X				
Compiègne	Château Impérial	gîtes à chiroptères	Privé	0	X				X
Creil	Le Coteau de la Garenne	pelouses	Commune	19,22	X		X		X
Dameraucourt	Le Bout du Parc	pelouses	Privé	6,87	X	X			
Ermenonville Fontaine-Chalais	La Mer de Sable	landes pelouses	Privé	45,08					X
Feigneux	Le Coteau du Châtel	pelouses	Commune	3,15	X				X
Fontaine-Lavaganne	Eglise de Fontaine-Lavaganne	gîtes à chiroptères	Commune	0,00					
Fouquénies	Les Coteaux du Thérain	pelouses	Commune	15,58	X	X	X		X
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	marais et étangs pelouses	Commune	27,55	X		X		
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	pelouses	Privé	4,05		X			
Grandru	Le Bois d'Héronval	gîtes à chiroptères	Privé	12,09	X				
Hénonville	Carrière d'Hénonville	gîtes à chiroptères	Privé	2,70	X				
La Lande-en-son	Le Bois de la Lande	gîtes à chiroptères	Privé	9,35					
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	pelouses	Commune	18,97	X	X	X		X
Lavilletterte	Le Plateau et l'Etang	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,83	X		X		X
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	pelouses	Commune	4,42	X		X		
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	marais et étangs	Commune	28,77	X	X	X		X
Machemont	Les Carrières de Machemont	gîtes à chiroptères	Privé	6,74	X				X
Marest-sur-Matz	Le Marais Quint	marais et étangs	Privé	17,35	X	X	X		
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	gîtes à chiroptères	Commune Privé	0,78	X				
Marolles	Le Marais de Bourneville	marais et étangs	Commune	12,76	X		X		X
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	gîtes à chiroptères	Privé	0,11	X				
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	pelouses	Privé	3,68		X	X		
Mesnil-sur-Bulles	La Pelouse de Mesnil-sur-bulles	pelouses	Commune	0,10					

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Monceaux	Le Marais communal de Monceaux	marais et étangs	Commune	64,36	X	X	X		X
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	marais et étangs	Commune	24,05	X				
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	marais et étangs	Commune	8,03	X				
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	marais et étangs	Commune	54,70	X	X	X		
Monneville	Les Carrières aux Renards	gîtes à chiroptères	Privé	1,56	X				
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	gîtes à chiroptères	Privé	1,33	X				
Morienvil	La Carrière de La Couture	gîtes à chiroptères	Privé	0,03	X				
Morienvil Fresnoy-la-rivière	La Pelouse de Pondron	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	4,66	X				
Morlincourt	Les Dix Faulx	prairies humides	Privé	11,34	X				
Morlincourt	Les Prairies de Morlincourt	prairies humides	CEN Picardie	2,16					
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	landes pelouses	Privé	133,50					
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	pelouses	Privé	9,10	X	X	X		X
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	prairies humides	Commune	91,04	X	X	X		
Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	prairies humides	Privé	3,96					
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	prairies humides	Privé	13,33	X		X		
Ormoy-Villers	Bois des Roy	landes marais et étangs	Privé	30,00	X				
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	pelouses	CEN Picardie	0,52			X		
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	landes pelouses	Commune	14,84	X		x		X
Plailly	Le Bois de Morrière	landes pelouses	Privé	61,59	X		X		X
Plailly	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	29,02	X	X			
Plailly Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	21,62	X	X			
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	pelouses gîtes à chiroptères	CD 60 Commune	15,85	X				
Reilly	Le Marais de Reilly	marais et étangs	Privé	28,94	X		X		X
Rhuis	La Pelouse de Rhuis	pelouses	Privé	17,75	X	X	X		
Roberval	La Pelouse de roberval	pelouses	Commune	2,37	X		X		
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	pelouses	Privé	17,37	X	X	X		X
Rouville	Les bruyères de Rouville	landes	Privé	30,33	X		X		X
Sacy-le-Grand	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	37,61	X	X			X
Sacy-le-Grand Monceaux Cinqueux	Le Marais des sources	marais et étangs	Privé	82,93	X	X	X		
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	pelouses	Commune	2,53	X		X		
Saint-Jean-aux-Bois	Le Clos	gîtes à chiroptères	Privé	0,00					
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes de Saint-Martin-le-Noeud	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,61			X		
Saint-Paul	Les Communaux (carpentier)	prairies humides	Privé	22,72	X				
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Les Larris et Tourbières	marais et étangs pelouses	Commune	79,43	X	X	X		X
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	gîtes à chiroptères	Privé	23,24	X		X		
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	pelouses	Commune	8,30					
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	marais et étangs	Commune	7,07	X				X
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	5,91	X	X			X
Tracy-le-Mont	Château d'Ollencourt	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Troissereux	Château de Troissereux	gîtes à chiroptères	Privé	11,83	X				
Varesnes Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	prairies humides	CEN Picardie Fonds de dotation des Conservatoires	91,67	X		X		X
Vauciennes	La Chapelle du hameau Chavres-Chapelle	gîtes à chiroptères	Commune	0,00					
Vauciennes	Eglise Saint-Sébastien de Vauciennes	gîtes à chiroptères	Commune	0,00					
Vez	La Carrière Saint-Mard	gîtes à chiroptères	Privé	1,32	X				
Villers-sur-Auchy	Les Pâtures d'Auchy	prairies humides	Commune	16,24	X	X	X		
Villers-sur-Auchy Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	landes prairies humides	CEN Picardie Commune	27,91	X	X	X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Somme									
Abbeville	La Plume	marais et étangs	CD 80	1,54					
Abbeville	Le Parc de la Bouvaque	marais et étangs	Commune	35,32	X				
Abbeville	Le Marais Saint Gilles	marais et étangs	CELRL Commune	28,48	X	X	X		X
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	pelouses	Privé	0,39	X				
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	pelouses	Commune	2,56					X
Beauval	Le Bois de Milly-fief	gîtes à chiroptères	Privé	3,30	X				
Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	marais et étangs	Commune	79,19	X	X	X	X	X
Bettencourt-riviere	Le Moulin	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	marais et étangs	Commune	23,93	X	X	X		X
Bourdon	Le Marais du Château	marais et étangs	CD 80	19,03	X	X	X		X
Bourdon	Le Marais des Cavins	marais et étangs	CD 80	21,34	X		X		
Bourdon	Le Larry de Bourdon	pelouses	CD 80 Commune	5,11				X	
Boves	Le Mamont	pelouses	Privé	21,59	X				
Boves	Le Marais à Scier	marais et étangs	Commune	34,84					
Boves	Le Rideau de Pavry	pelouses	Commune	2,04	X		X		
Boves	Les Étangs Saint-Nicolas	marais et étangs	Commune	24,55					
Boves	Fortmanoir	marais et étangs	Privé	2,90		X	X		
Boves	RNN - L'Etang Saint-Ladre	marais et étangs	Commune	13,37	X	X	X		X
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	marais et étangs	CD 80	10,73	X		X		
Cappy	Le Marais de Cappy	marais et étangs	Commune	67,61					
Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	pelouses	Commune Privé	10,83	X	X	X		X
Chirmont	La Mûche de Chirmont	gîtes à chiroptères	Privé	0,51	X				
Condé-Folie Longpré-les-Corps-Saints	Eauette	marais et étangs	CELRL	7,69	X		X		
Corbie	Le Larris Sainte Colette	pelouses	CD 80	1,81	X		X	X	X
Corbie Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	marais et étangs	CD 80	39,81	X		X	X	
Demuin	Le Larris communal de Demuin	pelouses	Commune	7,13	X		X		X
Domart-sur-la-Luce	Le Val Moinet	pelouses	Privé	6,94	X				
Doullens	Les souterrains de la citadelle	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X				X
Dury Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	pelouses	Commune	63,45	X	X	X		X
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	marais et étangs	Commune	37,73	X	X			
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	134,8	X				
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	pelouses	Commune	10,92	X				X
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	marais et étangs	CD 80	21,10	X		X		X
Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	marais et étangs	CELRL Commune Privé	143,64	X	X	X		X
Equennes-Eramecourt	Equennes-Eramecourt	pelouses	Commune Privé	7,71	X		X		X
Eronnelle	Le Camp César	pelouses	CD 80	0,98					
Famechon Frémontiers	La Friche Calcicole	pelouses	Commune	1,23	X		X		
Fignières	Le Larris du Brûlé	pelouses	Commune	4,11					X
Fontaine-sur-somme	La Vallée de Sorel	pelouses	Privé	0,68	X				
Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	pelouses	Commune Privé	6,62			X	X	
Fontaine-sur-Somme	Bel Etang	marais et étangs	CELRL	31,31					
Fontaine-sur-Somme	Les Terrains du CELRL	marais et étangs	CELRL	0,91			X		
Fontaine-sur-Somme	Carrière de Fontaine-sur-Somme	gîtes à chiroptères	Privé	0,12	X				
Fouencamps	Le Paraclat	marais et étangs	Etab. public	4,37					
Frise	Etang de Frise	marais et étangs	Commune	58,21					
Frise	La Montagne de Frise	pelouses	Commune	9,76	X	X	X		X
Gamaches	Le Larris de Gamaches	pelouses	Privé	6,11	X				
Gauville	Le Larris du Berger	pelouses	CEN Picardie	1,38	X			X	
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	pelouses	Privé	4,64		X			
Grattepanche	La Montagne des Grès	pelouses	Commune Privé	2,33		X	X		X
Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	gîtes à chiroptères	CEN Pic	0,01	X				
Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	pelouses	Commune	9,30	X	X		X	X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Pâturage	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2016	Animation - valorisation
Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	pelouses	Commune	3,33	X	X			X
Hailles	Le Marais de Hailles	marais et étangs	Commune	22,36	X		X		
Hangest-sur-Somme Condé-Folie	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	pelouses	Commune	20,98	X	X			X
Hiermont	La Mûche d'Hiermont	gîtes à chiroptères	Commune	0,05	X				
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	gîtes à chiroptères	Privé	0,60	X				
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,99	X	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	pelouses prairies humides	CD 80 Commune Privé	27,34	X	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	marais et étangs	Commune	71,19	X	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	marais et étangs	CD 80 CEN Picardie	49,55	X	X	X	X	X
La Faloise	La Piécente	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Lafresguimont-Saint-Martin	Les Cottes	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X				
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	pelouses	Commune Privé	5,61	X	X	X		X
Lanches-Saint-Hilaire	La Muche Communale	gîtes à chiroptères	Commune	0,00			X		
Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	pelouses	Commune	22,19	X			X	
Le Quesne	Le Larris du Quesne	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	2,56	X			X	
Long	Le Marais des Communes	marais et étangs	Commune	71,64	X	X	X		X
Long	La Chaussée du Câtelet	marais et étangs	CD 80	5,93			X		
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	marais et étangs	CELRL	10,22			X		
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés sur la Somme	marais et étangs	CELRL	10,73	X				
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	marais et étangs	CELRL	2,76					
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	marais et étangs	Commune	8,88	X	X	X		
Mareuil-Caubert	Les Quarante	marais et étangs	CELRL	5,33	X				
Mareuil-Caubert	Etang le Maçon	marais et étangs	CD 80 CELRL	10,16	X		X		
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	marais et étangs	Privé	23,07	X		X		
Mareuil-Caubert	Les Marais Communaux	marais et étangs	Commune	72,56	X	X	X		
Mareuil-Caubert	Le Genoive	marais et étangs	CELRL	19,13	X		X		
Mareuil-caubert Abbeville	Les Monts de Caubert	pelouses	Commune Privé	23,60		X			
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	marais et étangs	Commune	11,60	X	X			
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	pelouses	Commune	23,76	X				X
Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	marais et étangs	Commune	40,21	X	X	X		X
Moreuil	Le Marais de Génonville	marais et étangs	Commune	38,76	X	X	X	X	X
Naours	Les Grottes de Naours	gîtes à chiroptères	Commune	0,61	X				
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	pelouses	Privé	4,00	X				X
Péronne	Le Marais de Halles	marais et étangs	Privé	5,31	X	X	X		X
Picquigny	Le Marais de Picquigny	marais et étangs	CD 80 Commune	89,04	X	X	X	X	
Pissy	La Grange à Pissy	gîtes à chiroptères	Privé	0,13	X				
Poix-de-Picardie	Le Bois des Arbrisseaux	gîtes à chiroptères	Privé	5,51					
Pont-Rémy	Le Pâtis	marais et étangs	CD 80 CELRL	2,35	X		X		
Rue	Hôpital de Rue	gîtes à chiroptères	Etab public	0,30	X				
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	pelouses	Commune	8,86	X	X			X
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	pelouses	Commune	14,14	X			X	X
Thennes	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	66,22					
Thézy-Glimont	Le Marais communal de Thézy-Glimont	marais et étangs	Commune	5,40					
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	pelouses	Commune	1,43	X	X	X		
Villers-sous-Ailly Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	pelouses	Commune	14,74	X	X	X		X
Villers-sur-Authie Nampont	Le Marais du Pendé	marais et étangs	CEN Picardie	43,55	X	X	X		X
Yonval	Les Riez de yonval	pelouses	Commune Privé	7,05					
Yzeux	A La Somme	marais et étangs	CD 80	3,85				X	

Les publications scientifiques 2016:

ANANIE C., HAUGUEL J-C., MESSEAN A., REVE M., 2016. L'étrépage, 15 ans de gestion sur la Réserve Naturelle Nationale des landes de Versigny (02). Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Amiens.

MEIRE G., 2016 - Gestion conservatoire des zones humides de Picardie : vers une meilleure prise en compte des Mollusques. MalaCo, 12 : 22-26 [Actes du colloque national de malacologie continentale du 30 et 31 mars 2016 à Barenton-Bugny (Aisne)]

MESSEAN A., ADAM D., CHEYREZY T., GERARD T., GUISLAIN M.-H., MEIRE G., TOP D., 2016. Nouvelles données floristiques récentes sur les sites gérés par le CEN Picardie ; Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie 33, 5-12

MESSEAN A., 2016. Flore d'une vigne à Tulipe sauvage en agriculture biologique en vallée de la Marne à Bonneil (02). Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie 33 : 28-33



Dispositif «Amphicapt»



Decticelle chagrinée



Polygala chevelu

Connaître

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région Picardie.

Cette amélioration des connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion du Conservatoire. Elle a également vocation à être diffusée au-delà du Conservatoire comme en dehors de la région Picardie afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2016

Les premiers inventaires des papillons de nuit réalisés par des bénévoles sur le larris de la Grande Côte à Neuville-Coppegueule ont permis d'observer plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale parmi lesquelles l'Eubolie âpre, l'Eupithécie de la Digitale pourpre et surtout l'Ortholite fortifiée. Cette dernière est une découverte dans la Somme et représente la deuxième station actuellement connue à l'échelle des Hauts-de-France !

A Saint-Aubin-Montenoy, le suivi de l'Anémone pulsatile à l'aide d'un protocole d'échantillonnage et de plusieurs paires d'yeux de bénévoles a permis d'estimer le nombre de pieds sur la station principale entre 236 300 et 305 800. Également, les compléments d'inventaire orthoptères ont permis de retrouver la Decticelle chagrinée et la Decticelle bicolore. Cette dernière n'avait pas été observée depuis 2009. Cette station représente l'une des plus à l'ouest de France, l'espèce étant en limite d'aire de répartition.

La Vallée d'Acon abrite l'une des seules populations connues de Triton crêté en vallée de la Somme. Une estimation de la taille de la population a été réalisée en utilisant les marques ventrales propres à chaque individu. Des nasses flottantes de type « Amphicapt » ont été déposées dans les mares au cours de 8 nuits réparties entre avril et juin. 11 individus ont été identifiés, sur une seule des 5 mares qui composent le site. Ces résultats soulignent la nécessité d'intervenir rapidement pour recréer un réseau de mares favorables à son développement.

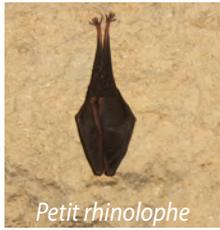
Dans le bois de Boves, le décapage réalisé pour renforcer la population de Gentiane croisettes s'est avéré efficace puisque de nombreuses plantules y ont été observées. 750 pieds ont ainsi été comptabilisés en 2016 contre 336 en 2015. A ces résultats s'ajoute la première observation du Sisymbre couché.

Sur le coteau de Pavry à Boves, la Valérianelle sillonnée a été observée sur un secteur débroussaillé par la conservatrice bénévole du site. Les travaux ont permis de faire progresser les populations de Polygala chevelu et d'Orobanche de la germandrée.

Le Potamot de Fries, observé en 2016 sur le marais de Blangy-Tronville, n'avait plus été revu sur le site depuis 2007. Le site abrite ainsi la seule population picarde de cette espèce et l'une des rares des Hauts-de-France.

Dans le cadre de la mission de développement dans le département de la Somme, des prospections ont été conduites en haute vallée de la Somme. Les recherches portaient notamment sur l'exceptionnelle Ciguë vireuse autrefois connue en plusieurs points de ce territoire mais aucune station n'a pu être retrouvée. En revanche, deux populations d'Orme lisse ont été découvertes à Cléry-sur-Somme et Ham. Outre son intérêt patrimonial, cet arbre caractérise en vallée de la Somme des aulnaies-frênaies originales en comparaison avec les autres végétations qu'il occupe en Picardie. En outre, l'Orme lisse revêt un intérêt en tant qu'espèce menacée sur son aire de répartition dont les populations en limite d'aire (cas de la

Somme) peuvent contribuer à la conservation du patrimoine génétique de l'espèce. Les prospections ont également permis de préciser la répartition de plusieurs espèces patrimoniales encore bien répandues dans la vallée comme le Potamot coloré et la Laiche paradoxale.



Un nouveau site d'hibernation important de chauves-souris a été découvert au pied du coteau conventionné d'Attichy grâce aux indications du propriétaire et à ses travaux d'entretien. En effet, le petit souterrain hébergeait fin 2016 pas moins de 140 Petit Rhinolophe, espèce pour laquelle la Picardie a une forte responsabilité au niveau national.

Ce nouveau site rentre au « top 10 » des sites d'importance pour l'espèce au niveau des Hauts-de-France. Cette espèce est inscrite à la Directive européenne « Habitats Faune, Flore » et classée « assez commune » et « quasi-menacée » en Picardie. Un petit tas de guano a aussi été décelé dans ce souterrain, laissant présager qu'un petit groupe de femelles viennent mettre au monde leurs jeunes en été. Affaire à suivre en 2017...

Le site du Trou Bouilly au Plessis-Brion s'inscrit dans la continuité de la Moyenne Vallée de l'Oise. Il est constitué de deux étangs connus pour accueillir des oiseaux d'eau nicheurs, migrants ou en hivernage (canards, foulques et limicoles essentiellement). A l'occasion d'écoutes et d'observations crépusculaires aux abords des roselières en juin 2016, pas moins de cinq individus de Blongios nain ont été contactés sur les deux plans d'eau. Plusieurs mâles et une femelle avec des comportements territoriaux (chants, poursuites entre mâles) ont été observés, laissant ainsi espérer une reproduction. Le Blongios nain est considéré comme espèce en danger en Picardie tout comme au niveau national. Une autre espèce typique des roselières a également fait l'objet d'une observation sur ce site : la Rousserolle turdoïde, gravement menacée d'extinction en Picardie. Les travaux de restauration de roselières mis en place devraient permettre à terme de conforter l'habitat du Blongios nain et plus généralement du cortège des oiseaux paludicoles.

2016 est également l'année de l'installation d'une plateforme à sternes afin de garantir des conditions de nidification optimales. Sa taille (7m²) et sa situation hors d'eau, à l'abri des prédateurs et des inondations, a permis l'installation des Sternes Pierregarin dès le mois de mai et les premiers comportements de couvaison ont été observés dès début juin. Au maximum, 24 adultes ont été comptabilisés simultanément et la présence de juvéniles a été notée en juillet à en août (jusqu'à 11 poussins).



Dans l'Aisne plus de 15 espèces menacées de la flore et de la faune sont (ré)-apparues sur des sites gérés par le Conservatoire, résultats de travaux de réouverture, pâturage, fauche exportatrice, étrépage.

Sur la tourbière de Laval-en-Laonnois, le Polygale à feuille de serpolet et le Mouron délicat sont réapparues après 50 ans d'absence. Ces deux espèces ont bénéficié d'un étrépage pour la restauration d'habitats de landes. A Versigny était redécouverte la Laïche puce, qui n'avait pas été observée sur le site depuis 1975.

Les travaux de restauration de pelouses sèches à Chevregny ont permis l'apparition de l'Orchis homme pendu. Le Fadet de la Mélisque, la Zygène de la Coronille, papillons rares de coteaux calcaires, s'y sont installés.

Ces mêmes actions menées sur d'autres sites se sont soldées par des résultats positifs sur la flore avec la découverte du Barbon pied-de-poule à Paissy ou encore de la Vesce jaune à Vierzy.

Suite à l'entretien de sentiers à Fère-en-Tardenois, a été découverte la Jasione des montagnes, nouvelle pour le site. A Rocourt-saint-Martin, la Mâche à fruits velus est apparue suite au pâturage bovin (espèce non observée en Picardie depuis plus de 60 ans). La Grassette commune a été revue au marais de Lhuys sur un layon fauché, près de 20 ans après sa dernière mention.

Dans la Brie du sud de l'Aisne, aux Bois-Brûlés de Reuilly, la Centenille naine et la Salicaire à feuilles d'hyssope sont apparues sur un chemin réouvert, tandis que le pâturage a permis le développement de la Sauge verveine sur le coteau d'Époux-Bézu.

Interventions, colloques et séminaires :

FRIMIN D. et GERARD T., 2016 – Destruction du marais de Comporté (Urcel, Aisne) : exemple d'une procédure administrative ayant abouti à une restauration pérenne des milieux. Colloque « Réparer la nature ? L'exemple des milieux humides ». Conseil départemental du Finistère, Forum des marais atlantique. Brest, 3-4 février 2016

GERARD T., 2016 – Ornières et mares temporaires du camp de Sissonne - CENZUB - 94^e RI. Intérêt écologique et problématiques de gestion. 4^e conférence faune régionale sur l'étude de la faune sauvage - Picardie Nature. Crépy-en-Valois, 26 novembre 2016.

HAUGUEL J.C. et MESSEAN A., 2016 – Les sources pétrifiantes dans le département de l'Aisne. Premières rencontres de botanique des Hauts-de-France. Conservatoire botanique national de Bailleul. Saint-Michel-en-Thiérache, 13 octobre 2016.

LEBRUN J., 2016 – Phytosociologie et conservation des aulnaies tourbeuses de la haute vallée de la Somme (France). Colloque Végétations et Conservation de la nature. A la mémoire de Jean-Marie Géhu (1930-2014). Société Française de Phytosociologie, Ministère de l'Environnement de l'énergie et de la Mer, Conseil départemental des Côtes-d'Armor et ViVarmor Nature. Saint-Brieuc 6 octobre 2016.

LEGLISE L., 2016 – Restauration et maintien des milieux ouverts sur les terrains militaires : Pastoralisme sur le camp d'entraînement de Sissonne. Séminaire international du programme LIFE Défense Nature 2mil. Nîmes, 28-30 juin 2016.

MEIRE G., 2016 – Réponse des plantes messicoles au retour des activités agropastorales : des enjeux actuels hérités du passé. Premières rencontres de botanique des Hauts-de-France. Conservatoire botanique national de Bailleul. Saint-Michel-en-Thiérache, 13 octobre 2016.

Journée naturaliste sur le camp de Sissonne-CENZUB-94°RI en juillet 2016

Le 9 juillet 2016 a été organisé en collaboration avec les autorités militaires une journée d'inventaires naturalistes sur le camp. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la convention de partenariat entre le Ministère de la Défense, le camp de Sissonne – CENZUB 94°RI et le CEN Picardie afin de préserver le patrimoine naturel remarquable présent sur le camp.

Une trentaine de salariés ou adhérents naturalistes spécialisés des Conservatoires limitrophes à celui de Picardie nous ont aidés à prospecter un secteur de 180 hectares mêlant pelouses calcaires, chemins sur craie, ornières et boisements.

Cette journée a permis de prospecter des secteurs du camp jamais inventoriés jusqu'alors (ou de manière très partielle), afin de récolter des données faune/flore de base, d'étudier certains groupes mal connus, le tout afin de pouvoir envisager une gestion écologique avec les autorités du camp sur ce nouveau périmètre.

Le bilan est remarquable, avec plus d'une centaine d'espèces de plantes, dont 25 patrimoniales, au premier rang desquelles on trouve le Gaillet glauque, la Gentiane croisettes, la Limoselle aquatique, l'Œillet des chartreux ou encore le Sisymbre couché.

Concernant l'entomofaune, 9 groupes ont été au moins en partie étudiés pour plus de 130 espèces. Près d'une dizaine de papillons de jour menacés en région ont été notés comme l'Azuré du Serpolet dont le camp héberge l'unique population régionale. Dans les autres groupes d'insectes, le Dectique verrucivore ainsi que des syrphes (diptères) découverts sont tout aussi révélateurs de l'enjeu de conservation de ce secteur du camp. Des observations de Pélodyte ponctué et du Branchippe de Schaeffer ont permis de compléter les données sur le réseau des milieux temporairement en eau du camp.

L'observation la plus surprenante est celle d'une sésie, un papillon connu que de quelques départements du pourtour méditerranéen, la Sésie de Montpellier (*Chamaesphex bibioniformis*), qui se développe sur l'Euphorbe de Séguier.

Etude Chauves-souris dans le Noyonnais

Les massifs forestiers du Noyonnais abritent cinq des dix sites d'hibernation de chauves-souris les plus importants en terme d'effectif de la région Hauts-de-France. Selon les connaissances actuelles, la carrière de Béhéricourt, site conventionné et protégé depuis 2009, est le site d'hibernation le plus important de la nouvelle région avec jusqu'à 1201 individus dénombrés lors de l'hiver 2015-2016.

Le Petit Rhinolophe est l'espèce principalement contactée, cependant les connaissances restent fragmentaires sur les populations estivales et notamment les colonies de mise-bas. Certaines sont connues, notamment pour le Petit Rhinolophe, mais ne correspondent pas aux effectifs connus en hivernage. Picardie Nature et le Conservatoire de Picardie ont donc uni leurs efforts et leurs réseaux de bénévoles autour de cette problématique en juin 2016.

Des prospections de cavités, de bâtiments, des captures au filet japonais et des poses d'enregistreurs ont donc rythmé une semaine d'étude commune aux deux structures. L'étude a mobilisé plusieurs salariés ainsi que de nombreux bénévoles, représentant 280 heures de temps salarié et 630 heures de temps bénévole.

L'étude a permis la découverte de 4 nouvelles colonies de Petit Rhinolophe totalisant 331 individus et a ainsi atteint un de ses objectifs. La principale colonie a été découverte dans un bâtiment forestier de la commune de Béhéricourt, avec 298 individus, soit l'une des plus importantes du nord de la France. De petites colonies satellites pour la même espèce ont également été confirmées dans les cavités souterraines (aménagées ou non), renforçant ainsi l'intérêt de leur préservation. Au total, pas moins de 707 individus de petits rhinolophes ont été dénombrés sur l'ensemble des colonies connues et découvertes au cours de cette étude.



L'Œillet des Chartreux



Le Pélodyte ponctué



La Sésie de Montpellier



Le Petit Rhinolophe

Etudes reptiles dans l'Oise

En 2016, deux stages concernant l'étude et l'estimation de taille de populations de trois espèces de reptiles menacés ont été encadrés dans l'Oise. L'un concernait le Lézard des souches au sein du réseau de landes du massif forestier d'Ermenonville et l'autre la Vipère péliade et la Coronelle lisse au marais de Bresles et au Mont César à Bailleul-sur-Thérain dans le Clermontois.

Le Lézard des souches est considéré comme menacé dans une majorité des régions situées sur la bordure nord-ouest de son aire de répartition. La région des Hauts-de-France est directement concernée car ce lézard y connaît une évolution défavorable (perte d'habitats, isolement des populations). Cette situation a conduit à l'inscrire sur la nouvelle liste rouge régionale picarde comme « espèce vulnérable ».

Une étude spécifique a été mise en place sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France et plus précisément sur la population de la Haute-Chaume en forêt domaniale d'Ermenonville. Le principal objectif de cette étude était d'établir un état de conservation de cette population et de ses habitats (complexes de landes, de pelouses sabulicoles et de lisières). De par son écologie, le Lézard des souches semble en effet être un bon indicateur de l'état de conservation des landes et de la fonctionnalité du réseau. L'estimation des effectifs a été effectuée par un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) ne nécessitant pas de marquage physique ni même de manipulation dans la majorité des cas : la reconnaissance individuelle se fait par la photographie des patrons dorsaux, propres à chaque individu. Les résultats indiquent une population très réduite comprise entre 33 et 72 individus.

Cette estimation est confirmée par la réalisation de comptages d'individus par transects qui a permis l'observation de 40 individus différents au minimum. La taille de population apparaît donc comme critique pour la viabilité de l'espèce à long terme au sein de ce secteur. Ces résultats ont permis de proposer un plan d'actions à l'échelle de cette population mais aussi élargi à l'ensemble du réseau de landes du sud-est de l'Oise. Dès l'automne 2016, des opérations de gestion des landes ont été engagées sur le site en faveur du Lézard des souches.

La Vipère péliade connaît une forte régression dans le nord-ouest de la France et est considéré comme « en danger » dans les récentes listes rouges régionales de Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Au niveau national, la vipère est désormais classée au rang des espèces vulnérables au même titre que certaines espèces emblématiques comme le Lézard ocellé. L'espèce est connue de longue date de deux sites, les marais de Bresles et le Mont César.

Sa présence est confirmée régulièrement sans pour autant avoir d'information sur l'importance et la viabilité de ces populations. Une étude utilisant la Capture-Marquage-Recapture a été mise en place afin d'évaluer la taille des populations. La méthode CMR nécessite de capturer les individus (différentes données sont relevées par la même occasion comme le poids, la taille, le sexe...) et de photographier la tête dont les motifs et la disposition des écailles sont uniques. Ces caractéristiques servent de marquages.

A ce jour, 63 vipères péliades et 18 coronelles lisses ont été capturées essentiellement sur le marais de Bresles où les populations semblent importantes, mais restent néanmoins localisées sur certaines zones. La présence de juvéniles (12% des captures) montre une certaine dynamique de la population. Chez les adultes, le sex-ratio semble relativement équilibré et la diversité de taille laisse espérer des classes d'âge diversifiées.

Ces différents paramètres sont encourageants quant au maintien de l'espèce sur ce site sur le long terme. L'étude a également permis d'acquérir de nouvelles données sur les autres espèces de reptiles dont le rare Lézard des souches, également présent.

Au total 6 espèces de reptiles sont connues sur les Marais de Bresles, ce qui en fait un site majeur au niveau régional pour l'herpétofaune.



Le Lézard des souches



La Coronelle lisse



Motifs et disposition des écailles permettant l'identification de la Vipère péliade

Quelques chiffres :

250 espèces de flore recensées sur le Marais communal de Morcourt et
170 espèces de papillons de nuit dont **6** d'intérêt patrimonial

40 espèces de plantes d'intérêt patrimonial

113 pieds fleuris d'Orchis négligée sur l'ensemble du marais



Le Selin à feuilles de Carvi



Le Vertigo de Des Moulins



L'Aeschna isocèle



Sondage du sol à la tarière pédologique

Actualisation des diagnostics écologiques

Jusqu'à présent assistant scientifique dans le cadre de contrats Natura 2000, le Conservatoire de Picardie est depuis 2015 gestionnaire du **marais communal de Morcourt**, qui s'étend sur plus de 40 hectares.

De nombreux inventaires ont été menés en 2016 dans le cadre de l'élaboration du premier plan de gestion du site, avec notamment la présence d'un stagiaire dédié à l'étude de la flore. Les prospections botaniques ont permis de redécouvrir la Grande Douve sur le site, non observée depuis 2003. Cette découverte est directement liée à la réouverture du marais (déboisement et essouchage de peupliers, fauche et maintenant pâturage) entreprise depuis 2008 dans le cadre de deux contrats Natura 2000. Les inventaires ont également permis de mettre en évidence la large répartition sur le site de plusieurs espèces de grand intérêt patrimonial telle que l'Orchis négligée, l'Orchis incarnée, le Peucedan des marais, toutes trois protégées, le Selin à feuilles de Carvi et le Laiteron des marais. Deux algues characées (grandes algues d'eau douce) peu observées en région ont été identifiées : *Chara aspera* et *Chara contraria*.

Côté faune, deux espèces menacées ont été découvertes cette année : la Cordulie à corps fin, libellule protégée à l'échelle européenne, et la Phalène sagittée, papillon de nuit emblématique des marais des Hauts-de-France. Enfin, de nombreuses observations de la Vipère péliade ont été faites durant 2016, montrant sa grande présence sur ce secteur de la vallée de la Somme que ce soit sur les marais ou les coteaux situés aux alentours.

Depuis 1988, la gestion conservatoire de la Réserve naturelle de l'**Etang Saint-Ladre à Boves** s'attache à restaurer et entretenir une diversité de milieux représentatifs des marais tourbeux alcalins.

Sous l'effet du contexte naturel (hygromorphie, nature des sols...) et des actions menées, le site présente aujourd'hui un certain équilibre entre milieux ouverts et boisés, aquatiques et terrestres, sur lesquels se développe une diversité d'habitats remarquables au regard de la surface restreinte du site (13,37 ha). 37 types de végétation, dont 16 menacés, ont été recensés en 2016 dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.

L'exceptionnelle richesse odonotologique du site traduit la diversité des milieux aquatiques. 44 espèces de libellules ont ainsi été observées ces dernières années sur les 61 que compte la Picardie. L'enjeu du site s'est renforcé en 2016 avec la première observation de l'Aeschna isocèle qui figure parmi les libellules les plus rares et menacées de Picardie. On citera également l'observation de la Leucorrhine à gros thorax qui n'avait plus été revue depuis les phénomènes de dispersions massives observés en 2012. Si le groupe des characées était autrefois peu abondant sur la réserve, il occupe aujourd'hui de vastes surfaces grâce aux travaux de restauration et de diversification des pièces d'eau. 7 espèces ont été recensées en 2016. Deux d'entre elles sont particulièrement rares : *Chara intermedia* et *Nitella syncarpa*.

Au sein des prairies humides, les résultats de la gestion pastorale sont satisfaisants avec une diversification du cortège floristique. 19 espèces de criquets et sauterelles s'y développent également dont plusieurs espèces d'intérêt patrimonial telles que le Criquet palustre, le Criquet ensanglanté, le Tétrix des vasières ou encore la Courtilière. L'évaluation des actions visant à renforcer la population de Gentiane des marais est satisfaisante. Si la population reste très fragile, la répartition et les effectifs progressent. 100 pieds ont été comptabilisés en 2016.

Les inventaires de papillons de nuit ont permis de confirmer la présence d'espèces remarquables comme la Noctuelle des roselières, la Nonagrie du Phragmite ou encore la Phalène sagittée. Sur la base d'un premier inventaire réalisé en 2009, deux espèces de mollusques terrestres (Vertigo étroit et Vertigo de Des Moulins) et trois aquatiques (Planorbe naine, Planorbine cloisonnée, Pisidie des marais) ont été recherchées dans 144 placettes réparties sur le territoire de la réserve naturelle.

Egalement, le renouvellement du plan de gestion a permis d'améliorer la connaissance sur les sols qui composent la réserve naturelle. 31 sondages pédologiques ont été réalisés à la tarière pour établir une première caractérisation des sols et évaluer les potentialités d'expression des végétations associées aux sols tourbeux.

Des mousses et des lichens partout en région

Bilan des excursions de lichénologues et bryologues flamands dans le Laonnois

En septembre 2016, un groupe d'une douzaine de spécialistes Flamands et Hollandais du *Vlaamse Werkgroep Bryologie en Lichenologie (VWBL)* ont prospecté plusieurs sites gérés par le Conservatoire dans le Laonnois.

De très intéressantes découvertes ont été réalisées sur le Grand-Marais de Liesse, les landes de Montaigu et de la Chambrette à Mauregny, sur les pelouses et falaises d'Oeuilly, ainsi qu'au marais de Cessières. Ainsi, près de 200 espèces de lichens et 150 espèces de bryophytes (mousses et hépatiques) ont été relevées au total. Plusieurs d'entre elles sont remarquables avec par exemple à la Chambrette les lichens *Chaenotheca xyloxena*, très rare et menacé d'extinction en France ou *Fuscidea pusilla*, espèce nouvelle pour la France.

Du côté des mousses, notons la découverte au marais de Liesse de *Cephaloziella hampeana*, jamais cité en Picardie jusqu'alors. A Cessières, a été redécouverte *Straminergon stramineum*, pleurocarpe des tourbières acides non revue sur le site depuis 1970.

Intérêt de la flore bryophytique de l'ancienne carrière de la ROCAMAT à Saint-Vaast-les-Mello

Des inventaires succincts de la bryoflore et des lichens ont été réalisés au printemps 2016 sur la partie désaffectée de la carrière de la ROCAMAT, dont l'exploitation a cessé depuis plusieurs dizaines d'années.

Les caractéristiques physiques et écologiques de l'ancienne carrière sont remarquables (présence de blocs de calcaire dur à tendre), que l'on peut distinguer par les parois hyperthermophiles (exposées sud et ouest, absence de boisement, parties sommitales et corniches) et les parois fraîches (exposition nord, ombragées, parties basses des parois parfois même un peu encaissées).

Près de 60 espèces de mousses et hépatiques ont été relevées, quasi exclusivement sur les blocs calcaires.

Ce bilan limité à une petite superficie de prospection est tout à fait remarquable, d'autant plus que plusieurs de ces espèces ont un fort intérêt patrimonial au niveau régional et un intérêt phytogéographique remarquable.

Parmi les espèces à plus fort enjeu, notons la présence de la Southbye noirâtre, rare et vulnérable en Picardie, peu fréquente en France. La Riccardie divisée, très rare et vulnérable en Picardie, est une espèce plus classique des bas-marais alcalins. Sa présence ici sur paroi calcaire fraîche est très originale. Plusieurs petites acrocarpes remarquables sont présentes dans les anfractuosités rocheuses (*Tortelles*, *Pixies*, *Grimmies*).

Etude des bryophytes sur la Réserve de l'Étang Saint-Ladre

La Réserve naturelle de l'Étang Saint-Ladre est connue depuis les années 1970 pour sa richesse bryologique, notamment les sphaignes qui ont fait l'objet de plusieurs cartographies.

A l'issue d'un inventaire réalisé en 2016 en partenariat avec le Conservatoire Botanique national de Bailleul, l'évolution des peuplements de sphaignes sur quatre décennies a ainsi pu être décrite. En l'état des connaissances, la réserve naturelle abrite la deuxième plus grande richesse sphagnologique de la vallée de la Somme avec 11 espèces citées au total. Par ailleurs, le site présente l'originalité d'abriter l'une des seules populations des Hauts-de-France de *Sphagnum teres*.

Cette diversité s'est développée à la faveur des travaux de gestion menés sur les tremblants de l'étang Saint-Ladre qui depuis les années 2000 visent à restaurer et à maintenir un équilibre entre milieux boisés et ouverts. Ainsi, coexistent des espèces sensibles à la lumière comme *Sphagnum palustre*, *Sphagnum fimbriatum* et *Sphagnum squarrosum* et des espèces héliophiles telles que *Sphagnum fallax*, *Sphagnum teres* ou encore *Sphagnum angustifolium*. Si les sphaignes avaient significativement régressé suite à l'intrusion des eaux de l'Avre dans la réserve naturelle lors des épisodes de crues de 2001, les peuplements se sont progressivement reconstitués soulignant une certaine résilience de la plupart des espèces.



Sphaignes sur tremblants sur la réserve de l'Étang Saint-Ladre



Corniche à *Tortella* spp. et *Grimmia* spp.



Visite des lichénologues et bryologues flamands dans l'Aisne

Quelques chiffres :

480 espèces de bryophytes connues en Picardie parmi lesquelles **71** sont considérées comme disparues de la région.

139 sont menacées de disparition à plus ou moins long terme.

En savoir plus : <http://www.cbnbl.org/ressources-documentaires/referentiels-et-outils-de-saisie/Referentiels/article/Inventaire-des-bryophytes-de>

Etudes des mares des forêts domaniales de Compiègne, Laigue, Ourscamp-Carlepont et Halatte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a été sollicité en 2016 par l'Office national des forêts pour mener des inventaires sur certaines mares en forêts domaniales.

Les inventaires sur la **forêt d'Halatte** ont concerné la flore vasculaire, les batraciens et les odonates. 24 mares ont fait l'objet de ces relevés.

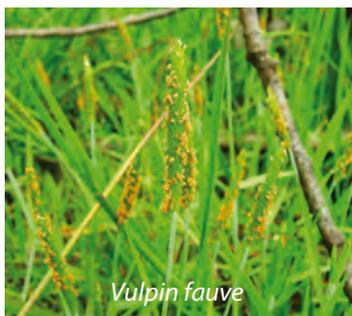
Plus de 145 taxons de la flore vasculaire ont été identifiés. Sur chaque mare, un coefficient d'abondance-dominance a été affecté par taxon afin de pouvoir évaluer sur le long terme la dynamique de la végétation. 21 taxons patrimoniaux ont été mis en évidence parmi lesquels notamment le Vulpin fauve, la Callitriche à crochets et la Catabrose aquatique.

A l'aide d'Amphicaptis (seau modifié pour capturer passivement des amphibiens) et d'un troubleau, la présence du Triton crêté a été détectée sur 4 mares. Quant à l'Alyte accoucheur, il est aussi présent sur au moins 4 mares.

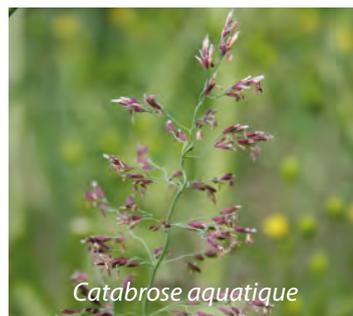
13 espèces de libellules ont été observées mais les conditions climatiques n'ont pas permis de réaliser un inventaire s'approchant de l'exhaustivité. Aucune espèce remarquable ne fait partie de cette liste.



Caricaie en bord de mare restaurée



Vulpin fauve



Catabrose aquatique



Alyte accoucheur

Quelques chiffres :

En Forêt de Halatte :

24 mares prospectées

145 espèces de flore identifiées dont

21 espèces patrimoniales

13 espèces de libellules

En Forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps-Carlepont :

96 mares prospectées

264 espèces de flore identifiées

Commencé en 2015, l'inventaire des mares **des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp-Carlepont** s'est poursuivi en 2016 avec quelques compléments flore et surtout un inventaire des libellules sur les mares de la forêt de Compiègne.

Ce projet multipartenarial piloté par l'Office national des forêts s'inscrit dans le cadre de la rédaction de fiches de gestion sur 96 mares de ces trois forêts. Ces inventaires ont permis d'associer les personnels de l'Office national des forêts (flore, odonates et batraciens/reptiles), ceux du Conservatoire botanique national de Bailleul (bryophytes et characées), du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (flore, odonates et batraciens/reptiles) et le permanent et les bénévoles de l'Association des Entomologistes de Picardie (coléoptères aquatiques principalement).

En regroupant l'ensemble des relevés des partenaires, 264 plantes vasculaires ont été notées parmi lesquelles l'Utriculaire naine classée « En danger » en Picardie mais aussi 7 autres espèces classées « Vulnérable » comme le Vulpin fauve.

Concernant les Amphibiens, le Triton crêté est présent sur 30 mares et la Rainette verte sur 49 mares. Une station inédite d'Alyte a été découverte dans la partie sud du massif de Compiègne.

Ce qui ressort pour les odonates, c'est l'importance des mares de ces forêts pour la conservation à l'échelle de la Picardie du Leste dryade présent sur 32 mares.

Le Conservatoire d'espaces naturels épaulera en 2017 l'Office national des forêts pour la finalisation du plan de gestion de ces mares.

Etude de préfiguration d'une boîte à outils d'indicateurs des zones humides et suivi agro-écologique des prairies humides

La problématique de la conservation des zones humides est un enjeu majeur des politiques des Agences de l'eau, notamment dans le cadre du 3^{ème} plan national d'action en faveur des zones humides. La préservation des zones humides se trouve en effet à la confluence des enjeux en termes de biodiversité, de services écosystémiques majeurs dont la prévention des risques pour les biens et les personnes.

L'évaluation des actions est au cœur des exigences des politiques publiques et celle de la préservation des zones humides n'échappe pas à cette règle. Suivant la même logique que d'autres programmes (RhoMéo, LigéO par exemple) lancés ces dernières années dans d'autres bassins hydrographiques, l'Agence de l'eau Artois-Picardie a souhaité engager un programme visant le développement de méthodologies d'évaluation et de suivi des zones humides.

En 2016, les Conservatoires de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais et d'autres structures comme le Forum des Marais Atlantiques, le GON, Picardie Nature ou le CBNBI, ont donc joint leurs efforts pour contribuer aux réflexions préalables à l'émergence d'une « boîte à outils » suivant deux axes principaux :

- évaluation des zones humides à l'échelle du bassin (qualitatif et quantitatif) ;
- évaluation des travaux en zones humides, par l'émergence d'un panel d'indicateurs répondant à des problématiques particulières.

En particulier, le Conservatoire s'est vu confié un premier travail visant à proposer une typologie de zones humides permettant de définir le domaine de validité des différents indicateurs à l'étude. Au-delà des groupes de travail mis en place, des tests de terrain ont été engagés afin d'évaluer la faisabilité de mise en œuvre des protocoles et de constituer un premier jeu de données permettant de calculer les indicateurs proprement dits en fonction de différentes situations représentatives du bassin. Dans le cas de la flore et des sols, ce travail a consisté à transposer les indicateurs développés dans d'autres bassins en appliquant les méthodes existantes. Dans le cas des invertébrés (papillons de nuit, coléoptères aquatiques, odonates), il s'agissait d'adapter des outils existants, voire d'en créer de nouveaux adaptés au contexte du bassin Artois-Picardie.

A ce stade de l'étude, les tests de terrain n'ont été menés que ponctuellement sur quelques sites et il est prévu d'amplifier le déploiement de ces tests selon un échantillonnage spécifique au cours des années 2017 et 2018 pour arrêter une liste définitive d'indicateur consolidés.

Dans le cas particulier des prairies humides de la moyenne vallée de la Somme (entre Corbie et Abbeville), un travail plus conséquent a pu être engagé à travers le Plan de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) soutenu lui aussi, entre autre, par l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Ainsi, les mêmes indicateurs floristiques (niveau trophique, niveau d'engorgement, indice de diversité) ont pu être plus largement confrontés à la réalité du terrain dans un objectif d'évaluation des mesures agro-environnementales. En complément, de nombreux relevés pédologiques ont permis de tester une méthode de caractérisation du niveau hydrique de ces prairies qui pourrait lui aussi constituer un indicateur d'état du caractère humide des parcelles. Enfin, un indicateur basé sur les populations de deux espèces d'orthoptères hygrophiles (*Stetophyma grossum* et *Conocephalus dorsalis*) a été ébauché et les premiers relevés tendent à valider son intérêt pour traduire l'intensité des pressions pastorales sur les prairies et milieux humides associés (bas-marais, mégaphorbiaies).



Pâturage bovin en zone humide

Quelques chiffres :

Boîte à outils « indicateurs »

- 6** types de zones humides proposés (typologie SDAGE adaptée)
- 4** protocoles testés
- 4** indicateurs biotiques (flore/faune)
- 1** indicateur abiotique (sol)

Plan de maintien de l'agriculture en zone humide

Un territoire de **5 500** ha

- 18** exploitations agricoles
- 52** parcelles échantillonnées
- 139** relevés phytosociologiques
- 8** indicateurs testés dont :
 - 6** indicateurs biotiques (flore/faune)
 - 1** indicateur abiotique (niveau hydrique des prairies)
 - 2** indicateurs agronomiques

Quelques chiffres :

251 042 données faune et flore transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle

152 287 données flore transmises au Conservatoire botanique national de Bailleul

101 128 données faune transmises à Picardie Nature

28 lots de données à des tiers pour **23** structures différentes (tous thèmes confondus)

10 mises à disposition de données aux partenaires financiers



Capitalisation et diffusion de la connaissance

L'année 2016 a été marquée par plusieurs avancées importantes avec notamment le lancement d'un nouveau système d'information géographique.

Basé sur une architecture open source sous PostgreSQL et couplé au logiciel SIG QGIS, ce nouveau système offre de nombreux avantages vis-à-vis de l'ancien système (Mysql – ArcGis). Tout d'abord la puissance de calcul offerte par PostgreSQL permet à notre pôle SIG d'effectuer de nombreux traitements, croisement d'informations, requêtes avancées, jusque-là assez chronophages et désormais bien plus simples dans leurs mises en place et totalement automatisables.

En plus de ce nouveau « moteur » nous avons doté notre système d'un tout nouveau panel d'interfaces. Plus ergonomiques et homogénéisées elles offrent un meilleur confort d'utilisation pour nos utilisateurs en leur permettant une navigation plus fluide entre les différents modules qui composent notre base de données.

Dernière brique de ce projet, le Conservatoire s'est doté d'un nouveau logiciel d'analyse de données géographique (SIG) et de production cartographique en retenant le logiciel QGIS. Il s'agit là d'un logiciel également open source et en passe de devenir le plus populaire tant au niveau national qu'au sein du réseau des Conservatoires. A la fois gratuit, puissant, et doté de très nombreuses fonctionnalités, il offre des possibilités d'analyses avancées tout en proposant des rendus cartographiques de très bonne qualité.

Bien entendu, ce genre de migration logiciel complète a nécessité un accompagnement fort à notre équipe afin de lui permettre une adaptation la plus simple possible. L'ensemble des salariés a pu ainsi bénéficier d'une formation adaptée à leur cœur de métier et dispensée par notre nouvelle chargée de SIG (Marie Héraude). Une attention toute particulière a été également apportée tout au long de l'année afin de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées.

Grâce à cette nouvelle architecture, notre pôle SIG est désormais en mesure de se lancer dans de nouveaux développements avec notamment pour 2017 le projet d'un module « Tableau de bord et indicateurs ». Ce module aura pour fonction non pas la collecte de nouvelles informations mais bien l'analyse et le croisement de données présentes dans l'ensemble des thèmes traités par notre base.

Répondant à la fois aux demandes de nos partenaires mais également indispensable au suivi des réalisations du Conservatoire, ce module devrait nous permettre de générer de façon bien plus dynamique tout un ensemble de tableaux de synthèse et d'indicateurs clés.

2016 : un nouveau module d'export

Le Conservatoire a également encadré en 2016 un stage de Master 2 visant, entre autre, la production d'un module d'export de données naturalistes. Ce dernier permet le moissonnage et la mise en forme automatique des données sous de multiples formats, dont le nouveau format national « INPN – Occurrence de Taxon » retenu dans le cadre du protocole d'échange SINP. Ce travail a pu être mis immédiatement en application dans le cadre de notre partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, permettant l'export de nos données et leur mise à disposition de l'INPN (inventaire national du patrimoine naturel).

Le travail de grande qualité fourni par Loïc Martel dans le cadre de son stage au sein du Conservatoire lui a également permis d'acquérir de nouvelles compétences, aujourd'hui mises à profit chez nos amis belges. Nous lui souhaitons de belles réussites dans son nouvel environnement professionnel.

Protéger

Cet espace naturel est préservé par
Conservatoire
d'espaces naturels
Picardie

Quelques chiffres :

16 nouveaux sites gérés soit
181,40 ha de plus

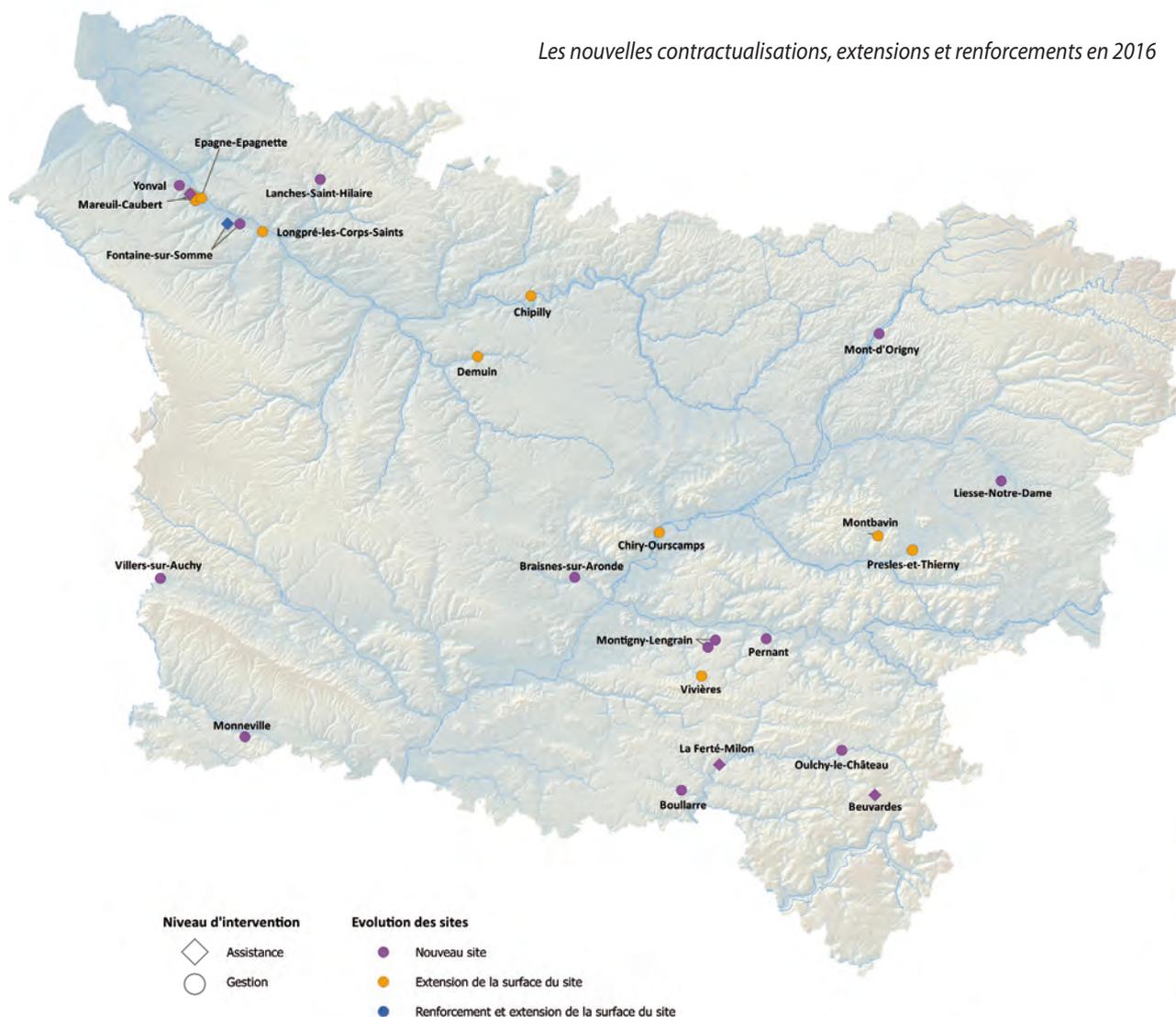
12 sites étendus soit
92 ha

1 site naturel à la maîtrise foncière
renforcée

Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux de Picardie. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se développe afin de pouvoir préserver de vieilles forêts.

La Maîtrise foncière et d'usage

Les nouvelles contractualisations, extensions et renforcements en 2016



Nouveaux sites, extensions et renforcement 2016

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Superficie gérée en ha	Evolution 2016
Aisne	Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Convention	39,1	extension (+4,634)
Aisne	Presles-et-Thierry	Les Chichérons	Convention	63,2	extension (+53,32)
Aisne	Vivières	La Pelouse de Longavesne	Bail Emphytéotique Convention	9	extension (+ 0,3888)
Oise	Chiry-Ourscamps Passel Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamps	Acquisition	9,1	extension (+3,426)
Somme	Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	Bail Emphytéotique Convention	10,8	extension (+2,7922)
Somme	Condé-Folie Longpré-les-Corps-Saints	Eauette	Convention	7,7	extension (+0,4028)
Somme	Demuin	Le Larris communal de Demuin	Convention	7,1	extension (+2.7650)
Somme	Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	Bail Emphytéotique Convention Convention AG* Prêt à usage	143,6	extension (+11,9604)
Somme	Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	Convention Prêt à usage	6,6	renforcement et extension 2016 (+4,874)
Somme	Mareuil-Caubert	Etang le Maçon	Convention	10,2	extension (+0,4418)
Somme	Mareuil-Caubert	Le Genoive	Convention	19,1	extension (+5,2909)
Somme	Mareuil-Caubert	Les Quarante	Convention	5,3	extension (+1,6286)
Aisne	Beuvarde	Les prairies de Beuvarde	Convention AG*	1,6	Nouveau
Aisne	La Ferté-Milon	Le Marais Communal	Convention AG*	13,5	Nouveau
Aisne	Liesse-Notre-Dame	Le Marais Nivart	Convention	3,7	Nouveau
Aisne	Mont-d'Origny	La falaise Bloucard	Bail Emphytéotique	6,7	Nouveau
Aisne	Montigny-Lengrain	La fontaine Saint Martin	Convention	9,1	Nouveau
Aisne	Montigny-Lengrain	Carrière de Banru	Convention	0,6	Nouveau
Aisne	Oulchy-le-Château	Le Marais des Crouttes	Convention	9,5	Nouveau
Aisne	Pernant	Le Roc Pottier	Convention	0,5	Nouveau
Oise	Monneville	Les Carrières aux Renards	Convention	1,6	Nouveau
Oise	Boullarre	Le four à chaux	Bail Emphytéotique	0,2	Nouveau
Oise	Braisnes-sur-Aronde	Le Marais de Braisnes	Convention	7,2	Nouveau
Oise	Villers-sur-Auchy	Les Pâtures d'Auchy	Convention	16,2	Nouveau
Somme	Fontaine-sur-Somme	Bel Etang	Convention	31,3	Nouveau
Somme	Lanches-Saint-Hilaire	La Muche Communale	Convention	0	Nouveau
Somme	Mareuil-Caubert	Les Marais Communaux	Convention AG*	72,6	Nouveau
Somme	Yonval	Les Riez de yonval	Convention	7,1	Nouveau

AG* : Convention d'assistance à la gestion

Zoom sur quelques nouveaux sites

Dans l'Aisne

En 2016, 6 nouveaux sites ont été contractualisés en gestion et 2 en accompagnement de gestion.

Les communes de Mont d'Origny et Origny-Sainte-Benoîte nous ont ainsi confié la gestion par bail emphytéotique de la Falaise Bloucard. Ce vaste coteau, qui domine la haute vallée de l'Oise, héberge probablement les plus importantes populations de Sesslerie bleuâtre des Hauts de France et de très originales végétations d'éboulis sur craie.

A Montigny-Lengrain, une convention de 10 ans a été signée avec le propriétaire du travertin de la Fontaine Saint-Martin, site naturel qui est également l'un des plus originaux du département de l'Aisne. Une autre convention a été signée sur cette même commune pour la préservation d'une carrière souterraine qui héberge le Petit-Rhinolophe et non loin de là, à Pernant, une première convention a été signée avec les propriétaires d'une parcelle du Roc Pottier, pelouses de grand intérêt menacée par les véhicules à moteur et le développement des pins.

Dans les Marais de la Souche, le réseau de sites gérés compte de nouvelles parcelles d'intervention à forts enjeux sur Liesse-Notre-Dame.

A Montbavin, les premières actions de gestion sur la pelouse du Mont Violette au profit notamment de la Phalangère rameuse sont rendues possibles grâce à l'extension du partenariat avec la commune.

Les marais communaux de la Ferté-Milon et d'Oulchy-le-Château rejoignent également le réseau des sites d'intervention du Conservatoire en vallée de l'Ourcq.

Enfin, le partenariat avec la commune de Beuvarde s'est enrichi d'une convention tripartite avec l'exploitant de prairies floricoles qui hébergent notamment l'Orchis bouffon.

Dans l'Oise

Les nouveaux espaces naturels contractualisés dans le département de l'Oise sont de tailles modestes, mais complètent le réseau de sites de manière assez significative.

Le bois humide à Dorine à feuilles opposées de Boullare, en Pays de Valois, situé en bordure de la voie verte reliant Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq, est l'un des rares espaces préservés de la vallée de la Grivette. La communauté de communes du Pays de Valois est associée à sa préservation.

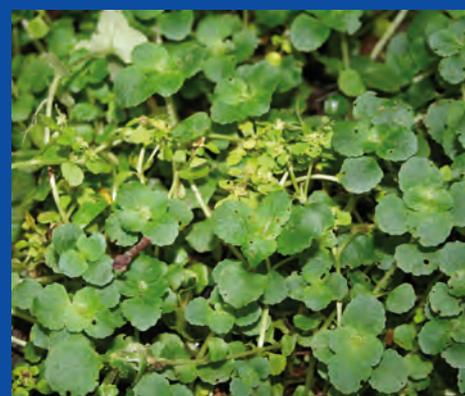
La prairie d'Auchy est une prairie appartenant à la commune de Villers-sur-Auchy. Prairie humide typique de la rencontre du Pays de Bray et du Bassin de l'Epte, elle est frangée de fossés à Agrion de Mercure, une espèce de libellule d'intérêt communautaire protégée par la loi, et comprend des plages de pelouses paratourbeuses à Jonc aigües et Ecuelle d'eau, à Gaillet des rochers, ainsi qu'une belle population de Criquet palustre, si caractéristique des prairies humides brayonnes. La commune a signé un bail rural à clauses environnementales avec l'éleveur exploitant cet espace, qui lui-même a déposé un projet de contrat agri-environnemental. La mise en place de l'ensemble de ce dispositif était accompagné par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture de l'Oise.

La tourbière de Braisnes-sur-Aronde est une ancienne fosse de tourbage, propriété communale, aujourd'hui gérée par l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques de Compiègne, en partenariat avec la Fédération départementale des pêcheurs et le Conservatoire. L'objectif est clairement de rechercher la conjugaison des diverses vocations de cet espace et la conservation des espèces végétales et animales reliques des anciennes prairies tourbeuses présentes en ces lieux : le Troscart des marais, dont il ne reste plus qu'un pied, le seul connu de la Vallée de l'Aronde, qui constitue la troisième station connue de l'Oise, et l'une des populations de Mouron délicat (espèce végétale protégée) les plus étendues de l'Oise.

La cavité de Monneville vient compléter le réseau de sites à Petit Rhinolophe du Vexin. La population du Vexin semble relativement isolée du reste des populations françaises. La préservation de chaque site de ce territoire devient dès lors importante pour la sauvegarde de la population.



Un des travertins axonnais



La Dorine à feuilles opposées



Le marais tourbeux de Braisnes-sur-Aronde

Dans la Somme

En 2016, dans la Somme, ce sont 140 ha qui ont été contractualisés par le Conservatoire venant compléter le réseau d'espaces naturels samariens préservés. Egalement, deux sites ont fait l'objet d'un renouvellement ou d'une pérennisation du contrat en cours (la Montagne de Vaux et le larris de Fontaine-sur-Somme).

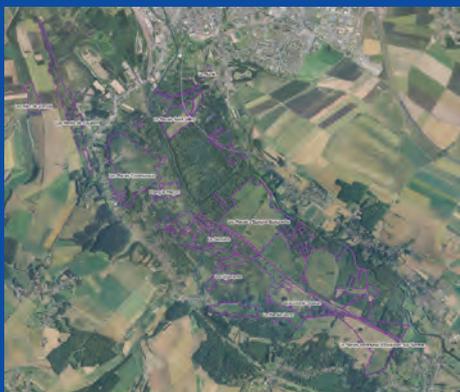
A noter notamment, en moyenne vallée de la Somme, une convention d'assistance à la gestion a été signée avec la commune de Mareuil-Caubert sur l'ensemble de ses marais. Ils sont aujourd'hui pour partie entretenus via du pâturage et par les chasseurs. Au vu des forts enjeux écologiques présents (présence d'Ache rampante, de la Fritillaire pintade, du Mouron délicat, de la Laïche jaunâtre, de la Linaigrette à feuilles étroites, de la Cordulie corps fin...), un diagnostic précis et la formulation de préconisations de gestion seront réalisés. Une même démarche a été proposée à un propriétaire privé d'Epagne-Epagnette. Son marais est attenant à des propriétés du Conservatoire du littoral gérées par le Conservatoire ; une gestion cohérente sera menée à l'échelle de ces deux propriétés qui hébergent notamment la Fritillaire pintade.

Suite à la contractualisation du larris des Monts de Caubert en 2015, c'est le larris de Yonval situé sur le flanc sud des Monts qui a été contractualisé cette année. Sur cette pelouse calcicole de plus de 7 ha à la fois communale et privée, l'objectif est de restaurer du pâturage suite à la mise en place d'une clôture. On trouve sur ce larris la seule station connue d'Hespérie de la Sanguisorbe située dans la vallée de la Somme, à l'aval d'Amiens.

Enfin, à Fontaine-sur-Somme, un vaste étang de plus de 30 ha a été acheté par le Conservatoire du littoral. L'objectif est d'en faire une zone de quiétude pour les oiseaux grâce notamment à la création d'îlots permettant d'améliorer leur accueil. Egalement, notre intervention sur le larris communal a été étendue par la contractualisation de parcelles privées permettant un accès facilité au site et une extension de la zone qui sera pâturée par des moutons boulonnais (race locale et menacée de disparition).

En Haute Somme, notre intervention sur le larris communal de Chipilly a été étendue grâce à la contractualisation de nouvelles parcelles communales et de parcelles privées de pelouses calcicoles. Elles hébergent notamment la Phalangère rameuse et fort probablement la Vipère péliade. Le pâturage ovin conduit sur le larris pourra ainsi être étendu à ces zones.

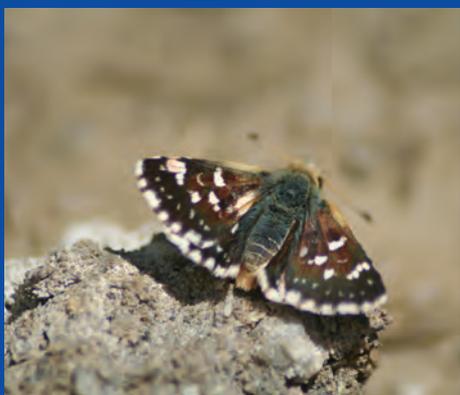
Dans le Ponthieu, la muche communale de Lanches-Saint-Hilaire a été contractualisée permettant la restauration de son intérêt pour les chauves-souris via l'enlèvement de remblais et la pose d'une grille à son entrée.



Réseau de sites gérés
entre Eaucourt-sur-Somme et Abbeville



La Fritillaire pintade



L'Hespérie des Sanguisorbes est présent sur le
larris de Yonval



La Phalangère rameuse



Le Larris de Chipilly (80)

Mise en œuvre de mesures compensatoires

Le Conservatoire poursuit sa contribution à la mise en œuvre de mesures compensatoires associées à des projets d'aménagement dans l'optique de corriger leurs effets sur le patrimoine naturel ou la fonctionnalité des écosystèmes.

Le Conservatoire a contribué en 2016 à plus de 10 projets de développement. Il est rappelé que le rôle du Conservatoire n'est pas de faciliter la réalisation de ces projets, mais de rechercher avec les pétitionnaires, les conditions de pérennisation des mesures compensatoires, afin de mieux lutter encore contre l'érosion de la biodiversité.

Les contributions les plus concrètes sont présentées ici en quelques lignes.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le Conservatoire Botanique National de Bailleul et la Communauté de communes du Pays de Valois sont intervenus ensemble pour le déplacement de quelques mètres de plusieurs pieds de Violette des chiens, espèce végétale protégée par la loi, typique des pelouses sableuses. Cette population était menacée par l'aménagement de la voie verte reliant Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq. Les landes et pelouses «de sous le Bochet», milieux récepteurs de ce transfert, seront gérés par le Conservatoire grâce à la signature prochaine d'un bail emphytéotique administratif de 99 ans.

De manière très similaire, en Pays de Bray, les deux Conservatoires ont accompagné le transfert de pieds de Potamot à feuilles de Renouée, autre espèce végétale protégée par la loi, de Saint-Germer de Fly à Blacourt. L'opération a été réalisée par la société Imerys TC dans le cadre de mesures compensatoires associées à l'extension de l'exploitation de la carrière de la Tête de mousse à Saint-Germer de Fly. Là aussi, le site de transfert devrait pouvoir être géré par le Conservatoire grâce à la signature d'un bail emphytéotique de longue durée.

Les discussions sont également en cours entre le Conservatoire et la société BAMEO, chargée de la modernisation des barrages sur l'Aisne entre Compiègne et Soissons, sur le devenir des sites qui bénéficieront des mesures compensatoires. Après restauration des sites, il est possible que le Conservatoire en devienne gestionnaire pour le compte de Voies Navigables de France.

De la même manière, le Conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a donné un avis favorable à la possible gestion de prairies et du Marais de Vauchelles à Noyon dans le cadre des mesures compensatoires associées à la déviation nord-ouest de Noyon.

Le Conservatoire a aussi accompagné les Départements de l'Oise et de la Somme, ainsi que la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise, dans leurs travaux de recherche d'amélioration des mesures compensatoires associées à l'aménagement du Canal Seine-Nord Europe en cours de définition. Au-delà de la transmission d'informations naturalistes sur les territoires impactés, le Conservatoire a travaillé avec les départements sur les articulations et complémentarités possibles entre politiques espaces naturels sensibles et mesures compensatoires, toujours afin d'assurer une additionnalité et une meilleure pérennité de ces dernières. Les deux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France travaillent ensemble sur ce dossier et espèrent ainsi contribuer à une harmonisation des différentes mesures compensatoires à l'échelle de la nouvelle région.

Dans le Vexin, Conservatoire et service des routes du département de l'Oise ont aussi œuvré de concert pour identifier dans un second plan de gestion quinquennal les opérations supplémentaires de restauration du Marais de Reilly qui pourraient servir de mesures compensatoires à la déviation de la RD 981 à Trye Château. Ces travaux pourraient être engagés dès la fin 2017.

En Soissonnais, c'est le bureau d'étude Ecothème qui a identifié, en relation avec le Conservatoire et le propriétaire du site d'accueil des mesures compensatoires, les actions du plan de gestion quinquennal permettant la restauration et l'entretien des pelouses ayant accueilli le transfert de plusieurs pieds de Bugrane naine et de Polygale chevelu.



Des pieds de Potamot à feuilles de Renouée ont été transférés à Blacourt dans le cadre de mesures compensatoires

Quelques chiffres :

Le Conseil scientifique a validé l'intervention du Conservatoire sur **4** nouveaux projets de mesures compensatoires et **1** mesure de suivi d'un aménagement routier.

Découvrir le Fonds de dotation des Conservatoires :

www.reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/le-fonds-de-dotation



L'Agrion de Mercure

Les actions sont financées par la Société Gurdebecke en compensation de l'installation de déchetterie à Moulin-sous-Touvent.

En Pays de France, le partenariat avec le Parc Astérix a permis, lors de réflexions préalables à l'extension de l'Hôtel des trois hiboux, de remettre en lumière des portions de fossés qui ont très vite été recolonisés par une libellule d'intérêt communautaire, l'Agrion de Mercure.

Plusieurs notes des possibles ont été rédigées, pour la SNCF, pour des constructeurs d'éoliennes, pour des aménageurs, pour des promoteurs de centres d'enfouissement techniques, pour des collectivités.

Elles sont rarement reprises en totalité par les différents acteurs concernés, mais elles permettent de rappeler qu'un cadre de pérennisation des mesures compensatoires est possible et que les Conservatoires d'espaces naturels peuvent contribuer à l'édification de ce cadre.

Aujourd'hui, en France, la quasi-totalité des Conservatoires est associée à la mise en œuvre de mesures compensatoires. Elles ne prennent que rarement une large part de l'activité de nos structures, mais cela témoigne de la volonté de celles-ci de participer encore une fois par le transfert d'informations et de connaissances, et la maîtrise de l'usage et du foncier à la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Des mesures réglementaires pour mieux asseoir des mesures compensatoires

Les services de l'Etat, les gestionnaires d'espaces et les différents acteurs de développement disposent d'un outil réglementaire efficace et rapide à mettre en œuvre pour la préservation des espaces qui bénéficient de mesures compensatoires abritant des populations d'espèces animales et végétales protégées par la loi : **l'arrêté préfectoral de protection de Biotope ou APPB.**

Dans le département de l'Oise, déjà deux sites ont ainsi bénéficié de tels arrêtés : le Bois des tailles à Blacourt qui permet la protection de 4 ha de landes et les pelouses et cavités souterraines de la Montagne sous les brosses à Hardivillers qui permet la protection d'un important peuplement de chauves-souris hivernantes composé notamment de Vespertilion à oreilles échanquées, de Grand murin et de Grand rhinolophe, d'intérêt européen.

Le Conservatoire a travaillé en 2016 à la définition et à la rédaction de deux autres de ces arrêtés :

- A Attichy, pour la préservation des pelouses à Bugrane naine et à Polygale chevelu,
- A Reilly, pour la préservation de zones humides à Laiche de Maire.

Ces projets viennent effectivement donner de la durabilité aux mesures compensatoires associées : transfert de populations d'espèces protégées par la loi, opérations de restauration de pelouses et de zones humides.

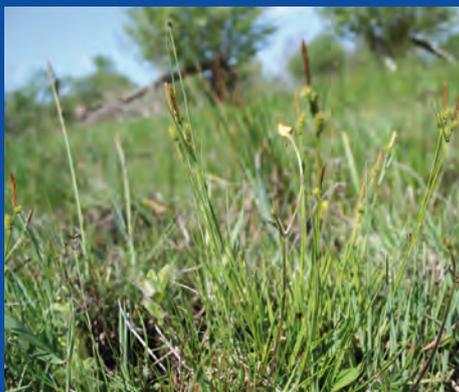
Le Conservatoire les présente en premier lieu aux propriétaires et usagers concernés, puis les services de l'Etat organisent une consultation locale plus large.

Il revient au Préfet de valider ces projets en signant chaque arrêté.

Dans les deux cas, le Conservatoire servira de relais à la gestion des sites après restauration des milieux concernés.



La Bugrane naine est présente à Attichy



La Laiche de Maire



Gérer

Le patrimoine naturel de la Picardie est pour beaucoup l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Quelques chiffres :

16 plans de gestion finalisés (renouvellement ou nouveaux sites dont 4 plans de gestion multisites)

Liste des plans de gestion finalisés en 2016 :

Dept	Nom du plan de gestion	Communes	Période	Milieux dominants	Surface (en ha)
Aisne	Les Prairies du Moulin Fontaine	Any-Martin-Rieux	2016-2025	prairies humides	39,25
Aisne	Les Marais de Branges et de Lhuys	Arcy-Sainte-Restitue	2016-2025	marais et étangs	36,35
Aisne	Les Etangs de la Logette et de Boutache - Les prairies des usages	Beuvardes	2017-2026	prairies humides	32,63
Aisne	La Cascade de Blangy	Hirson	2016-2020	marais et étangs	57,61
Aisne	Le Marais de Bonne fontaine	Montbavin	2016-2020	marais et étangs	39,14
Aisne	Le Marais de Saint-Simon	Saint-Simon	2016-2025	marais et étangs	13,86
Aisne	Le Camp militaire de Sissonne	Sissonne	2016-2020	pelouses	5000
Oise	La Prairie d'Auneuil	Auneuil	2017-2026	prairies humides	0,82
Somme	Les Marais et pelouses de la moyenne vallée de la Somme entre Ailly-sur-Somme et Yzeux	Belloy-sur-Somme / Yzeux / La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly / Picquigny	2016-2025	marais et étangs	320,16
Somme	Le Larry de Bourdon	Bourdon	2016-2026	pelouses	5,11
Somme	L'étang de la Barette et le Larris Sainte-Colette	Corbie	2017-2026	pelouses et marais	41,61
Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	Fontaine-sur-Somme	2016-2020	pelouses	6,62
Somme	Le Larris du Berger	Gauville	2017-2026	pelouses	1,38
Somme	Les Larris de Grouches-Luchuel	Grouches-Luchuel	2017-2026	pelouses	9,30
Somme	Les larris et cavités souterraines de la Vallée du Liger	Inval-Boiron / Le Quesne/ Saint-Aubin-Rivière/ Le Mazis	2015-2021	pelouses gîtes à chiroptères	43,87
Somme	Le Marais de Génonville	Moreuil	2017-2026	marais et étangs	38,76

Quelques chiffres :

25 partenariats avec des structures éducatives dont :

18 établissements scolaires

(lycées d'enseignement général et agricole, MFR, Institut de formation supérieure)

2 Instituts médico-éducatifs

1 Unité éducative d'action de jour

1 Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi

1 Etablissement de la Protection de jeunesse judiciaire

1 Maison pour Tous

34 chantiers nature avec des structures éducatives

589 participants



Les chantiers avec les écoles sont l'occasion de mettre en pratique les enseignements

Partenariats avec les structures de formation

Lors de la rédaction de notre plan d'actions quinquennal, nous avons mis en avant l'orientation de développer les partenariats avec les structures d'insertion et de formation. Cela répondait à trois objectifs :

- contribuer aux politiques publiques d'insertion et de formation, nous impliquer sur les thématiques de la solidarité et de la formation des jeunes (ou moins jeunes) ;
- sensibiliser tous les publics à la préservation du patrimoine naturel ;
- renforcer notre capacité d'actions sur le terrain par la mise en œuvre de chantiers nature ou de suivis scientifiques avec ces différentes structures.

La fin 2016 est donc l'occasion de faire un bilan de ces actions. Au total ce sont 25 conventions de partenariat qui structurent actuellement ces collaborations bénéfiques aux 2 parties. Plusieurs exemples phares sont présentés dans les deux pages suivantes.

Retour sur un chantier

Un chantier d'une nature inédite a été organisé le 29 septembre 2016 sur le coteau des Petits monts à Fresnoy-la-rivière (60). Sous l'égide de l'association *Ça me regarde*, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises dans le développement de leur implication citoyenne, le site a accueilli 50 salariés du groupe Lagardère associés à 50 jeunes en insertion de l'EPIDE* de Compiègne, pour une demi-journée de chantier solidaire. Armés de gants, sécateurs et scies, et encadrés par le Conservatoire, tout le monde a œuvré dans la bonne humeur pour l'entretien du site, tout en échangeant sur la thématique de l'emploi. Car c'est là le bénéfice de ces chantiers : la rencontre, qui se tisse autour d'une activité commune. L'après-midi, les 100 personnes ont d'ailleurs poursuivi leurs échanges à l'EPIDE. Pour mener à bien ce chantier, le groupe Lagardère a également financé l'achat d'une partie du matériel.

** Etablissement pour l'insertion dans l'emploi*



Rappel des consignes en début de chantier

Partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Marconne

Suite à un premier contact établi en 2015 avec la Maison Familiale Rurale de Valfosse (à Marconne dans le Pas-de-Calais) et la réalisation d'un chantier sur le coteau de Chipilly, une convention de 3 ans a été signée entre la MFR et le Conservatoire de Picardie en 2016. Cette convention se base sur un partenariat à bénéfice réciproque. Les sites gérés par le Conservatoire servent de support de formation et de sensibilisation pour les étudiants et en retour, les chantiers permettent de réaliser des opérations de restauration et d'entretien des espaces naturels.

En 2016, 7 étudiants de la MFR ont réalisé un chantier d'une journée sur le marais communal de Morcourt. Suite à l'élagage de vieux saules têtards par l'équipe technique du Conservatoire, les étudiants ont participé au débardage du bois, et à la plantation de nouveaux saules.

L'ensemble du bois coupé a été valorisé en plaquettes avec l'aide d'un partenaire local : Sylvain Deraeve, agriculteur à Bayonvillers.

Cette opération a permis de répondre à plusieurs objectifs :

- proposer une opération de gestion comme support de formation à la MFR de Valfosse ;
- préserver la qualité paysagère du site (maintien des alignements de saules têtards autour des pâtures) ;
- préserver un habitat favorable à une grande biodiversité : espèces saproxyliques, espèces cavernicoles (oiseaux, chauves-souris)... ;
- répondre aux besoins de certains usagers (élaguer les arbres trop hauts à proximité des mares de huttes) ;
- limiter le risque de chute de branches sur les clôtures permettant la mise en œuvre du pâturage sur le marais.

Ce chantier est un bel exemple des synergies qui peuvent être trouvées pour la gestion d'un site, en établissant de multiples partenariats (écoles formant aux métiers de l'environnement, agriculteurs et éleveurs locaux, usagers des sites...).

Laval-en-Laonnois : un coup de pouce bienvenu !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est gestionnaire depuis 2011 du site des Glonards à Laval-en-Laonnois. Cette parcelle communale hébergeait autrefois plusieurs hectares de landes et tourbières. Progressivement, ces milieux ont été remplacés par des boisements, issus pour partie d'une plantation de pins à vocation sylvicole.

En 2014, suite à une exploitation des bois par la commune, le Conservatoire a mis en œuvre différents travaux pour la restauration de milieux ouverts. Ces travaux ont consisté à évacuer les produits de coupe non-valorisables laissés au sol, à retirer la matière organique accumulée issue des boisements par étrépage et relancer la dynamique de tourbière par essouchage.

Suite à ces travaux de restauration on a pu noter le développement d'habitats naturels et le retour d'une flore particulière de grand intérêt patrimonial pour la région Picardie : lande humide à Bruyères à quatre angles, bas-marais acides à Linaigrette à feuilles étroites, développement du Genêt des anglais (non mentionné sur le site depuis 100 ans) et de la Rossolis à feuilles rondes.

Afin de poursuivre la mise en œuvre d'actions de gestion visant le maintien de ces milieux ouverts de landes et d'habitats associés remarquables, le Conservatoire a organisé en 2016 un chantier nature en partenariat avec le lycée agricole Robert Schumann de Chauny. Pour la deuxième année, le chantier a été co-organisé avec 3 élèves de 2^{ème} année de BTS GPN, dans le cadre de leur dossier de présentation à l'épreuve orale du BTS.

C'est ainsi que le 11 octobre, après une présentation du site des Glonards et des objectifs du chantier par le Conservatoire, 14 élèves de BTS GPN 1^{ère} année et 16 élèves de seconde générale ont coupé et exporté des rejets de bouleaux qui se développent au sein de secteurs tourbeux et de landes humides. Puis dans un second temps, ils ont pu arracher des jeunes semis de pin qui repoussent sur les espaces de landes.

Ce chantier a été ciblé en priorité sur des secteurs ne pouvant pas être gérés mécaniquement du fait de la sensibilité du patrimoine naturel et de la faible portance du sol.

Ce chantier nature a permis aux élèves de découvrir et d'agir en faveur de la préservation de milieux naturels remarquables, de rencontrer des professionnels de l'environnement et d'être sensibilisés sur le rôle et l'importance de la préservation des zones humides et du patrimoine naturel.



Chantier école à Chipilly avec les élèves de BTS d'Arras



Chantier avec la MFR de Marconne à Morcourt



Evacuation du bois par un agriculteur



Le travail engagé par les étudiants est visible (ici à Laval-en-laonnois)



Chantier scolaire de Laval-en-Laonnois

Quelques chiffres à Abbeville :

6 ha de prairies de fauche

2,5 ha de prairie pâturée par les chevaux

30 élèves mobilisés

Une cinquantaine de balles de foin récoltées



Une coupe de foin est réalisée chaque année sur le marais Saint-Gilles



L'Epipactis des marais



Les bénévoles motivés de Béthisy Nature

La gestion multipartenariale

Exemple du Marais Saint Gilles à Abbeville

Depuis 2012, dans le cadre d'une convention signée avec la commune d'Abbeville, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie apporte une assistance pour la préservation et la gestion du Marais Saint-Gilles, dont la commune est propriétaire. L'entretien du marais est mené grâce à des partenariats avec plusieurs acteurs. L'équipe technique de la commune se charge de l'entretien des cours d'eau et fossés et de leurs berges, ainsi que du déboisement de certaines parcelles. Elle réalise également des travaux de restauration sur une parcelle au Nord, par décapage des remblais déposés par le passé.

Dans la prairie Ouest, après un gros travail de défrichement qu'il a entrepris lui-même, un agriculteur local réalise chaque année une fauche tardive pour y faire du foin. A la belle saison, la prairie d'en face, colonisée par une population d'Epipactis des marais, est pâturée par les chevaux du centre équestre voisin, qui côtoient les abeilles d'un apiculteur local. Un peu plus au nord, ce sont les élèves du lycée agricole d'Abbeville qui s'activent chaque année pendant deux jours autour d'un chantier nature de coupe des fourrés de Saule, sur une parcelle qui pourra ensuite être entretenue par du pâturage équin ou bovin. L'ensemble de ces actions devrait permettre de limiter les espèces exotiques envahissantes présentes sur cette parcelle et favoriser le retour des végétations prairiales humides.

Et enfin les parcelles les plus au Sud sont fauchées par les agents du Conservatoire, notamment sur les secteurs qui accueillent la fameuse Fritillaire pintade. Le bois issu de la coupe de fourrés sert ensuite à alimenter la chaufferie pour les serres communales.

Un comité de gestion regroupant les différents usagers et acteurs du marais a lieu chaque année, afin d'évaluer les travaux réalisés et ceux à envisager.

Les partenariats avec Béthisy Nature

Le Conservatoire travaille sur la commune de Béthisy-Saint-Pierre (60) à la préservation et la valorisation de trois entités : les pelouses communales (dites de la cavée des vaches), un boisement privé (le bois de Beaumont) et les pelouses acquises par la commune et le Conservatoire en 2013 (le coteau de Bellevue). Sur cette commune existe également depuis 2008 une association locale, Béthisy Nature.

Forte de ses bénévoles et de son Président très motivés, elle œuvre pour l'entretien des espaces naturels communaux : abattage, débroussaillage, fauche et coupe de rejets sont au menu ! Lors de la rencontre du Conservatoire avec la commune en 2009, c'est donc naturellement que Béthisy Nature est conviée.

Le partenariat se tisse au fur et à mesure des rencontres sur le terrain, Béthisy Nature apportant ses forces vives, le Conservatoire son expérience de la gestion écologique. Depuis, chaque année, les bénévoles locaux entretiennent les espaces naturels, pour partie conventionnés avec le Conservatoire, pour partie par simple accord oral, assurant ainsi une intervention régulière là où le Conservatoire n'en a pas la légitimité. Ainsi en 2016, les interventions ont concerné 2,16ha, permettant à des espèces comme la Gentiane croisettes, la Véronique en épis ou encore le Botryche lunaire de se développer sur des habitats favorables. Les deux structures travaillent également régulièrement ensemble autour de la valorisation (panneaux) et la sensibilisation (sorties nature) du plus grand nombre aux richesses méconnues de Béthisy-Saint-Pierre !

Restauration de marais alcalins dans l'Aisne

Dans le département de l'Aisne, le Conservatoire de Picardie intervient sur 3 sites de marais alcalins en Haute Vallée de la Somme : la Réserve Naturelle des Marais d'Isle et les marais communaux de Saint-Simon et d'Ollezy. L'année 2016 a vu la mise en œuvre d'importants travaux de restauration d'habitats tourbeux sur 2 de ces sites.

La Réserve naturelle des Marais d'Isle

Depuis 2013, le Conservatoire de Picardie est co-gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle à Saint-Quentin avec la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois. Dans le cadre de la mise en œuvre du 4^{ème} plan de gestion de la Réserve, un programme ambitieux de travaux de restauration des habitats est conduit depuis 2014. Après la création de vasques tourbeuses sur environ 1600 m², et le déboisement de plus de 1,6 ha, l'opération réalisée en 2016 consistait en un étrépage sur environ 5000 m², associé à la création de gouilles et le reprofilage des berges des tremblants en pente douce.

L'intervention sur tremblants tourbeux nécessite le recours à une technique déjà éprouvée sur le site : la circulation des engins de chantier sur un réseau de planchers disposés préalablement. L'objectif des travaux est de restaurer les végétations de roselière et de créer des secteurs favorables au redéploiement d'espèces patrimoniales, en particulier la Ciguë vireuse.

Les Marais d'Isle accueillent l'une des deux dernières stations de l'espèce en Région Hauts-de-France mais la situation de la Ciguë reste très précaire sur le site. En 2016 cependant, pour la première fois depuis plusieurs années, la floraison de l'espèce a été observée notamment sur des secteurs ayant fait l'objet de travaux de restauration en 2014. Un projet de renforcement de la population de Ciguë, à partir de plants issus de graines récoltées sur le site, est actuellement porté par CBNBI et devrait voir le jour en 2017.

Une partie des tourbes issues de l'étrépage a été réutilisée pour expérimenter la création d'une zone de hauts-fonds au niveau de l'étang aux oiseaux, avec pour objectif la reconstitution d'une roselière inondée. Un système de contention composé de pieux et géotextile biodégradable a été installé pour retenir les matériaux rapportés, de même qu'une protection grillagée pour éviter la prédation des rhizomes d'hélophytes par les herbivores aquatiques. Sur une partie de l'aménagement, des mottes de roseaux prélevées au sein de la réserve ont été implantées.

Le marais communal d'Ollezy

Le Marais d'Ollezy est connu pour abriter l'une des plus belles populations régionales de Fougère à crête, espèce protégée et très rare en France. Les objectifs de gestion sur le site sont d'une part de maintenir les tremblants tourbeux boisés où se développe cette fougère, et d'autre part de restaurer des végétations de roselière et bas marais.

Les travaux mis en œuvre cette année sur le marais ont consisté en l'évacuation de rémanents issues de coupes réalisées les années précédentes par les usagers du site au niveau des tremblants à Fougère à crête. Afin de garantir à l'avenir une meilleure prise en compte des enjeux liés à cette espèce, une convention tripartite, établissant les principes d'une gestion concertée, a été signée en 2016 entre le Conservatoire, la Commune et les locataires de la chasse.

Par ailleurs, des travaux d'essouchage de saules cendrés ont été réalisés sur environ 4000 m², avec pour objectifs le rajeunissement du milieu par la création de dépressions tourbeuses, et la restauration de conditions favorables à l'expression des végétations de bas marais-alcalins. Comme sur la Réserve naturelle de Saint-Quentin, les contraintes techniques induites par l'intervention sur des milieux très peu portants ont nécessité le déploiement d'un matériel spécifique amphibie pour mener à bien ces travaux.



Création de roselière sur la Réserve des Marais d'Isle



Essouchage de saules cendrés à Ollezy



Fougère à crêtes sur le marais communal d'Ollezy

Le pâturage 2016 en chiffres :

88 sites pâturés



Pose d'une clôture fixe autour du larris de Fontaine-sur-Somme



Fermeture de la muche de Lanches-Saint-Hilaire



Le 1^{er} chantier nature bénévole a rassemblé une vingtaine de participants à Equennes-Eramecourt

Des premières opérations de gestion sur des sites récemment contractualisés dans la Somme

En Moyenne vallée de la Somme

Suite à l'implantation d'un parc éolien sur la commune d'Hangest-sur-Somme, la société ENGIE a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels pour l'aider à mettre en place des Mesures Environnementales Volontaires, selon 3 axes :

- préserver la biodiversité des coteaux calcaires,
- préserver les populations de chauve-souris du département,
- préserver et restaurer des habitats potentiellement accueillants pour les oiseaux.

Trois opérations de restauration ont donc été programmées grâce au financement proposé par ENGIE :

- la pose d'une clôture fixe autour du larris de Fontaine-sur-Somme, pour la mise en œuvre de pâturage ovin qui contribuera à restaurer puis entretenir les pelouses rases. Ainsi, pas moins de 2250 mètres de clôture ont été posés en 2016 après le déboisement ou le débroussaillage du linéaire. Un parc de contention a également été installé, afin de faciliter l'amenée et la reprise des animaux. Un partenariat a été mis en place avec un éleveur de la commune, également propriétaire de plusieurs parcelles autour du larris, pour la constitution d'un troupeau de moutons Boulonnais, une race locale et à préserver dans la région, qui devrait investir le larris à la belle saison 2017.

- la fermeture de la muche de Lanches-Saint-Hilaire par une grille, après remodelage de l'entrée, à présent plus accessible. Ces travaux, réalisés en 2016, ont pu être menés grâce à l'implication de bénévoles locaux ainsi que de la commune, propriétaire de ce site historique qui abrite, en plus de nombreuses inscriptions datant de la guerre, une colonie de chauve-souris qui utilisent les lieux pour leur hibernation.

- la restauration de 4000 m² de roselière au Marais du Château à Bourdon, propriété du Conseil départemental de la Somme, grâce au déboisement et à l'essouchage d'un îlot dans un premier temps, puis à la fauche des secteurs restaurés par la suite. Ces opérations auront lieu à la fin de l'hiver 2016-2017.

Premières actions de gestion sur les pelouses d'Equennes-Eramecourt

Les larris d'Equennes-Eramecourt sont connus depuis longtemps des naturalistes et des archéologues, grâce à la découverte de tumuli de l'âge du bronze en 1881. Comme ailleurs, les pelouses abandonnées se sont embroussaillées et en 2016, le Conservatoire a entrepris ses premières actions de gestion après la réalisation d'un plan de gestion en 2015. Ainsi, un chantier de débroussaillage a été réalisé sur la côte de Taussacq puis un chantier nature automnal sur le site des Combles.

Ce deuxième évènement a été une belle occasion d'établir un lien avec les habitants et la commune, qui a chaleureusement accueilli les 25 participants du chantier le 19 novembre. Rendez-vous en 2017 pour voir si ces actions seront favorables au Damier de la Succise comme nous l'espérons.



Le Damier de la succise

L'expérience du pâturage par des ânes

En 2015, le Conservatoire a expérimenté un pâturage asin pour l'entretien d'une lande sèche à Callune sur la commune d'Allonne (60). Les travaux de restauration des années précédentes (coupe de bois, rognage des souches, coupe des rejets de ligneux, passage d'un brise-fougère) ont permis la remise en lumière d'une zone de 4 hectares au sein de laquelle subsiste une lande sèche relictuelle.

Le pâturage de 3 ânes a permis d'éviter le redéveloppement trop important des ronces, chardons et repousses ligneuses, néfaste à l'implantation de la Callune.

Cette expérience positive a été testée sur deux autres sites en 2016 : une pelouse sur sable et calcaire au Mont César à Bailleul-sur-Thérain et une lande à Bruyère sur une propriété communale de Monceaux.

Sur le Mont César, un âne a accompagné un troupeau de 9 chèvres avec comme objectif l'abroustissement de l'herbe et des jeunes pousses de ligneux pour maintenir la pelouse ouverte et rase.

Sur la lande communale de Monceaux, les résultats sont plutôt mitigés. La zone pâturée est constituée ici de nombreux rejets de bouleaux, consécutifs à des travaux de déboisement réalisés en 2012. Les 2 ânes présents pendant un mois sur le site n'ont quasiment pas touchés aux jeunes bouleaux, se contentant de brouter quelques touffes de molinie. Les raisons de cet « échec » n'ont pas été identifiées.

Ces expériences seront poursuivies sur d'autres sites car le pâturage reste un des meilleurs moyens d'entretien des milieux naturels et est un excellent vecteur de sensibilisation du public à la préservation de la nature.

L'Euphorbe fausse-baguettes en Moyenne vallée de l'Oise

En 2016, les travaux de lutte contre l'Euphorbe fausse-baguettes se sont poursuivis. Au total, plus de 12 000 m² sont concernés par les travaux. Entre pâturage ovin-asin, arrachage manuel, tests au désherbeur thermique, décapage suivi de semis, pose de barrières anti-rhizomes, toutes les solutions sont testées, les unes étant complémentaires des autres, afin de tenter l'éradication de l'espèce sur les parcelles.

Quelques résultats :

- Le pâturage ovin-asin => 8 moutons et 2 ânes sur plus de 6 000 m² (ces espèces étant insensibles aux substances toxiques contenues dans le latex de la plante). Sur ce secteur test, aucun pied d'Euphorbe n'a été consommé (cependant les animaux ont un impact indirect par piétinement) ;
- L'arrachage manuel => 4 journées en juin sur 5 000 m² au total ;
- Les tests de désherbeur thermique (= test de brûlis) : deux passages en 2016 sur 70 m² ;
- Décapage sur 3 300 m² et remise en état de prairies suite aux travaux précédents (travail du sol avec une herse rotative et un rotavator puis semis) ;
- Barrière anti-rhizomes sur 200 m

Les travaux menés sur l'Euphorbe fausse-baguettes depuis 2014 ont conduit à la régression de 90% de la surface contaminée, mais de nombreux foyers de redéploiement réapparaissent notamment en limite de travaux.

Une réunion avec le monde agricole sera proposée courant 2017, afin de présenter les résultats obtenus et les suites à donner aux travaux. L'implication des propriétaires et exploitants agricoles, les premiers touchés par le développement de cette plante, est indispensable pour réussir à la contenir à long terme.

Un nouveau test de pâturage, cette fois avec des chèvres, est envisagé pour 2017. Les suivis scientifiques se poursuivront par ailleurs pour évaluer l'efficacité de chacune des méthodes testées.



Pâturage des ânes dans la lande de Monceaux



Pâturage mixte sur le Mont César



Décapage mécanique pour lutter contre l'Euphorbe fausse-baguettes



Test de désherbeur thermique



Plantules d'Euphorbe

Quelques chiffres :

80 ha en réserve

Depuis 1991 :

47 ha* fauchés

174,5 ha* pâturés

27 ha* entretenus par la coupe de rejets



* Certains secteurs ont été concernés par plusieurs opérations et sur plusieurs années

25 ans de gestion sur la Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

Déjà 25 ans que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-ès-Champs, œuvre à la préservation et valorisation du site. Classé en Réserve Naturelle Volontaire en 1992, il est maintenant classé en Réserve Naturelle Régionale et sa superficie a atteint 80 hectares.

En 2016, un bilan sur ces «25 années de gestion» est dressé permettant ainsi de valoriser les travaux réalisés sur le site. Le document a pour objectifs de présenter les opérations réalisées et les résultats obtenus depuis 25 ans, qu'il s'agisse de travaux de restauration (déboisement total et/ou sélectif), de travaux d'entretien (fauche, pâturage), de suivis scientifiques ou de valorisation pédagogique. De nombreux aménagements ont été réalisés et notamment le sentier de la Réserve d'une longueur de 22 km, créé et aménagé par la Communauté de Communes du Pays de Bray en 2010.



Quelques résultats :

- Le maintien de la population de l'Azuré de l'Ajonc et le développement de la Zygène de la Carniole,
- La Cigale mélodieuse a élu domicile sur les nouvelles lisières des surfaces réouvertes de la Colline Sainte-Hélène,
- L'apparition de l'Orchis bouffon aux Communaux
- Plus de 420 espèces de flore présentes sur la Réserve
- Près de 930 espèces de faune inventoriées depuis 1991 !
- 43 espèces de mousse

L'année 2016 a également été marquée par la rédaction du document « *L'Essentiel du plan de gestion 2011-2020, comprendre et partager* », document qui reprend les objectifs du plan de gestion en expliquant la nécessité de mettre en place les différentes opérations envisagées sur le site pour les années à venir.

> Ces documents sont disponibles auprès de Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ou de la Commune de Saint-Pierre-ès-Champs. Ils sont également téléchargeables sur : www.conservatoirepicardie.org

Reilly : des résultats de gestion qui ne se font pas attendre !

Nous vous en parlions dans le rapport d'activités 2014, d'importants travaux de restauration ont eu lieu dans le marais de Reilly. En effet, 3,45 ha ont été déboisés et essouchés dans le but de restaurer les habitats typiques du marais : roselières, caricaies et mégaphorbiaies. En 2016, l'ensemble de la surface a été entretenue par broyage exportateur dans le but de favoriser l'oligotrophie du milieu.

Afin de suivre le retour des végétations de marais et l'amélioration des habitats, le Conservatoire suit particulièrement les populations de Laïche de Maire et d'Agrion de Mercure .

Avant travaux (2009), on ne comptait que 25 touffes de Laïche de Maire sur le site. En 2015, soit un an après le déboisement, 31 touffes ont été observées. Mais en 2016, la population a explosé et près de 460 touffes étaient présentes et l'espèce avait colonisé l'ensemble des surfaces restaurées. D'autres espèces ont également bénéficié de ces travaux comme le Mouron délicat, la Petite Rhinanthé, le Sénéçon aquatique ou la Benoîte des ruisseaux. La coupe des résineux au bord du fossé central réalisée en 2013 lors de l'aménagement du sentier a favorisé également le Potamot coloré. Cette remise en lumière a permis de doubler sa surface de présence.

Les zones de sources et les fossés ont également été recolonisés par l'Agrion de Mercure. La réouverture du milieu semble favorable à son installation durable.

Les prospections à venir permettront de statuer sur l'état général de la population au sein du marais mais plus largement au sein de la vallée du Réveillon, qui suscite déjà une grande attention du Conservatoire de par la présence de la probable plus grande population d'Ecrevisse à pattes blanches du département.



Le Marais de Reilly
après le broyage exportateur



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces mais aussi par la sensibilisation de la population picarde pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature a été édité en 16 000 exemplaires en 2016. Ainsi, la programmation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur ses sites d'intervention a permis de sensibiliser 6 466 participants. Chacune de ses activités a fait l'objet d'une communication auprès des communes et partenaires concernés. Retour sur quelques animations originales.

Une Journée Mondiale des Zones Humides réussie à Blangy !

Equipés de bottes et jumelles au cou, les 23 participants à la sortie nature ont pu découvrir le site du Grand Marais de la Queue, à Blangy-Tronville (80), dans une ambiance hivernale mais relativement ensoleillée. Quelques bêtes à plume se sont dévoilées et on a pu entendre comme le Martin pêcheur ou encore le Pic-Vert, reconnaissable à son vol en ondulations régulières. La formation tourbeuse et les enjeux de conservation de ces milieux uniques a été explicitée devant un panorama dévoilant la bétulaie à sphaignes présente sur le site géré par le Conservatoire...

Des étoiles à Chavignon...

Dans le cadre de l'opération nationale « le Jour de la Nuit », le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Géodomia ainsi qu'une association spécialisée en Astronomie, ont animé une soirée riche en émotions et en activités inédites : sortie sensorielle sans source de lumière puis visite du site de Chavignon à la nuit tombée... Après une petite trêve autour d'une boisson chaude qui fut la bienvenue, les 28 participants, guidés par les flambeaux, ont rejoint le point culminant du site pour y découvrir le ciel et ses innombrables secrets lointains à l'aide de télescopes et d'interprétations de connaisseurs... Une première soirée sur ce thème réussie, à réitérer !

Les sites naturels sous les feux des projecteurs !

Les activités nature organisées en 2016 ont fait l'objet de plusieurs reportages dans la presse écrite, radio et télé régionale.

Plus originale, la prospection annuelle des chauves-souris des Grottes de Naours a été accompagnée par une équipe de France 3 Picardie. En juillet, ce sont également 3 reportages qui ont été consacrés à des sites naturels gérés dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. L'équipe a ainsi suivi Guillaume et Abdramane à la découverte de la Montagne de Frise, puis, elle a accompagné Franck lors d'une sortie nature organisée sur le site des Communaux de Chermizy-Ailles. Enfin, Armelle et Fanny se sont prêtées au jeu des caméras à Péroy-les-Gombries et ont fait découvrir le site de la Pierre Glissoire.

Ces différents reportages ont été valorisés sur la page facebook du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. : www.facebook.com/conservatoire.picardie

Quelques chiffres :

657 adhérents

4 780 h de bénévolat

57 Conservateurs bénévoles

et **50** relais locaux



Tournage d'un reportage sur un site naturel



180 élèves ont découvert les carrières de Montigny



Les élèves du collège de Fère-en-Tardenois en action à Coincy

Quelques chiffres :

16 000 exemplaires du Calendrier nature 2016

Grand public :

204 sorties nature

5 549 participants

Sorties scolaires :

88 sorties scolaires

2 604 participants

Chantiers nature :

56 chantiers nature

917 participants

Retour sur des activités nature marquantes en 2016

L'institut médico-éducatif de Fère-en-Tardenois en action!

Les élèves de l'institut médico-éducatif travaillent sur des projets scolaires le matin et des activités avec leurs éducateurs spécialisés l'après-midi. Cet institut est situé à 30 minutes à pied du Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois, l'occasion pour les enfants de découvrir la faune et la flore locale.

Après une intervention en classe sur les amphibiens, nous avons programmé une visite pour la quinzaine d'enfants avec une pêche à la mare et découverte des libellules. En automne afin de pérenniser le projet, ils sont venus prêter main forte lors d'un chantier nature, de coupe de rejets de bouleaux au milieu de la lande. Un projet très réussi et un partenariat durable entre les deux structures.

Ratissage de mousses à Coincy !

Le collège de Fère-en-Tardenois est venu découvrir la Hottée du Diable, mais surtout prêter main forte pour la protection des landes.

Les 20 élèves de 6^{ème} ont enfourché leurs vélos depuis le collège, sur une distance d'une dizaine de kilomètres, et ont commencé le chantier nature. Sécateurs à la main, râteaux, direction la partie privée de la Hottée du Diable, méconnue du grand public, pour enlever la mousse, sur la bruyère et ainsi favoriser sa floraison en août.

Une petite pluie le midi, a rassemblé les troupes sous le barnum pour le pique-nique, puis le soleil a permis aux élèves de continuer le chantier nature. Une visite de site a permis de découvrir les endroits favoris du lézard vert et de venir le rencontrer au printemps suivant.

Le marais de Chivres dévoilé aux enfants

En 2015, l'école de Chivres-en-Laonnois a suivi une sortie découverte sur le marais. Pour l'année scolaire 2015-2016, un projet pédagogique de 5 séances a été proposé.

Les 20 élèves de CM1-CM2 ont découvert le marais aux différentes saisons, et ont réalisé différents outils pour présenter le marais à d'autres classes et lors des événements de fin d'année. Pour tous les enfants, le marais leur était inconnu, ils peuvent désormais mieux comprendre la faune et la flore qui les entourent.

Les chauves-souris et la Grande Guerre

La Communauté de communes des deux vallées a associé le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'association La Machemontoise pour réaliser des animations communes sur les carrières de Montigny à Machemont.

180 élèves du territoire ont ainsi participé à 4 journées d'animations. Après une découverte des carrières de Montigny, les enfants ont appris le cycle de vie des chauves-souris au travers de documents et jeux pédagogiques. En pleine journée, aucune chauve-souris n'a été observée, mais ces nouveaux ambassadeurs regarderont plus attentivement ces mammifères, non plus effrayant, mais désormais attendrissant à leurs yeux.

Les animations avec le centre de loisirs de Lannoy-Cuillère

Le centre de loisirs de Lannoy Cuillère accueille une vingtaine d'enfants de 3 à 12 ans pour les petites et grandes vacances. Le larris se situant en face du centre, les enfants s'y sont déplacés souvent.

Dans un premier temps ils ont réalisé un herbier des plantes communes, et mis les pancartes près du larris, la découverte à l'été des papillons a complété l'animation. A l'automne, un chantier nature de coupe de rejet a été proposé, permettant de compléter l'action des moutons venus pâturer juste avant. Les enfants ont réalisé un article pour le journal communal détaillant nos différentes activités, avec leurs propres mots !

Sortie guidée « histoire et nature » autour de Samara

Les 17 et 18 septembre derniers, le Conservatoire a participé à une balade commentée «Nature et archéologie» autour de Samara organisée par le Conseil départemental de la Somme dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Sur ces deux jours, ce sont au total 50 personnes qui sont venues découvrir la vallée d'Acon, le marais de Tirancourt et le parc de Samara. Les participants ont pu entendre parler de préservation de patrimoine naturel par le Conservatoire, de pâturage en zone humide par le lycée agricole du Paraclet, d'archéologie par Samara, de paysage par le Conservatoire botanique de Bailleul et d'histoire de la vallée de la Somme par le CPIE. Cette approche variée et multipartenariale a rencontré un franc succès!

Suivez le guide !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie avait depuis plusieurs années le projet de valoriser et de rassembler en un même document une présentation des sites naturels gérés ouverts au public dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. C'est chose faite depuis septembre 2016 avec la réalisation du guide « Idées de balades », florilège des plus beaux sites naturels accessibles à tous.

Répartis sur tout le territoire, une sélection de plus de 40 sites naturels ouverts au public et propices à la promenade a ainsi été retenue pour illustrer l'offre de nature dans les trois départements picards. Les promeneurs curieux de nature ou les naturalistes chevronnés pourront découvrir les présentations des Réserves naturelles nationales de l'Étang Saint Ladre à Boves et des landes de Versigny, la Hottée du diable à Coincy, la Colline Sainte-Hélène à Saint-Pierre-ès-Champs, les Larris de Villers-sous-Ailly – Bouchon...

Une attention particulière a été portée à la facilité d'utilisation. Aussi, pour chacune des présentations, ont été ajoutés les linéaires de sentier ou encore les coordonnées GPS des accès. De plus, des pictogrammes permettent d'identifier rapidement le niveau d'aménagement des sites.

Pour intégrer ce guide « Idées de balades » à la collection des documents produits par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et lui donner un « air de famille », ses caractéristiques techniques ont été empruntées aux plaquettes espèces : même format, même choix de papier et de pelliculage...

Des partenaires institutionnels et un mécénat privé...

La réalisation du guide « Idées de balades » a reçu le soutien du Conseil régional et des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

Son impression a été financée par le Crédit agricole Brie Picardie dans le cadre d'un mécénat. Intéressé par le projet, le groupe de banque et assurance a souhaité s'investir en participant également à la diffusion des documents. Ainsi, 2 000 exemplaires des guides ont été proposés au grand public dans les agences de l'Oise et de la Somme (l'Aisne n'est pas couverte par cette caisse), permettant ainsi une diffusion plus large.

Les 8 000 exemplaires restants ont été mis à disposition des Offices de tourisme et envoyés aux adhérents et partenaires avec la Lettre d'infos 74, à l'automne.

Présentation à la presse

La sortie du guide « Idées de balades » a fait l'objet d'une conférence de presse le 23 septembre dans les locaux du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, ainsi que d'un communiqué de presse. Même si les journalistes se sont peu déplacés, l'information a été relayée dans la presse quotidienne et hebdomadaire régionale.

Quelques chiffres :

10 000 exemplaires du Guide Idées de balades

49 balades nature présentées sur

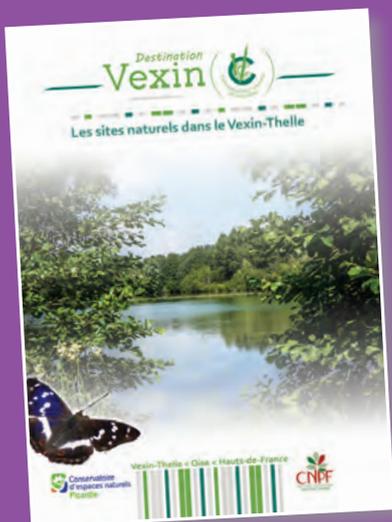
45 sites naturels



Idées de balades sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Le Guide Idées de balades





Découvrir la nature sur le territoire du Vexin-Thelle

Le Conservatoire est gestionnaire de 3 sites sur le territoire de la Communauté de Communes Vexin-Thelle dans l'Oise : le plateau et l'étang de Lavillettertre, la cavité à Chauve-souris de Montagny-en-Vexin et le marais de Reilly.

Au-delà des opérations de gestion écologique, des activités pédagogiques et de sensibilisation sont régulièrement organisées afin de faire découvrir au public les richesses du territoire. Depuis 2015, la Communauté de Communes s'investit de manière importante dans la promotion de ces activités dans son guide touristique et sur son site internet. La collectivité a également édité en 2016 une plaquette de présentation des sites naturels du Vexin. De nouveaux projets et de nouvelles sorties sont d'ores et déjà programmés en 2017 sur ce territoire.

Les Conservateurs bénévoles picards se rencontrent à Plailly



Les Conservateurs bénévoles prennent la pose

Comme chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a convié ses Conservateurs bénévoles à une journée de rencontre et d'échanges organisée sur le site du Bois de Morrière, à Plailly, dans l'Oise, le 1^{er} octobre dernier.

22 participants ont répondu à l'appel et ont été guidés par Pierre Dron, Conservateur bénévole et Vice-Président du Conservatoire, qui a partagé ses connaissances de géologue aguerri, mettant en évidence le lien entre la flore et le sol. Claude Wattelier, Conservateur bénévole du site, a présenté les différentes facettes du bénévolat et les moyens qu'il a mis en place pour mobiliser les adhérents et bénévoles du secteur notamment dans le cadre de l'entretien du site naturel.

De nouvelles propositions vont émaner de cette rencontre afin de renforcer leurs présences sur les sites naturels du territoire !

Découvrir ou redécouvrir les sites naturels

Pour maintenir un accueil de qualité sur les sites naturels qu'il gère, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a entrepris en 2016 un vaste renouvellement de panneaux d'information qui commençaient à montrer des signes de fatigue. Cela était également l'occasion de mettre à jour les contenus et rajeunir les visuels.

Ont ainsi profité de nouveaux panneaux d'accueil les sites suivants :

- Le larris de Lannoy-Cuillière
- Les Coteaux du Thérain à Fouquénies
- Le larris des terres blanches à Marseille-en-Beauvaisis,
- La Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Ladre à Boves
- Le Mont César à Bailleul sur Thérain
- Les Bruyères de Rocq à Cessières,
- Les Etangs de Machecourt

A noter qu'une table d'information installée sur la Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs, dont le visuel avait été détérioré, a été remplacée.

Les plaquettes de présentation des sentiers de la Réserve de Boves et du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville ont été réimprimées.



Panneau d'information installé sur les Etangs de Machecourt



Le site naturel de la Pelouse de Rocourt-Saint-Martin a été équipé d'un panneau d'accueil, complété d'une plaquette de découverte qui pourra être proposée aux nombreux visiteurs du marché à la ferme.

Enfin, une réflexion sur l'animation et la valorisation des sites naturels en Vallée de l'Automne s'est achevée en 2016. Cela a permis de recenser l'offre touristique locale et d'envisager des pistes pour inviter à la découverte de sites parfois peu visibles ou difficile d'accès. Ce travail sera mis en œuvre dès 2017 et s'étalera sur plusieurs années.

La Réserve de l'Etang Saint-Ladre prend un coup de jeune !

La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves est petite par sa taille, 13 hectares, mais grande par son intérêt écologique. Particulièrement visible en 2016, elle a fait l'objet de multiples visites d'élus et d'attentions particulières. Retour sur une année riche en événements.

Ouvrir les yeux et les oreilles !

A l'occasion de la signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Communauté d'agglomération d'Amiens métropole le 4 mars 2016, le dispositif audioguide et le nouveau panneau d'accueil de la réserve ont été dévoilés au public.

Le grand public peut désormais découvrir l'histoire et le patrimoine naturel du site en « flashant » les 10 QR Codes disposés sur le site. Ces dix étapes commentées en français, anglais et néerlandais guident le promeneur à la découverte de la roselière, des tremblants ou encore du passé de tourbage et de blanchiment sur pré.

Pour accompagner cette balade, la plaquette de présentation de la réserve a été rééditée en 2016 et intègre dorénavant les haltes de l'audioguide.

En complément, le panneau d'accueil a été remplacé et repositionné sur le parking, à l'entrée du site. Son contenu a été mis à jour et intègre lui-aussi des éléments d'informations liés à l'utilisation du dispositif audioguide. L'espace « vitrine » a été conservé afin de permettre un affichage régulier d'informations temporaires.

Des Ambassadeurs des espaces naturels en mission sur la réserve

Fort du succès des années précédentes, le Conservatoire de Picardie a accueilli, de la mi-avril à la mi-octobre 2016, 4 ambassadeurs des espaces naturels en service civique. Parmi eux, Louise Dalle et Abdramane Traoré ont sensibilisé les visiteurs de la Réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre à la richesse du patrimoine naturel le long du sentier de découverte ou depuis le chalet installé sur le parking.

Découvrir la réserve au fil des mois

Un effort particulier d'animations de la Réserve de l'Etang Saint-Ladre est mené de longue date, surtout en période estivale. En 2016, il s'est accentué avec la réalisation de davantage de sorties nature « hors saison ».

Ainsi, dès janvier, Franck Cominale, animateur nature, proposait une sortie à la découverte de la faune sédentaire et des oiseaux de passage. En février, à l'occasion de la St Valentin, c'est une animation inédite sur les mœurs nuptiales qui a ravi une vingtaine de participants.

C'est ainsi que chaque mois de l'année se sont succédées des visites guidées originales, permettant de découvrir de nouvelles facettes du site naturel.

La Réserve de Boves mise à l'honneur par des visites de personnalités

Barbara Pompili, Secrétaire d'état à la biodiversité, est venue à la rencontre des Conservatoires d'espaces naturels le 18 avril 2016. Accueillie par Christophe Lépine, Président du Conservatoire de Picardie, et Luc Barbier, Président du Conservatoire du Nord-Pas de Calais, elle a découvert le site de Grattepanche ainsi que la Réserve de l'Etang Saint-Ladre à Boves. « Une parfaite illustration du travail du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie [...] qui allie l'entretien et la préservation des sites naturels, avec la sensibilisation du grand public et l'éducation à la biodiversité. Grâce aux partenariats qu'il noue avec différents acteurs, il contribue aussi au développement du lien social et d'activités économiques » a-t-elle déclaré.

Ne pouvant assister à leurs Assemblées générales, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional Hauts-de-France, a également profité d'un déplacement dans la Somme pour rencontrer les Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord-Pas de Calais le 28 avril et découvrir la Réserve de Boves. Accompagné de Christophe Lépine et de Luc Barbier, il s'est montré très intéressé par la gestion et le travail d'ouverture au public réalisés sur ce site naturel.



Christophe Lépine, Président du Conservatoire de Picardie, et Alain Gest, Président d'Amiens métropole, ont dévoilé le nouveau panneau d'accueil de la réserve



Abdramane et Louise, volontaires en service civique, se sont relayés sur la réserve



Barbara Pompili a visité la Réserve de Boves ainsi que le site de Grattepanche



Xavier Bertrand a découvert les équipements d'accueil de la réserve



Scannez et découvrez l'audioguide



Comptage des nids larvaires de Damier de la succisse par des bénévoles

Quelques chiffres :

237 journées cumulées
d'exposition



« Suivis participatifs » dans la Somme

Cette année a vu l'émergence de nouvelles sorties nature dites de « suivi participatif ». L'objectif est de faire participer des personnes novices au suivi d'une espèce emblématique facilement reconnaissable, afin d'évaluer l'état de conservation des populations. L'occasion de joindre l'utile à l'agréable.

Deux sorties ont été animées en 2016 dans ce cadre. La première a consisté à suivre la délicate Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), dite Tulipe des marais, dont les dernières populations picardes se situent dans les marais autour d'Abbeville ; elle est très facilement repérable grâce à ses couleurs vives. 12 personnes ont parcouru le marais d'Espagne-Epagnette en avril afin de la compter et de la cartographier. Près de 1 400 pieds fleuris ont ainsi été dénombrés sur l'ensemble du marais.

La deuxième sortie s'est, quant à elle, intéressée au Damier de la succisse, papillon menacé de disparition en Picardie et protégé à l'échelle européenne. S'il est très compliqué de compter les papillons qui bougent beaucoup, le dénombrement des chenilles peut s'avérer bien plus facile chez les lépidoptères. Et c'est encore plus simple quand les chenilles vivent dans une toile qui entoure la plante dont elles se nourrissent, les rendant facilement repérables. 11 participants ont ainsi parcouru le coteau de Neuville-Coppegueule permettant de compter 887 toiles de chenilles, un record depuis 2012, première année de suivi du site !

Les zones humides s'exposent à Chauny

« Un regard sur les zones humides de Picardie », exposition réalisée par le Conservatoire en 2013 avec le soutien financier des agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie a continué en 2016 son parcours itinérant dans la région. Halte à l'Office de Tourisme de Chauny.

Soucieuse de faire découvrir à tous ces concitoyens les richesses des différents patrimoines, Gaétane Fondement, Président de l'Office du tourisme de Chauny a ainsi souhaité permettre aux habitants de Chauny et de ses alentours de porter leur regard sur les différents visages des zones humides de la Région.

Des posters de la vallée de l'Oise toute proche ont complété cette approche visuelle.

L'exposition « *Un regard sur les zones humides de Picardie* » a également été présentée à la Maison de l'environnement de Saint-Quentin, à l'Office du Tourisme et au Lycée de Chauny, à Saint-Vaast-les-Mello, à l'Hôpital de Soissons, au Lycée d'enseignement agricole de Corbie, à Pierrepont, au SITTEU de Hermes, dans les locaux de l'ADREE, ainsi qu'au centre de formation de l'ONEMA ou encore au Marais de Sacy.

Le patrimoine naturel de l'Aisne à l'IUTA de Laon

Le 1^{er} avril 2016, l'amphithéâtre de l'IUT de Laon était comble d'un public très attentif à l'exposé que lui a présenté le Conservatoire sur la diversité du patrimoine naturel de l'Aisne. Les participants, membres de l'IUT de tous âges, ont ainsi pu découvrir, après une présentation du contexte géologique et climatique, les richesses parfois insoupçonnées des milieux naturels du département.

Les caractéristiques et évolutions des pelouses calcicoles, tourbières alcalines ou à sphaignes, vallées alluviales, landes et autres milieux naturels ont ainsi été présentées en lien avec l'histoire des territoires et leurs usages. Cette présentation magistrale a été complétée, en groupes plus restreints, par deux visites de terrain.

1^{ère} «Faîtes du foin» en moyenne Vallée de l'Oise

Le projet CasDAR (Compte d'affection Spécial au Développement Agricole et Rural) « Préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la Vallée de l'Oise », porté par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne pour l'association Agriculture et Environnement en Vallée de l'Oise avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, s'est terminé en 2016.

Les objectifs étaient de créer un observatoire de la qualité du foin, de faire une étude de marché du foin et de mettre en place un circuit de commercialisation, mais également d'organiser des actions pédagogiques pour le grand public sur les enjeux environnementaux de ce territoire.

C'est dans le cadre de ce volet « Communication & sensibilisation » qu'AEVO, le Conservatoire et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne ont organisé le 25 juin 2016 la première manifestation « Faîtes du Foin ! » à Condren.

A destination du grand public et des usagers de la vallée, elle a accueilli un public varié et intéressé qui a pu s'informer sur la richesse du patrimoine naturel de la vallée de l'Oise et sur les pratiques agricoles favorables à son maintien, au travers de conférences, de témoignages et d'échanges très intéressants.

Production et mise en place d'une filière de commercialisation du foin de la vallée, zones humides de Picardie, faune et flore... ont été illustrées par des expositions. Des photos de M. Louvion, photographe animalier, les images du concours photo et les dessins réalisés par les enfants du centre périscolaire de Condren ont également été présentés au public. Une production de foin retardée et malmenée par la météo et des prairies encore inondées en cette fin juin n'ont pas permis les démonstrations de fauche et de fenaison initialement prévues. Une sortie nature dans les prairies, très appréciée, a malgré tout permis au public de découvrir le patrimoine naturel de la vallée.



La 1^{ère} Faîtes du foin s'est tenue dans la salle communale de Condren

La Réserve de Versigny prend la pose !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en partenariat avec Géodomia du Conseil départemental de l'Aisne a organisé un concours photo du 8 février au 30 mai 2016. Ce dernier a rencontré un vif succès avec la réception de 93 photographies. 4 prix ont été décernés lors d'une sortie nature réalisée le samedi 25 juin dernier.

Selon les catégories, faune, flore, paysage et activités humaines et enfin « coup de cœur », les 4 gagnants ont pu recevoir de nombreux lots offerts par les différents partenaires de l'action, Géodomia, Réserves naturelles de France, le Conservatoire de Picardie, le Club du Vieux Manoir, la Caverne du Dragon et le Familistère de Guise.

Enfin, une exposition photographique reprenant certains clichés du concours a été réalisée. Elle permet de voir toute la beauté de la Réserve au jour le jour et les splendides espèces qui s'y expriment. Elle est disponible à l'emprunt auprès du Conservatoire et de Géodomia. Une très belle expérience qui fait vivre chaque jour la réserve.

Les photos du concours de Versigny ont été exposées dans la Réserve



Chiffres-clés sur les ZNIEFF en région Picardie (état suite à la modernisation de l'inventaire en 2001 - ZNIEFF de 2^{ème} génération)

440 ZNIEFF de type 1

23 ZNIEFF de type 2

Entre 2006 et 2016 (lancement de l'inventaire permanent et continu) :

27 créations de ZNIEFF de type 1

21 ZNIEFF de type 1 avec modification de périmètres et mise à jour des données

1 ZNIEFF de type 2 avec mise à jour des données

25 mises à jour de formulaires existants*

* Descriptifs des ZNIEFF en ligne sur : www.inpn.mnhn.fr

znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



Nouveau guide méthodologique des ZNIEFF, diffusé en 2016 par le MNHN

Accompagner les politiques publiques

Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État et la Région, matérialisés par l'agrément Etat-Région obtenu en 2012, ainsi qu'avec les Départements, les communes et intercommunalités et les Agences de l'eau. Il s'attache aussi à promouvoir l'intérêt pour la conservation de la nature auprès des propriétaires privés afin que tous les citoyens agissent pour la préservation de notre bien commun. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Actualisation permanente de l'inventaire ZNIEFF

L'inventaire permanent et continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est coordonné par les Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord Pas-de-Calais qui assurent une mission de secrétariat scientifique en appui à la DREAL Hauts-de-France.

L'année 2016 a été principalement consacrée au rapprochement avec les acteurs du Nord et du Pas-de-Calais et en premier lieu, le Conservatoire d'espaces naturels qui a récemment (2011) revu et modernisé son inventaire première génération et mis en place une méthode d'évaluation permanente de ZNIEFF. Ce rapprochement visait notamment à harmoniser les méthodes de travail à l'échelle de la nouvelle région et mettre en place un cadre partenarial permettant d'associer l'ensemble des structures susceptibles de contribuer au programme : le GON, Picardie Nature et le CBNBI notamment qui coordonnent les plateformes régionales faune et flore. Dans ce but, et à la demande des services de l'Etat, une feuille de route 2017-2018 a été rédigée par les deux Conservatoires. Un premier état des lieux de l'historique des deux programmes et de leurs points communs a été dressé. Les grandes orientations quant aux actions à mener conjointement dans les Hauts-de-France et séparément dans les deux anciennes régions administratives ont aussi pu être définies avec des objectifs précis et un échéancier des actions à mener comme par exemple : l'actualisation des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF, la mise en place d'une priorisation de révision des ZNIEFF existantes (Picardie), la formalisation, en lien avec le CSRPN, d'une déclinaison régionale de la nouvelle méthodologie proposée par le MNHN ou encore, un travail d'harmonisation des périmètres ZNIEFF au niveau de la limite entre les deux anciennes régions.

Parallèlement à ce travail d'organisation et de calage méthodologique, le Conservatoire a finalisé plusieurs projets d'actualisation de ZNIEFF : créations de nouvelles zones, modifications de périmètres ou encore actualisation des connaissances faune-flore en intégrant des données récentes (>2001). Ces projets pourront être proposés à la validation au CSRPN en 2017 et serviront de support pour discuter des évolutions méthodologiques avec ce dernier. En outre, des échanges techniques avec le MNHN ont également eu lieu pour prendre en compte des demandes de mises à jours diverses sur les couches géographique ou les fiches descriptives mises en ligne sur l'INPN.

Bilan du partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

A l'occasion du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs, le Conservatoire et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France ont établi un nouveau bilan de leur partenariat.

A la lecture de ce bilan, il est certain que cette collaboration s'avère fructueuse pour la préservation du patrimoine naturel du Pays de France.

Avant l'existence du Parc, de 1998 à 2006, le Conservatoire intervenait sur deux sites de ce territoire, totalisant environ 65 hectares. Fin 2015, la collaboration entre Parc et Conservatoire, et acteurs locaux (propriétaires, gestionnaires et usagers) permet l'intervention sous convention sur 13 sites, totalisant plus de 230 hectares, et plus globalement, sur près de 27 autres sites du Parc. Plus important encore, ces sites d'intervention concentrent une part significative de l'ensemble du patrimoine présent en Pays de France, puisque l'on y trouve 47 des 107 espèces de plantes retenues comme espèces à responsabilités pour le Parc, dont 17 sont protégées par la loi.

Toutes ces espèces ne profitent pas encore d'opérations de conservation, mais déjà la plupart en bénéficient avec des résultats très rassurants pour des espèces remarquables telles :

- le Millepertuis des marais et l'Eléocharide à nombreuses tiges du Parc Astérix qui ont vu leurs populations se développer de manière considérable,
- le Potamot à feuilles de renouée, qui est réapparu au Parc Astérix après des opérations de rajeunissement de mares,
- le Genêt poilu, espèce typique des landes, qui s'est légèrement redéployé suite à des travaux engagés par l'Office National des Forêts en Forêt d'Ermenonville.

Concernant les espèces animales, les actions les plus significatives portent notamment sur l'Agriote de Mercure, libellule d'intérêt européen, qui présente probablement en prairies de la Thève les populations les plus denses de Picardie.

Plusieurs autres actions ont porté sur quelques espèces de papillons de jours, tels le Nacré de la Sanguisorbe, la Mélitée du mélampyre, le Miroir ou bien encore l'Azuré de la Croisette, quelques espèces de criquets et sauterelles, tels le Criquet du pin ou la Decticelle des bruyères, sur les chauve-souris, une espèce d'oiseau, l'Engoulevent d'Europe, et dès 2016, des espèces de reptiles. Au Parc Astérix est également apparue une Libellule rarissime en Picardie, la Leucorrhine à gros thorax.

Entre 2013 et 2015, 12 actions de sensibilisation ont été réalisées, touchant 405 personnes et 65 scolaires.

Les dossiers de demandes de financements de travaux pour la gestion des espaces naturels sous la responsabilité du Conservatoire et du Parc ont permis la mobilisation de plus de 200 000 euros.

Le retour du pâturage a été testé ou assuré sur plusieurs sites dont la Haute-Chaume, en partenariat avec l'Office National des Forêts, ou bien encore sur la pelouse du Bois Saint-Germain, en partenariat avec RTE.

Mais ce n'est qu'un début, ces beaux résultats méritent d'être confortés. Nulle doute que le Parc et le Conservatoire chercheront à aller un peu plus loin ensemble, pour encore mieux faire partager ce patrimoine naturel avec les acteurs et les habitants de ce beau territoire.

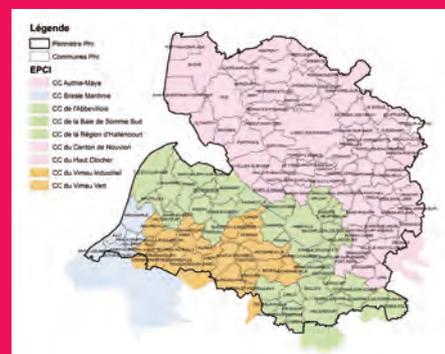
Contribution au projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

Depuis le lancement de la démarche de création d'un Parc naturel régional sur le territoire de la Picardie Maritime, le Conservatoire collabore avec la structure porteuse de ce projet (l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional en Picardie Maritime puis, depuis 2013, le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées).

Deux conventions de partenariat ont été signées avec chacune de ces deux structures afin de formaliser cette collaboration. Différentes actions ont ainsi pu être réalisées : visites de sites du Conservatoire, réalisation de chantiers nature, réalisation d'une étude d'identification du patrimoine naturel et de définition de la trame verte et bleue sur le territoire du futur PNR, contribution à la rédaction de la charte, développement du projet de préservation du larris de Yonval... Suite à un travail d'identification des espèces à responsabilité pour le Parc mené en 2015, le Conservatoire a contribué, en 2016, à identifier les sites naturels à enjeux majeurs pour le territoire.



Les landes du Bois de Morrière à Plailly, sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France



Projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

Quelques chiffres du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime :

137 communes

113 438 habitants

Le Conservatoire y gère **32** sites (**22** marais, **8** larris, **2** sites à chauve-souris) représentant **654** ha.

Contribution du Conservatoire aux démarches agro-environnementales

En 2016, le Conservatoire a été opérateur agro-environnemental sur 3 territoires, la Haute et Moyenne vallée de l'Oise et le projet « pelouses régionales ». Il a également poursuivi son accompagnement de la Chambre régionale d'agriculture dans la mise en œuvre et le suivi des mesures « corridors » et du Département de la Somme pour le territoire Moyenne vallée de la Somme.

Concernant le territoire « pelouses régionales », 3 nouveaux contrats ont été montés pour 9,15 ha contractualisés, ce qui porte sur la période 2011-2016 à 27 contrats montés pour 181,59 ha contractualisés.

En haute vallée de l'Oise, 9 contrats ont été montés pour 90 ha et 11 kilomètres de haies.

En moyenne vallée de l'Oise, 13 contrats ont été montés en étroite collaboration avec les chambres d'agriculture de l'Oise et de l'Aisne. Ces contrats concernent en 2016 des engagements pour 340 ha et la mise en place de 5 kilomètres de bandes refuges pour la faune. Cela porte sur 2015/2016 les engagements à environ 1040 ha et 48 kilomètres de bandes refuges pour 43 exploitants concernés.

Dans le département de l'Oise, le Conservatoire a également contribué au montage d'un nouveau projet de territoire, le projet MAEC Corridor « Cuesta – Vallée du Thérain ». Ce projet vise notamment à préserver les prairies des vallées de l'Avallon et du Thérain, renforcer et maintenir les connexions arborées pour les chauves-souris et préserver des zones tampons autour des pelouses de la cuesta sud. Cette ouverture de territoire a également pour objectif de réaliser une continuité des MAE en lien avec celles ouvertes sur les Communautés de communes de la Picardie Verte et du Pays de Bray tout en assurant une connexion Nord/Sud entre la vallée du Thérain et la cuesta sud du Pays de Bray.

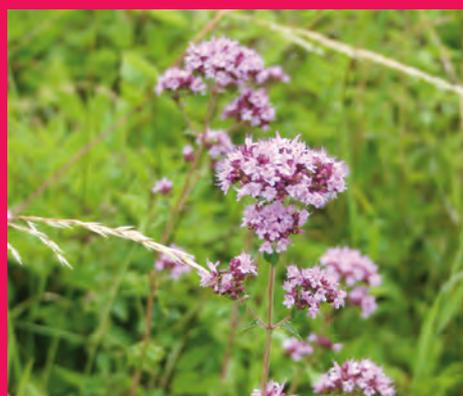


Transects pour évaluation de l'état de conservation des pelouses (habitat 6210)

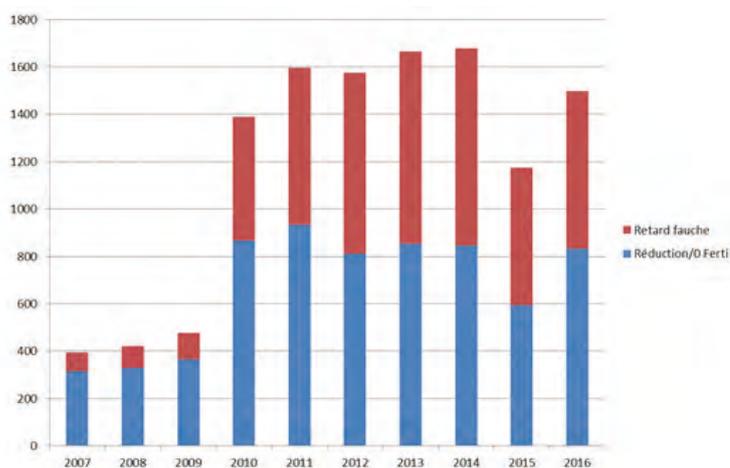
Espèces des ourlets (habitat 6210)



Le Brachypode des rochers



L'Origan



Surfaces cumulées des engagements MAE en cours en MVO (en hectares)

Évaluation de l'état de conservation d'habitats d'intérêt communautaire

Le Conservatoire a procédé dans le cadre de l'animation de sites Natura 2000 à la mise en œuvre à grande échelle de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches semi-naturelle et faciès d'embuissonnement sur calcaires (habitat 6210) sur les sites « Collines du laonnois oriental », « réseaux de coteaux calcaire du Ponthieu méridional et oriental » et « Cuesta du Bray ». Il a également procédé sur le site « Cuesta du Bray » à l'évaluation de l'état de conservation des boisements d'intérêt communautaire.

La méthodologie d'évaluation de l'habitat 6210 a été mise en œuvre selon le protocole défini par le Conservatoire botanique national de Bailleul (Prey et Hauguel, 2014) qui avait été préalablement testé sur le site Natura 2000 « Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César ». La mise en œuvre de ce protocole a fait l'objet en concertation avec le CBNBL, d'adaptations pour prendre en compte les particularités des sites étudiés.

La méthode a ainsi consisté à la mise en place de 68 transects (au total des trois sites) sur lesquels ont été relevés l'ensemble de la composition floristique, des paramètres liés à l'embroussaillage ou différentes perturbations susceptibles d'entraîner des dégradations de l'état de conservation. Chaque transect part avec une valeur maximale de 100. En fonction des altérations relevées pour chaque paramètre, la note est amputée de points.

L'état de conservation de la pelouse sur le transect est ensuite obtenu à l'aide de cette grille :

- Valeur négative à 40 : dégradé
- > 40 à 70 : altéré
- > 70 à 90 : bon – correct
- > 90 à 100 : bon – optimal

Résultats et interprétations :

La mise en œuvre de la méthodologie évaluée pour les trois sites étudiés l'état de conservation des habitats de pelouses calcicoles comme « altéré » avec respectivement pour les sites « Collines du laonnois », « Coteaux du Ponthieu » et « Cuesta du Bray » une moyenne des notes des différents transects de 63, 44 et 57/100. Au sein d'un même site les notes peuvent être très variables d'un transect à un autre (notes de 0 à 100 sur la cuesta du Bray) illustrant en cela l'hétérogénéité de l'état de conservation des habitats sur les différentes entités du site, voire au sein d'une même entité.

Les facteurs d'altération communs aux différents sites et qui sont les plus prégnants dans la dégradation de la note finale sont ceux liés à la densité du Brachypode des rochers, à l'abondance d'espèces d'ourlets dans les communautés végétales ainsi que la densité des ligneux. La présence d'espèces eutrophiles, bien que souvent en faible densité, est également un facteur qui a été dégradant.

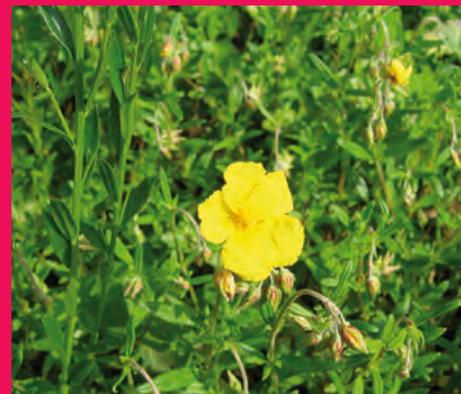
Ce bilan illustre l'état général de conservation des habitats de pelouses calcicoles à l'échelle de ces trois sites et plus globalement de la région, état qui résulte d'un processus ancien et progressif de dégradation principalement lié à l'abandon des pratiques pastorales qui contribuaient à leur entretien. Si les actions entreprises ces vingt dernières années ont amélioré localement cette situation elles n'ont pas encore permis à l'échelle d'un site natura 2000 d'améliorer de façon significative l'état de conservation des milieux pelousaires et des efforts importants de restauration sont encore à fournir pour y parvenir durablement.

Il conviendrait également de relativiser ces résultats au regard de la mise en œuvre d'une méthode d'évaluation qui pourrait mieux rendre compte de l'état de conservation de l'habitat 6210 dans toutes ses composantes et sa complexité structurale sur le terrain. Les habitats de pelouses au sens strict privilégiés par la méthode actuelle sont souvent de petites surfaces et inclus dans des matrices de complexes d'habitats calcicoles plus vastes (ourlets, lisières et faciès d'embroussaillage) dont il convient de veiller au bon équilibre de représentation pour une approche intégrée de la conservation de l'ensemble des richesses biologiques de ces écosystèmes. Une réflexion est en cours pour intégrer également des critères faunistiques à cette évaluation des habitats pour en évaluer plus largement la fonctionnalité.

Concernant l'évaluation des habitats forestiers menée sur le site de la Cuesta du Bray, celle-ci a été réalisée à partir de relevés effectués sur 56 placettes réparties dans les différents types d'habitats forestiers d'intérêt communautaire. Les paramètres recueillis sont notamment liés à la typicité des essences forestières et de la flore des habitats visés, à la quantité de bois mort et de très gros bois et à la prise en compte de différents facteurs d'altération (espèces envahissantes, taux de recouvrement des ronces...). L'état de conservation de l'habitat générique 9130, qui regroupe plusieurs types de boisements liés aux hêtraies, peut être jugé globalement « bon correct », certains habitats élémentaires ayant cependant un état de conservation « altéré ». L'état de conservation de l'habitat 9180-2 qui correspond aux forêts de ravin à scolopendre est jugé « altéré », la surface de cet habitat étant faible ou souvent dégradé par des apports anthropiques très nombreux (zones de décharges, espèces invasives...).

La réalisation de ces différentes évaluations selon des protocoles standardisés et géolocalisés pourra être reconduite dans une dizaine d'années. Elle permettra alors de mesurer l'efficacité des efforts accomplis pour améliorer la qualité des milieux et le chemin qui restera à parcourir pour atteindre un bon état de conservation à l'échelle des sites.

Espèces typiques de l'habitat 6210



L'Helianthème numulaire



L'Anémone pulsatile

Espèces typiques de l'habitat 9130



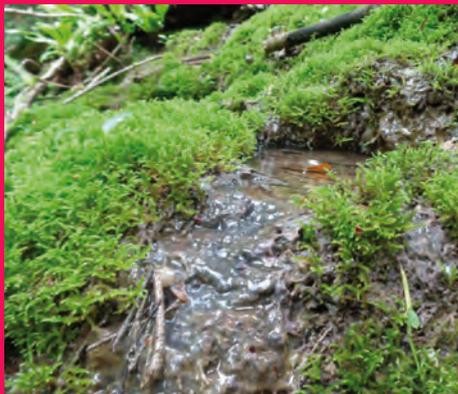
Le Lamier jaune



La Jacynthe des bois



Les dépressions à sphaignes sur les communaux de Barzy



L'un des travertins du sud de l'Aisne



Vue aérienne de la Vallée de la Somme (au niveau de Condé Folie)

Bilan partenarial pour la préservation des zones humides du sud de l'Aisne

Dans le cadre de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humide, le Conservatoire accompagne les communautés de communes du sud de l'Aisne dans l'inventaire communal des sites de zone humide et dans la sensibilisation des élus.

Ainsi, en 2016 des diagnostics écologiques ont été réalisés sur 9 communes de la Communauté de Communes du canton de Charly-sur-Marne et de la Communauté de Communes du canton de Condé-en-Brie. Des enjeux parfois très forts pour le territoire ont pu être ainsi identifiés, avec dans certains cas, l'ébauche de partenariats avec les communes pour la préservation de sites de zones humides.

Ainsi, sur les parcelles communales de Barzy-sur-Marne et de Passy-sur-Marne, les boisements humides s'avèrent particulièrement intéressants, avec la présence de chênaies à molinie, dépressions et mares à Sphaignes, une population de Sonneur à ventre jaune...

A Nogent-l'Artaud, les enjeux sont localisés sur les banquettes alluviales à Anémone fausse-renoncule ou à Isopyre faux-pigamon. Plusieurs communes, comme Marigny-en-Orxois, ont sur leur territoire un ou plusieurs rus intermittents en fond de vallon encaissé. Souvent parsemé de grès, ces milieux d'exception abritent des cortèges de bryophytes remarquables, des banquettes alluviales à Hellébore verte et un habitat favorable à une faune aquatique originale.

Des travertins calcaires (formations tuffeuses incrustantes) inconnus jusqu'alors ont été découverts sur les communes de Montreuil-aux-Lions et de Château-Thierry. Celui de cette dernière localité figure parmi les plus imposants de la région.

Les partenariats engagés seront poursuivis en 2017, avec par exemple une contractualisation avec la commune de Charly pour la préservation de banquettes alluviales à Anémone fausse-renoncule.

Contribution à la candidature Ramsar en Vallée de la Somme

Suite à l'élaboration du Schéma des espaces naturels de la Somme 2014-2023 et profitant de la dynamique partenariale mise en place, le Conseil départemental de la Somme a initié en 2014 une réflexion sur la labellisation Ramsar de la vallée de la Somme.

Les sites Ramsar s'inscrivent dans le cadre de la convention du même nom qui est un traité intergouvernemental servant de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

L'objectif de cette démarche sur ce territoire est de valoriser et de faire connaître le patrimoine naturel et les actions de préservation existantes, les paysages, les usages traditionnels... et ainsi de mettre en lumière l'arrière-pays dans la continuité du site Ramsar de la Baie de Somme labellisé depuis 1998.

Afin d'établir le dossier de candidature Ramsar de la vallée de la Somme, des groupes de travail réunissant les partenaires techniques du Département ont travaillé sur les critères à mettre en avant ainsi que sur le périmètre du site. Egalement, une concertation élargie a été mise en place ; ainsi la candidature Ramsar du territoire a été validée par les 6 comités de pilotage Natura 2000 concernés. Le CSRPN a également donné un avis favorable au projet.

Le Conservatoire de Picardie, partenaire privilégié du Département de la Somme dans la mise en œuvre de sa politique Espaces Naturels Sensibles a contribué à l'ensemble de la démarche. En 2016, il a rempli le volet faune de la Fiche de renseignement du site Ramsar Vallée de la Somme. Egalement, il a réalisé un affinage du périmètre sur sa partie amont (secteur de Ham) justifié au vu des récentes observations naturalistes faites sur ce secteur.

Notons qu'une candidature à la labellisation Ramsar s'est engagée également en 2016 pour les Marais de Sacy sous l'égide du Syndicat mixte des Marais de Sacy, en collaboration avec le Département de l'Oise et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, gestionnaire de plusieurs sites de ce marais remarquable.

Réseau et partenaires inter-réseaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace. L'année 2016 a vu en particulier se poursuivre une phase de rapprochement avec nos collègues du CEN Nord Pas de Calais, avec qui de nombreuses actions sont d'ores et déjà menées en commun au sein de la nouvelle région (cf chapitre structure p56).

Le Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon a accueilli à Sète le séminaire annuel des Conservatoires d'espaces naturels du 12 au 15 octobre 2016 sur le thème : « Réseau des Conservatoires : partageons nos savoir-faire ! ».

Lors de ce séminaire plus de 200 participants ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette participation (contrainte par la taille de la structure d'accueil) témoigne d'une dynamique de réseau qui ne se relâche pas avec la volonté de partager les expériences. 20 salariés et 3 administrateurs picards ont pu répondre à l'invitation de nos amis languedociens et ont contribué activement aux travaux.

Parmi ceux-ci, le Conservatoire de Picardie a contribué à la préparation et l'animation de 3 conférences techniques thématiques.

Conférence technique thématique « Scientifique - Forêt »

La politique forestière à l'échelle nationale est engagée dans le cadre d'un Programme national de la forêt et du bois. Ce dernier doit être décliné régionalement dans les deux ans à venir. L'élaboration à l'échelon régional est conduite à travers la Commission régionale de la forêt et du bois, au sein de laquelle certains Conservatoires peuvent être sollicités. De nombreux Conservatoires ont noué des partenariats avec l'ONF et les CRPF.

L'intérêt économique de la forêt s'est trouvé renforcé par le développement de l'utilisation du bois « ressource renouvelable ». De plus, dans un contexte de changement climatique, les forestiers se posent des questions sur les moyens d'accompagner ce changement dans un objectif de rentabilité économique. La préservation de la biodiversité liée aux milieux forestiers, notamment les plus âgés/matures/naturels, apparaît comme le parent pauvre des réflexions.

Aussi, devant l'accroissement des pressions sur les milieux forestiers (exploitation, valorisation touristique, changement climatique...) et dans un souci de prise en compte du patrimoine naturel lié aux forêts « anciennes » et de leurs fonctions écologiques, de nombreux

Quelques chiffres :

29 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

2 989 sites gérés en France

154 030 ha gérés en France



30 % du territoire métropolitain est recouvert par la forêt dont :

74 % est en propriété privée

9 % en forêt domaniale

Presque tous les Conservatoires d'espaces naturels préservent des milieux forestiers, **7** d'entre eux ont formalisé une stratégie d'intervention.

Environ **la moitié** des surfaces d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est constituée de forêts.



1^{ère} CTT animation nature au Séminaire de Sète



Découverte de la Réserve naturelle de l'Estagnol lors du Séminaire de Sète



Travail en salle des Chargés de communication



Visite du site des Communaux d'Elbœuf-sur-Andelle par les Chargés de communication du Réseau

Conservatoires s'intéressent de plus en plus à la préservation de ces écosystèmes.

L'objectif de cette CTT était donc de jeter les bases d'étude des voies et moyens d'engager une réflexion à l'échelle du réseau des Conservatoires, de mutualiser de façon pertinente avec les autres gestionnaires d'espaces naturels (notamment RNF), de mettre en commun les outils (à développés(er)...

Les travaux en séance se sont déclinés autour des objectifs spécifiques suivants :

- Recenser les politiques d'interventions à l'échelle du réseau CEN
- Présenter des expériences de prise en compte des forêts dans les stratégies d'intervention et de gestion
- Présenter les principaux protocoles d'identification de l'état de conservation des milieux forestiers
- Présenter des exemples de suivis d'espèces indicatrices de la fonctionnalité des forêts, notamment des forêts anciennes/matures
- Proposer une ébauche de stratégie réseau, en lien avec les programmes des autres gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Conférence technique thématique « Animation nature »

La mission « animation nature » ou « éducation à l'environnement » se développe au sein du réseau des Conservatoires. Les animateurs mettent au point des outils pédagogiques adaptés à leurs sites et leurs enjeux sans forcément se concerter entre eux. Pour la première fois, un état des lieux dans ce domaine a été dressé et une évaluation de ces outils, collectivement, pourrait permettre la création d'une base de données propre au réseau des Conservatoires, qui serait consultable, modifiable et accessible à tous.

L'idée était de présenter quelques outils et méthodes fonctionnelles que les animateurs utilisent au quotidien. Cette CTT a permis de recueillir l'expérience des animateurs, en particulier sur les outils et méthodes pédagogiques qu'ils utilisent, avec pour objectif de les rassembler dans une base de données accessible à tous pour qu'ils puissent piocher dans ce vivier d'expériences pour les réadapter chez eux, à leur contexte et leurs enjeux.

Conférence technique thématique « Bénévolat et Vie associative »

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations ayant pour objet l'action de terrain visant à la conservation de la biodiversité. La sensibilisation du grand public, le bénévolat et l'implication des citoyens est devenu au fil des années une préoccupation également essentielle des Conservatoires, afin de conforter leur intégration dans les territoires.

L'objectif de cette CTT était de travailler aux moyens pour renforcer l'assise citoyenne et développer le bénévolat au sein du réseau. Cela sous-entend plusieurs types d'actions :

- Intégrer les citoyens dans les démarches des Conservatoires, susciter des actions bénévoles
- Comment mieux accompagner les administrateurs des Conservatoires, des acteurs de la gouvernance mais aussi des bénévoles aux multiples facettes.
- Le bénévolat à la carte, quelles sont les missions que l'on peut confier à un bénévole ? Comment renforcer le lien avec l'équipe salariée ?
- Développer des outils communs pour dynamiser la vie associative

Un groupe bénévolat a été mis en place au sein du réseau afin de rassembler les productions existantes et partager les contacts.

La vie de réseau en continu...

En dehors du congrès annuel, les échanges se poursuivent. Le Conservatoire de Picardie a contribué ainsi à deux autres CTT.

Conférence technique thématique « Communication »

Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie a accueilli une CTT communication les 10 et 11 mai 2016, à Rouen. 14 participants, dont 3 représentants du Conservatoire de Picardie, se sont réunis pour aborder ensemble les opérations nationales Fréquence grenouille et Chantiers d'automne ainsi que les différents outils proposés par le Réseau des Conservatoire à savoir la Lettre, le Tableau de bord, l'Annuaire et le Site Internet.

Quelques pistes de mutualisation possible ont été envisagées : une signalétique commune, la création de goodies...

La Commission s'est terminée par la visite du Marais d'Elbœuf sur Andelle et une présentation de son sentier de découverte labellisé Tourisme et Handicap, alors en cours de finalisation.

Les travaux de la Conférence technique thématique « Foncier »

Les deux Conservatoires des Hauts-de-France, Picardie et Nord Pas-de-Calais ont participé aux travaux de la CTT foncier soutenue par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. En 2016, a notamment été produite une plaquette à destination des propriétaires privés, outil précieux à distribuer aux éventuels futurs partenaires des Conservatoires. En plus d'un outil opérationnel, c'est aussi un outil de mise en commun et d'harmonisation des messages portés par les Conservatoires.

L'équipe a également travaillé au projet d'une enquête interne pour préciser les engagements existants dans les différents actes signés par les Conservatoires et à un projet de boîte à outils pour faciliter l'animation foncière. Des exemples de documents produits par les Conservatoires seront consultables. De plus, les différents référents foncier des Conservatoires ont de plus en plus d'échanges entre eux, mutualisant ainsi plus d'expériences et interrogations, afin de mieux encore sécuriser les conventions de partenariat pour la gestion.

Les Formations « Réseau »

Cette année, le Conservatoire n'a pas organisé de formation au bénéfice de l'ensemble du réseau Conservatoires. Par contre 2 nouveaux salariés ont participé à la 5^{ème} session de formation « *Enrichir sa culture CEN* » qui s'est déroulée cette année en Lorraine.

Surtout, durant l'année 2016 nos deux géomaticiens ont participé à 3 jours de formation sur le thème des « *outils mobiles* ». Dispensée par des collègues issus des Conservatoires Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, cette formation avait pour but la prise en main des logiciels adaptés sur smartphone et permettant la prise d'informations directement sur le terrain via des formulaires embarqués.

Basées sur des outils libres « *GeoODK collect* » et couplées au système de base de données PostgreSQL les données saisies sur le terrain peuvent être intégrées automatiquement en base de retour au bureau.

Suite à cette formation, un premier module de saisie de données faune - flore a été élaboré et sera soumis en test à notre équipe de chargés d'études scientifiques durant l'année 2017. Si les résultats de ce premier test sont satisfaisants d'autres modules pourraient voir le jour par la suite (Suivis des travaux, Suivis de gîtes à chauves-souris...).

Comité d'Orientation de l'INPN

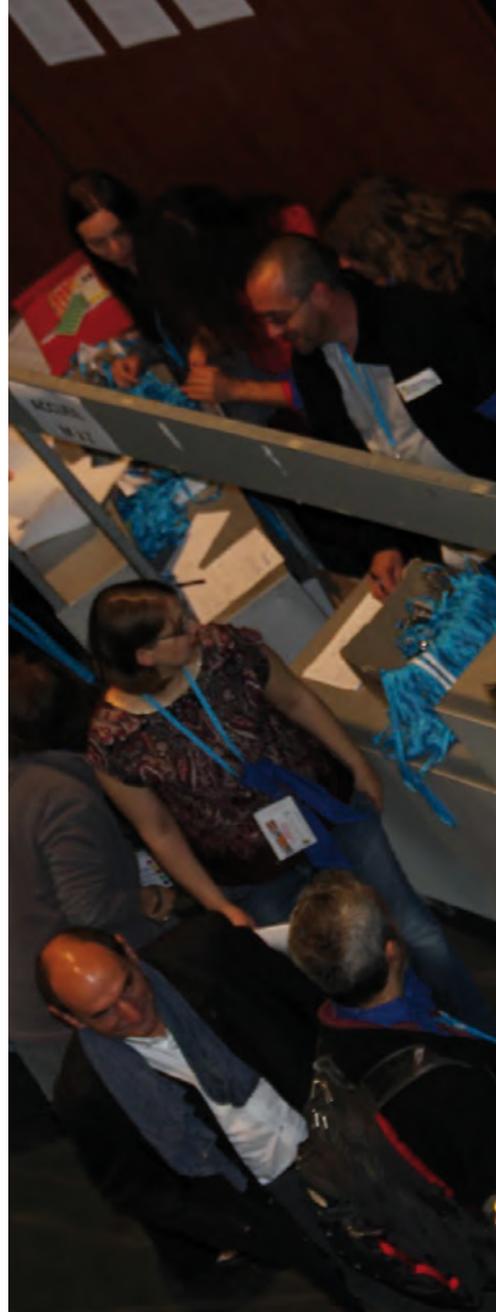
Par leur agrément, les Conservatoires d'espaces naturels ont l'obligation de contribuer à l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN), placé sous la responsabilité scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

La collaboration avec le MNHN est donc essentielle et la fédération des Conservatoires a renouvelé sa convention de partenariat avec le MNHN fin 2015 pour une période de 5 ans. Ce partenariat permet la diffusion des données des sites gérés par les CEN via la base espaces protégées de l'INPN ; il promeut également la remontée des données naturalistes d'occurrence d'espèce via le système d'information nature et paysage (SINP) dont l'INPN constitue le portail national.

Pour faire vivre l'INPN, le MNHN réunit une fois par an un comité d'orientation, dont l'activité consiste à proposer des évolutions du dispositif, assurer une bonne coordination des acteurs, analyser les tableaux de bord et les critères d'évaluation de l'INPN, définir les actions à initier ou améliorer. Il est constitué de 35 membres, répartis en 6 collèges, dont 8 représentants des gestionnaires d'espaces naturels. Le Conservatoire de Picardie assure la représentation du réseau CEN.

La réunion 2016 du Comité d'orientation s'est penchée notamment sur les évolutions du tableau de bord de l'INPN, 2 nouveaux projets (le catalogue de protocoles et méthodes à intégrer à l'INPN et le référentiel national sur les habitats), et a mis un focus sur les possibilités de valorisation des données offertes par l'INPN.

Les travaux réalisés en 2015 par les réseaux CEN et RNF avec le MNHN (cf. *rapport d'activités 2015*) ont notamment été illustrés.



Quelques chiffres nationaux :

7 072 adhérents

3 730 bénévoles

939 salariés

2 administrateurs ont représenté le Conservatoire de Picardie au Conseil d'administration de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Son Président est membre du Bureau de la Fédération.

Structure et Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève au 31 décembre 2016 à 47 équivalents temps plein, portés par 45 Contrats à durée indéterminée et 6 Contrats à durée déterminée concernant six salariés embauchés dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir sur des postes d'Agent technique pâturage et d'Agent technique entretien d'espaces naturels.

Accueil stagiaires

Le Conservatoire a accueilli en 2016, 23 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Le nombre de journées stagiaires en 2016 est égal à 817 jours.

Accueil de volontaires dans le cadre de service civique

Le Conservatoire a également accueilli 4 volontaires dans le cadre du service civique, pour une durée de 6 mois chacun, sur des missions d'Ambassadeurs des espaces naturels. Deux de ces Ambassadeurs, ont sensibilisé et informé le grand public et assuré des missions de prévention sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves et les Montagnes d'Eclusier-Vaux et Frise dans le département de la Somme.

Une troisième Ambassadrice, est quant à elle, intervenue sur le même type de mission, dans le département de l'Oise, sur les sites suivants : la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Pierre-ès-Champs, Péroy-les-Gombries, Pont-Sainte-Maxence, Bailleul-sur-Thérain, Auteuil, Rhuis, Reilly et Le Plessis-Brion.

Enfin, un quatrième volontaire, a effectué sa mission de service civique au sein du département de l'Aisne où elle est intervenue sur les sites de : la Réserve Naturelle Régionale des Coteaux du Chemin des Dames, la Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny, la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Isle, la Hotté du Diable à Coincy et le Parc des Bruyères à Fère-en-Tardenois.

Formations suivies en 2016

20 sessions de formation représentant 621 heures au total ont été suivies individuellement par les salariés du Conservatoire. En ajoutant les formations à caractère collectif, le nombre d'heures total de formation suivie s'élève à 1 769 heures.

17 salariés sont concernés par une ou plusieurs actions de formation individuelle.

Au total 46 salariés sont concernés en comptant les formations à caractère collectif.

Comme en 2015, une attention a été portée sur la formation des jeunes recrutés dans le cadre du dispositif « Emplois d'avenir », soit 6 salariés.

En 2016, ils ont pu bénéficier ou sont en cours de formation :

- du Permis EB
- d'une formation qualifiante CACES Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
- d'une formation Sauveteur Secourisme du Travail de Base pour certains, et de la Mise à jour de la même formation pour d'autres
- de la poursuite de la formation CAPA Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, formation qualifiante, ayant démarré en 07/2015 et s'étant achevée en 05/2016
- d'une préparation au Baccalauréat GMNF Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, sur l'année 2016 - 2017, pour l'un d'entre eux
- d'une préparation au Baccalauréat CGEA Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (Option Système à dominante culture), sur l'année 2016 - 2017, pour l'un d'entre eux.

Parmi les formations collectives réalisées se sont tenues 4 sessions de formation à l'utilisation du nouveau logiciel de cartographie QGis. Ces formations ont été dispensées en interne par nos deux géomaticiens ayant par ailleurs assuré la migration logiciel. Trois sessions de 2 jours ont concernés les équipes opérationnelles départementales et



Formation de l'équipe technique au logiciel QGis

Quelques chiffres :

657 adhérents

51 salariés

47 ETP

6 emplois d'avenir

23 stagiaires accueillis

régionales (16 salariés), soit 224 heures, et une session de 1 jour a également été réalisée pour une partie des encadrants (5). Complétée par un soutien apporté tout au long de l'année afin de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées, cette formation a permis de rendre rapidement opérationnelle l'équipe productive sur le nouveau système d'information.

En 2017, cette formation à l'utilisation du logiciel SIG, en lien avec les bases de données (notamment module Travaux), est prolongée au bénéfice des techniciens et agents techniques.

Formations dispensées par le Conservatoire en 2016

- 2 formations à la demande de l'Institut LaSalle sur l'identification des syrphes et l'inventaire et la détermination des coléoptères coprophages
- Reconnaissance des plantes indicatrices de zones humides (1 jour) à la demande de l'ONEMA
- 5 jours de formation, dans le cadre des Ateliers du patrimoine naturel, à la demande de la DREAL Hauts-de-France, et en partenariat avec le CBNBI ou Picardie Nature, sur les thématiques suivantes :
 - Gestion différenciée des abords d'infrastructures linéaires
 - Chiroptères et aménagement du bâti
 - Sensibilisation à la préservation des Chiroptères
 - Sensibilisation à la connaissance et à la préservation de la flore sauvage de Picardie
 - Sensibilisation à la préservation des zones humides

Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a été très actif en 2016. Il s'est réuni 3 fois et a examiné 8 projets de bail emphytéotique ou d'acquisition par voie électronique.

Les réunions plénières ont concerné :

- La présentation de la méthode de travail pour établir une nouvelle stratégie patrimoniale pour les deux Conservatoires des Hauts-de-France (en partenariat avec le MNHN), qui a bénéficié de l'enrichissement des avis des membres. Cet échange a aussi été l'occasion d'une première réunion conjointe des CS des 2 Conservatoires, préfigurant leur fusion courant 2017. En effet, les contextes écologiques et les questions scientifiques similaires militent pour la constitution d'un CS unique à l'échelle des Hauts-de-France.
- Une présentation sur le terrain du projet de nouveau plan de gestion pour le site du marais du Pendé, occupé notamment par de vastes roselières inondées. Il a permis de valider les grandes orientations et de corriger certains périmètres d'interventions de gestion pour favoriser la conservation des roselières.
- 6 projets de portage de mesures compensatoires en lien avec les programmes suivants :
 - Aménagement d'une aire des gens du voyage à Laigneville (60).
 - Restauration de barrages sur l'Aisne (départements 02 et 60) - Bameo
 - Déviation de Noyon - CD 60.
 - Tranchée couverte de Troissereux - CD 60
 - Extension de carrière à Saint-Germer-de-Fly (lieu-dit Tête de mousse) - Imerys TC (60)
 - Parc éolien de Remigny et Vendeuil (02) - Les vents de l'axonais.

Lors de cette dernière session nous avons pu accueillir Stéphanie Barral, chercheuse à l'INRA (Marne-la-vallée) en sociologie agricole. Elle a présenté ses travaux de recherche portant, à travers une approche sociologique de la compensation écologique, sur les liens entre secteur agricole et compensation écologique, notamment les problématiques foncières et les opportunités économiques pour le secteur agricole. Par ailleurs elle travaille par une approche empirique à un état des lieux des projets et des discours par des opérateurs de compensation agricole ou en lien direct avec des agriculteurs, à des analyses de cas approfondies sur certains projets et à des entretiens avec des scientifiques, autorités environnementales, opérateurs de compensation... D'où le contact pris avec le Conservatoire.

Une collaboration à développer dans le futur sans aucun doute.



La présence du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur les stands est également assurée par des adhérents et administrateurs



Stand d'information lors de la Fête du livre 2016 à Merlieux-et-Fouquerolles

Réunions institutionnelles et d'équipe

6 réunions du Conseil d'administration

9 réunions du Bureau

3 réunions du Conseil scientifique

2 réunions d'équipe plénières

2 réunions du Conseil d'orientation des deux Conservatoires



La 1^{ère} Lettre d'information commune
est parue en décembre 2016

Janvier 2016 :

- 1^{ère} réunion du Conseil d'orientation Inter-CEN

Mars 2016 :

- validation d'une feuille de route du rapprochement des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts -de-France

Avril 2016 :

- visite de la Réserve de l'Étang Saint-Ladre et du site de Grattepanche par Barbara Pompili, Secrétaire d'état à la biodiversité
- visite de la Réserve de l'Étang Saint-Ladre par Xavier Bertrand, Président de la Région

Décembre 2016 :

- décision de créer une association représentant les deux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

Rapprochement des deux Conservatoires d'espaces naturels

Suite aux 1^{ères} rendez-vous communs organisés en 2015 pour préparer la fusion des régions, plusieurs éléments visant à rapprocher le pilotage de nos structures à cette nouvelle échelle ont été assurés :

- Assemblées générales en partie communes et concomitantes le 30 avril 2016 à Hirson.
- Modification des statuts pour une représentation de chaque Conservatoire au sein du Conseil d'administration du voisin.
- Echanges réguliers entre les directeurs et réunion commune des comités de direction le 29 septembre 2016.
- Comité partenarial commun, le 10 novembre 2016, réunissant l'ensemble des financeurs à l'échelle des Hauts-de-France.

En pratique et pour démultiplier les échanges, début 2016, les deux Conservatoires des Hauts-de-France entreprennent de faire fonctionner des commissions, composées d'élus et de salariés, ayant pour objectif de structurer les projets mutualisés grâce à un pilotage dédié à travers ces groupes de travail et de faire des propositions. Il s'agit d'outils d'animation des démarches de rapprochement. Elles n'ont pas d'obligation à se réunir formellement. Un pilote de la commission a pour rôle d'assurer son animation, le suivi des projets, le rapportage (compte-rendu des activités, programme prévisionnel de l'année n+1 notamment).

Ainsi, cinq commissions thématiques ont été créées.

Commission communication

Les équipes communication – animation des 2 Conservatoires se sont réunies à Lillers le 22 janvier 2016 afin d'échanger sur leurs pratiques et les problématiques rencontrées dans leurs différentes activités. Ces mises en commun ont permis de synthétiser les méthodes de travail différentes et les recoupements possibles. De même, ces échanges ont conduit à poser les bases d'un projet de Lettre d'infos commune et d'envisager la création d'un calendrier commun de sortie et chantiers nature en 2017.

Ces travaux ont permis des réalisations concrètes :

- une carte de vœux commune en 2016,
- la réalisation d'un recueil des dates 2016 de l'opération Fréquence grenouille à l'échelle des Hauts-de-France,
- l'association des équipes pour réaliser ensemble les Assemblées générales concomitantes,
- la création d'espaces dédiés pour l'autre Conservatoire dans les lettres d'information,
- une lettre d'infos commune en décembre 2016,
- la co-animation d'une Commission technique thématique lors du séminaire national du réseau des Conservatoires,
- les échanges entre les équipes d'animation des deux Conservatoires concernant les sciences participatives lors des rencontres nationales des 14 et 15 novembre 2016,
- les échanges en vue de permettre un transfert de méthodes et d'outils de dynamisation de la Vie associative pour contribuer à l'avancée du Conservatoire Nord-Pas de Calais sur cette thématique

Commission scientifique

Des collaborations concrètes ont permis des avancées en 2016 :

- développement du projet Stratégie patrimoniale en collaboration avec le MNHN et les pôles faune et flore régionaux. Réunion commune des équipes scientifiques et réunion commune des Conseils scientifiques des deux Conservatoires. Calage avec les membres du RAIN et les acteurs de l'ex-Picardie pour envoi des données sous convention au MNHN. Envoi réalisé, données intégrées dans l'INPN (inventaire national du patrimoine naturel), analyse en cours.
- travail en commun sur le dossier Indicateurs Zones humides sur le bassin Artois-Picardie ; nombreux échanges.

- planification du travail de fusion des Conseils scientifiques et techniques, premiers échanges entre leurs membres (une réunion commune, une rencontre des présidents à l'occasion du dernier Conseil scientifique picard).

Commission systèmes d'information

A tour de rôle chaque équipe a accueilli son homologue afin de lui présenter son environnement de travail, ses projets et les outils utilisés dans le cadre de son activité. Ces échanges ont permis de partager le fonctionnement des pôles, les réseaux informatiques, les données de références, les bases de données métiers, les logiciels et procédures SIG.

Actions effectuées :

- mutualisation d'outils SIG (Modèle de mise en page commun, banque de symboles),
- échanges de données SIG de références,
- échanges de données métiers sur les réseaux écologiques (Pelouses calcicoles et landes),
- échanges sur l'organisation des systèmes documentaires et iconographiques (diagnostics partagés).

Commission réseaux et actions territoriales

Des collaborations concrètes ont associé élus et salariés des deux équipes sur plusieurs sujets:

- animer l'inventaire régional du patrimoine géologique à l'échelle Nord Pas-de-Calais/Picardie aboutissant d'une part à la rédaction d'une note partagée définissant les perspectives de l'animation à l'échelle Hauts-de-France adressée à la DREAL et, d'autre part, à la réunion de la Commission régionale du patrimoine géologique commune le 6 septembre 2016,
- animer l'actualisation permanente des ZNIEFF permettant de proposer une harmonisation des méthodes de travail de l'inventaire en continu des ZNIEFF ainsi qu'une note présentant les éléments méthodologiques à discuter lors d'un prochain CSRPN,
- animer le réseau des gestionnaires de Réserves avec une rencontre du réseau à l'échelle des Hauts-de-France à Auxi-le-Château le 26 avril 2016,
- assurer la présence des deux Conservatoires à la réunion de préfiguration du nouveau CA de la SAFER (poste qui sera occupé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie),
- élaborer une offre de service commune pour contribuer à la mise en œuvre de la loi GEMAPI : élaboration d'un projet de plaquette pour le réseau des Conservatoires dont la finalisation est en cours
- monter des projets européens : le Conservatoire de Picardie pilote un projet de LIFE sur les marais alcalins auquel le Conservatoire Nord-Pas-de-Calais a été associé, et inversement, le Conservatoire Nord-Pas-de-Calais est partenaire du projet Interreg Sapol auquel le Conservatoire de Picardie est associé (relatif à la préservation des pollinisateurs sauvages).

Commission administration, finances et gestion des ressources humaines

Des travaux communs ont eu lieu en fin d'année. Suite au Comité partenarial commun du 10 novembre et pour répondre à la demande des représentants de la Région, un travail de mise en forme des partenariats a été fait entre les deux Conservatoires pour présenter un premier tableau unique des actions entrant dans la sollicitation de la Région. Ce tableau a permis d'identifier :

- Les aires de recouvrement de nos actions,
- Les complémentarités dues aux actions spécifiques,
- La cohérence d'ensemble des actions menées à l'échelle des Hauts-de-France.



Ouverture des Assemblées générales d'Hirson par les deux Présidents des Conservatoires d'espaces naturels



Adhérents, partenaires et salariés ont assisté nombreux à la 1^{ère} Assemblée générale en commun des deux Conservatoires

Rapport financier 2016

Les comptes de l'exercice 2016 se soldent par un résultat excédentaire de 37 256,36 euros soit 0,97% du total des fonds gérés dans l'année. L'exercice s'est déroulé sans incident majeur que ce soit au niveau de la trésorerie ou de la gestion des activités.

Le bilan

Actif	2015	2016	Variation 2016/2015	Passif	2015	2016	Variation 2016/2015
Immobilisations incorporelles	3 554,01	417,26	-3 136,75	Fonds associatif	1 951 430,53	1 970 726,69	19 296,16
Immobilisations corporelles	2 560 830,89	2 500 421,39	-60 409,50	Report à nouveau	-269 281,24	-261 882,61	7 398,63
Immobilisations financières	137 864,80	144 054,80	6 190,00	Résultat de l'exercice	8 501,63	37 256,36	28 754,73
Actif immobilisé	2 702 249,70	2 644 893,45	-57 356,25	Autres fonds propres	1 535 175,14	1 473 039,79	-62 135,35
				Fonds propres	3 225 826,06	3 219 140,23	-6 685,83
Stocks	551,83		-551,83	Provision pour risques et charges	113 640,00	152 219,76	38 579,76
Créances à recevoir	1 410 318,31	1 648 154,73	237 836,42	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 208 461,13	998 494,34	-209 966,79
Disponibilités financières	1 185 958,73	747 265,96	-438 692,77	Partenaires avances	108 691,20	29 407,01	-79 284,19
Charges constatées d'avance	16 275,67	17 032,20	756,53	Dettes fournisseurs	262 298,42	316 202,79	53 904,37
				Dettes fiscales et sociales	385 817,48	332 340,96	-53 476,52
				Autres dettes	8 459,95	8 210,25	-249,70
				Produits constatés d'avance	2 160,00	1 331,00	-829,00
Actif circulant	2 613 104,54	2 412 452,89	-200 651,65	Dettes	1 975 888,18	1 685 986,35	-289 901,83
Total général	5 315 354,24	5 057 346,34		Total général	5 315 354,24	5 057 346,34	

Le volume des immobilisations incorporelles et corporelles augmente de +168 511,91 euros. Cette variation qui est assez faible, est inférieure aux amortissements d'un montant - 232 058,16 euros. Les immobilisations financières augmentent de + 6 190 euros en raison de la participation des employeurs à l'effort de construction. L'actif immobilisé diminue globalement de 57 356,25 euros. Les fonds propres varient peu avec une baisse globale de - 6 685,83 euros puisque le volume d'activité n'est pas de nature à générer des augmentations significatives des fonds dédiés aux projets en cours de réalisation et aux subventions d'investissement.

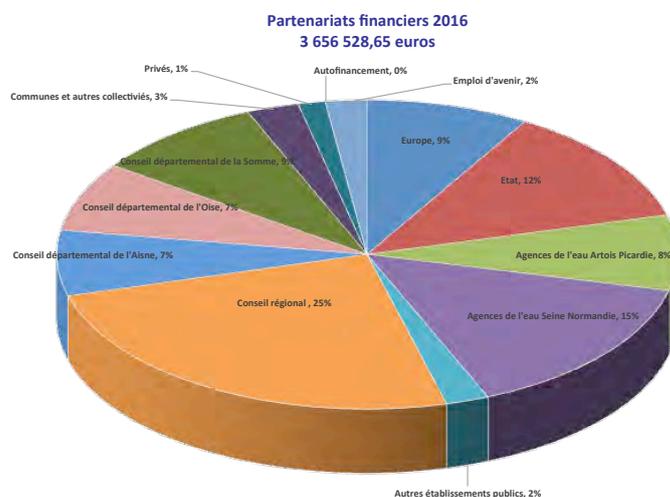
Les créances à recevoir augmentent de + 237 836,42 euros. Cette augmentation est en partie liée à une baisse des appels de fonds sur les conventions FEDER de 2016 qui ont toutes été reçues en janvier 2017 et représentent un volume de 393 272,62 euros. De même, les modalités financières de certains partenariats ont changé ne permettant plus de mobiliser des avances.

En contrepartie **les disponibilités financières** diminuent de - 438 692,77 euros notamment en raison d'une part de cette augmentation des créances à recevoir de + 237 836,42, mais aussi de la baisse importante des dettes auprès des établissements de crédit pour - 209 966,79 euros. Il faut noter que les emprunts au nombre de 8 pour un montant global de 128 546,32 euros se termineront pour 4 d'entre eux en juillet 2017.

Le compte de résultat

Les partenariats financiers sur projets réalisés en 2016 s'élevaient à 3 656 528,65 euros et sont en baisse de 44 479,69 euros, traduisant une légère baisse d'activité. Les partenariats annuels avec les trois Conseils Départementaux ont connu une baisse de 103 024,69 euros et leur contribution représente encore 23% de ces financements. Certaines opérations annulées se sont traduites par des baisses de partenariats pour 110 127,14 euros et d'autres opérations nouvelles ont pu être mises en place notamment grâce à l'Europe et à l'Etat. Il en résulte que la contribution des partenaires représente 25% pour le Conseil Régional, 12% pour l'Etat, 9% pour le FEDER. Les contributions des Agences de l'Eau restent stables et représentent respectivement 15% pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 8% pour l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Compte tenu des subventions d'investissements reprise aux fonds propres du bilan pour financer des opérations 2016 pour 198 749 euros, le chiffre total des subventions sur projet s'établit à 3 855 277,99 euros.



Les autres produits d'exploitation d'un montant de 155 116,44 euros sont en augmentation de 54 119,48 euros. Cette augmentation se justifie par les cotisations et dons qui augmentent de 14 279 euros et s'élèvent à 24 165 euros. Notons que ces dons concernent notamment les abandons de frais par les bénévoles et qu'ils représentent 9 865 euros de plus qu'en 2015.

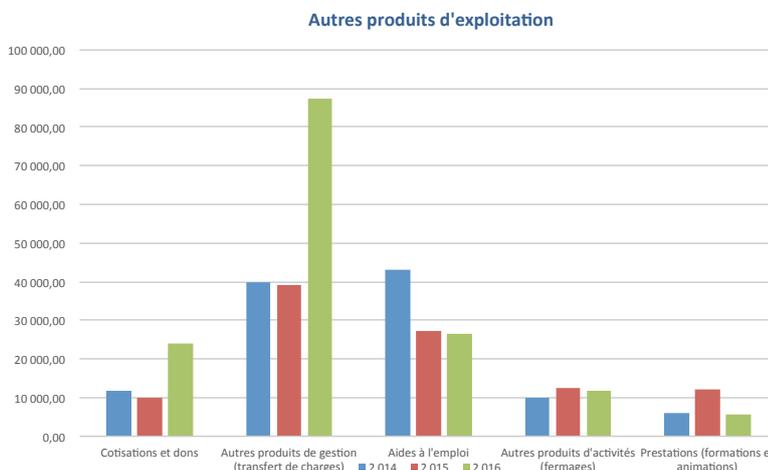
Les transferts de charges (doublement du plan de formation, remboursement d'assurances, divers frais partagés entre Conservatoires et dons manuels) augmentent de 48 157,57 euros et s'élèvent à 87 418,68 euros.

Les aides à l'emploi et les fermages sont stables puisqu'ils diminuent de 1 773,48 euros, les prestations de formation et d'animation diminuent de 6 543,61 euros.

Notons que les cotisations sont stables et passent de 6 960 euros à 7 051 euros alors que les dons passent de 2 926 euros à 17 114 euros essentiellement pour des contributions au soutien de l'association pour 15 209 euros et aux acquisitions de terrain pour 1 905 euros.

Les produits d'exploitation sont donc globalement stables et représentent 4 010 394,43 euros.

Les charges d'exploitation diminuent globalement de 61 442,87 euros du fait de la baisse relative d'activité et se retrouvent notamment dans les charges d'achats de prestations pour travaux qui baissent de 71 066,35 euros et s'établissent à 672 185,60 euros. Le poste salaires et charges augmente faiblement en raison de la baisse des indemnités des stagiaires dont l'effectif est désormais contingenté à 8 maximums en même temps. Par ailleurs la masse salariale a augmenté de 1,6% du fait de l'intégration de deux emplois d'avenir supplémentaires.



	Exercice au 31/12/14 12 mois	Exercice au 31/12/15 12 mois	Exercice au 31/12/16 12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION	70 068,31	53 085,54	120 240,96
RESULTAT FINANCIER	-33 120,43	-31 436,31	-36 741,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-13 299,74	-12 156,60	-44 667,26
IMPOTS SUR LES SOCIETES NON LUCRATIVES	955,00	991,00	1 576,00
RESULTAT NET COMPTABLE	22 693,14	8 501,63	37 256,36

Compte de résultat simplifié

Le résultat d'exploitation s'élève à 120 240,96 euros et représentent 2,99% des produits d'exploitation qui s'élèvent à 4 010 394,43 euros. Les charges d'exploitation représentent quant à elles 3 890 153,47 euros. Le résultat d'exploitation couvre les charges financières nettes pour 36 741,34 euros et les charges exceptionnelles nettes pour 44 667,26 euros. Après déduction de l'impôt société de 1 576 euros le résultat net s'établit à 37 256,36 euros.

Valorisation du bénévolat

En 2016 le bénévolat représente 4 780 heures dont 1 589 heures au titre du fonctionnement de l'association et 3 191 heures au titre des travaux et actions de terrain soit 2 ETP ou 409 journées d'intervention, soit 57 420 euros. Le volume est légèrement plus faible qu'en 2015 (61 556 euros).

Conclusion

Compte tenu du jeu des partenariats financiers, le Conservatoire a connu en 2016 une baisse d'activité relative de 1.20%. L'ancienneté et la solidité des liens partenariaux ont permis de maintenir en 2016 la contribution de chacun à peu près dans les mêmes proportions que l'année précédente. Pour l'année 2017, le positionnement de chaque partenaire permet un maintien au même niveau de leur contribution aux activités du Conservatoire. Pour autant la vigilance reste de mise dans un contexte économique difficile et exige une gestion rigoureuse et exigeante pour une bonne utilisation des fonds dont il dispose.

Affectation du résultat

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2016 d'une valeur de 37 256,36 euros.

Affectation au fonds associatif 10 000 euros

Affectation au projet associatif «Acquisitions et aménagements de terrains» 1 905 euros

Affectation au report à nouveau 12 675,68 euros

Affectation au projet associatif « Réserve cofinancement de projets » 12 675,68 euros

Je vous remercie de votre attention.

Sébastien CAROLUS, Trésorier.

Suivez le guide !

Envie de découvrir la nature dans l'Aisne, l'Oise et la Somme ? De vous immerger au cœur de sites naturels préservés ? Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie propose, dans un guide « Idées de balades », un florilège des plus beaux sites naturels accessibles à tous, à destination des promeneurs curieux de nature comme des naturalistes chevronnés.

Le guide « Idées de balades » est disponible auprès des Offices de tourisme et téléchargeable sur www.conservatoirepicardie.org.



Le Conservatoire est sur Facebook !
Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".
Partager, commenter et réagir... Le Conservatoire : 



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Mail : contact@conservatoirepicardie.org
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...